BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGIES,
BIBLIOTHEQUE MAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

La catastrophe de Patna

Au moins 300 disparus, peut-être 700

PATNA, Inde (Reuter) — Les espoirs de retrouver des survivants parmi les 372 mineurs bloqués au fond de la mine de Chasnalla, à la suite d'une explosion samedi matin, s'amenuisent d'heure en heure.

Des milliers de tonnes d'eau se sont englouties au fon de deux puits, provoquant l'effondrement des galeries et bloquant, en particulier, trois des directeurs adjoints de la mine et 17 surveillants chargés de la première équipe du matin.

Le nombre de 372 personnes disparues, donné par le ministre d'Etat chargé de la sidérurgie, M. Chandrajit Yadav, à la suite d'une visite sur le lieu de la catastrophe, situé à 250 km au nord-ouest de Calcutta, pourrait être largement inférieur à la réalité.

Selon les responsables syndicaux, le nombre des mineurs bloqués pourrait atteindre 700. Dans ce cas, cette catastrophe, produite par une explosion encore inexpliquée, serait la deuxième catastrophe minière de l'histoire, après celle qui fit 1,500 tués en Mandchourie, en 1942.

Selon le quotidien The Patriot de New Delhi, un mur de trois mètres d'eau s'est engouffré dans les galeries. L'agence PTI affirme de son côté que le niveau de l'eau dans les deux puits a atteint 300 mètres.

Attente.

Des milliers de parents et amis des mineurs ensevelis se pressent autour de l'entrée de la mine et attendent en gémissant pendant que les sauveteurs s'efforcent d'évacuer l'eau à l'aide d'un grand nombre de pompes de forte puissance.

Selon le bureau du ministre principal du Bihar, M. Jaganath Mishra, quatre corps ont jusqu'ici été dégagés de la mine, mais il est fort peu problable que d'autres soient retrouvés avant que l'eau n'ait été évacuée.

Les sauveteurs ont fait usage, sans résultat, de détecteurs soniques pour capter des bruits de voix au fond des galeries. Mme Indira Gandhi, premier ministre, a fait état de son inquiétude sur le sort des mineurs et a exprimé sa sympathie aux familles.

Décrivant cette catastrophe comme "une terrible nouvelle", elle a affirmé que tout ce qui était humainement possible avait été entrepris pour sauver les mineurs.

Le gouvernement du Bihar a ordonné l'octroi immédiat d'une somme de 1,000 roupies à toutes les familles affectées. Plusieurs ministres et hauts-fonctionnaires du gouvernement central sont sur le lieu de la catastrophe, ou s'apprêtent à s'y rendre. Le gouvernement va ouvrir une enquête sur la catastrophe.

Les houillères de Chasnalla, dont les installations sont considérées comme parmi les plus modernes de l'Inde, ont été nationalisées au cours des six dernières années. Les mineurs y gagnent 400 roupies par mois — $50, ce qui est élevé par rapport à la norme indienne.

La Confédération des syndicats indiens a affirmé, dimanche, dans une déclaration que "la catastrophe démontre de manière dramatique la nécessité de prendre des mesures de sécurité adéquates dans nos houillères", et revendique le droit pour les syndicats d'inspecter les mines sous l'angle de la sécurité, pratique en vigueur en Grande-Bretagne, ajoute-t-elle.

Ce serait la plus horrible !

PARIS (AFP) — La catastrophe survenue, samedi, dans la mine de charbon de Chasnalla, Etat du Bihar, en Inde, se classera parmi les plus meurtrières si les 372 personnes bloquées, à la suite d'une inondation, ne peuvent être sauvées.

Depuis le début du siècle, les deux plus graves catastrophes minières mondiales ont été celles de Courrières, dans le nord de la France, le 10 mars 1906, où l'on a compté 1,176 morts et de Honkeiko, en Mandchourie qui a fait 1,549 morts, le 26 avril 1942. Hormis celles-ci, les principales catastrophes ont été celles de:

1909: d'Illinois USA - 259 morts;
1910: Whitehaven GB - 136 morts;
1934: Wexham GB - 263 morts;
1956: Marcinelle Belgique - 262 morts;
1958: Chinakuri Inde - 182 morts;
1960; Clydestale, Etat d'Orange - 500 morts;
1962: Louisenthal à Voeklingen Sarre - 298 morts;
1963: Ohmuta, Japon - 455 morts;
1965: Bhori Inde - 375 morts;
1965: Yamno Japon - 236 morts;
1969: Barroteran Mexique - 156 morts;
1972: Wankie Rhodésie - 424 morts.

L'action locale à l'occasion de l'Année internationale de la femme

page 3

La Voix de l'Est

VOL. 40 — NO 164 GRANBY, LUNDI 29 DECEMBRE 1975 20 CENTS

"Nous avons retrouvé notre crédibilité aux yeux de nos maîtres politiques"

OTTAWA (PC) — Le chef de l'état-major canadien est d'avis que l'image des forces armées s'est maintenant améliorée aux yeux du gouvernement du premier ministre Pierre Trudeau. "Nous avons retrouvé notre crédibilité aux yeux de nos maîtres politiques", dit le général J.-A. Dextraze.

Selon lui, l'image de nos militaires s'est embellie au cours des récents 18 mois, car nos Forces militaires ont démontré une flexibilité accrue dans leurs façons de présenter les nécessités modernes de la défense.

Au cours d'une entrevue, le général qui dirige des effectifs de 78,000 personnes, et qui vient d'échapper aux coupures budgétaires, a annoncé que les décisions récentes du gouvernement en vue de moderniser les Forces canadiennes découlaient de la conviction de nos besoins militaires, et non de la pression des Alliés.

Durs moments

Le général Dextraze, qui entreprend sa dernière année de service actif, estime que le ministre de la Défense, M. James Richardson, est entièrement de son avis quant à la politique de défense du Canada. Ce militaire a dirigé les forces canadiennes à de durs moments, d'abord quand elles sont sorties d'une période de gel de crédits, puis quand l'inflation a commencé à se faire sentir et à nécessité, par exemple, la réduction de 3,000 personnes dans les effectifs militaires du pays.

Généralement, le ministère de la Défense est le premier à absorber les coups d'une politique de réduction des dépenses nationales. Pourtant, il n'y a que quelques jours que le gouvernement a annoncé des projets de modernisation des Forces canadiennes, qui coûteront plusieurs millions au cours des prochaines années. Il a fait savoir, également, que les dépenses capitales de ce ministère augmenteraient graduellement au cours des cinq prochaines années.

Au cours de l'entrevue, le général a affirmé qu'on lui avait promis de ne pas réduire les effectifs militaires plus bas que 75,000 hommes, et qu'il pourrait demander de l'aide additionnelle, si besoin en est pour certaines études de restructuration actuellement en cours.

Les J.O.: la priorité de Bourassa en 1976

MONTREAL (PC) — Le Premier ministre du Québec entend s'occuper en priorité, en 1976, des Jeux Olympiques de Montréal.

C'est ce qu'il a déclaré, dimanche, au cours d'une interview sur les ondes d'une station radiophonique de langue anglaise.

M. Bourassa a souligné qu'il consacrait déjà "beaucoup de temps" aux aspects de financement et de main-d'oeuvre des Olympiades, qui auront lieu au mois de juillet.

Les Jeux, d'ailleurs, représentent pour le Premier ministre l'un des événements les plus importants de l'année qui s'achève, avec les travaux à la baie James et la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Quant au prétendu scandale à la Société des alcools, il ne s'agirait que d'un "pseudo-scandale", selon M. Bourassa.

"Avec le temps, a dit le Premier ministre, les Québécois vont réaliser que le gouvernement libéral a pris des mesures exceptionnelles pour avoir une administration propre".

La grande difficulté du gouvernement québécois, par contre, a été le nombre relativement bas de nouveaux emplois créés en 1975.

Par contre, ce même gouvernement, selon lui, a pu rétablir la paix sociale et renverser le mouvement qui tendait à diminuer le niveau de vie des Québécois.

Pour la Fédération des Commissions scolaires

Le ministère de l'Education doit adopter une politique de population nationale

MONTREAL (PC) — Le ministère de l'Education devrait adopter une politique de population nationale, un ministère indépendant pourrait même être créé, afin de trouver des solutions aux problèmes cruciaux engendrés par la dénatalité.

Voilà la principale recommandation contenue dans un rapport de fin d'année rédigé par la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec.

Celle-ci s'inquiète de la baisse sensible du nombre des écoliers dans les institutions d'enseignement tombant sous sa juridiction.

Des experts ont évalué que la population étudiante va passer d'ici dix ans à 1,200,000 comparativement au recensement actuel de 1,700,000, pour accroître considérablement dans les années 1990.

Le Québec compte présentement 81,000 enseignants et ce nombre diminuera à 61,000 dans la prochaine décennie, souligne le document.

En 1983, on prévoit que 1,800 des 15,700 écoles du Québec auront fermé leurs portes, faute d'élèves.

Cette baisse se fait particulièrement sentir dans les régions éloignées, comme la Gaspésie et le bas Saint-Laurent, où des habitants quittent les villes et les villages à cause d'une pénurie de main-d'oeuvre.

Cette situation va également frapper les grands centres: D'ici 1980, on s'attend à une baisse de 50 pour cent de l'effectif scolaire dans des villes comme Montréal et Québec, où des milliers de gens déménagent chaque année dans les banlieues.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec exhorte donc le gouvernement à créer un ministère de la Population, dont les membres pourraient étudier tous les problèmes démographiques en vue d'aider les Commissions scolaires à résoudre leurs problèmes financiers, pédagogiques et du personnel enseignant.

La Chine craint un conflit mondial opposant l'Union soviétique aux USA

HONG KONG Reuter — L'intensification de la rivalité des Etats-Unis et de l'Union soviétique pour la domination de la planète accroît le risque d'un nouveau conflit mondial, déclarait dimanche l'agence Chine nouvelle, réaffirmant les craintes exprimées jeudi dernier par le journal pékinois, "Le quotidien du peuple".

L'Union soviétique et les Etats-Unis sont les deux seuls pays capables de déclencher une nouvelle guerre mondiale, mais Moscou représente le principal danger à la paix dans la mesure où Washington est "sur la défensive en raison de sa position plus faible" ajoute l'agence chinoise captée à Hong Kong.

"En conséquence, l'aggravation du danger de guerre dépend des deux superpuissances, et plus particulièrement de l'Union soviétique."

Dans les circonstances actuelles, une guerre mondiale "n'éclatera pas nécessairement d'un seul coup, mais la menace d'une guerre croît véritablement."

La Chine rend service aux peuples du monde entier en "leur présentant la vérité sur la situation pour qu'ils puissent être sur leurs gardes et se préparer à y faire face."

Jeudi dernier "Le quotidien du peuple" avait dénoncé le risque particulier à la paix mondiale, présenté par une Union soviétique "qui poursuit l'expansion de ses armements à une vitesse folle et a hérité de la tradition barbare des anciens tsars."

Kroutchev

"Depuis l'époque de Kroutchev, l'Union soviétique dégénère en un pays social-impérialiste, poursuivant une politique d'expansion et d'agression écrit Chine nouvelle.

"Depuis son accession au pouvoir, Brejnev, va plus loin encore que Khroutchev: l'occupation de la Tchécoslovaquie, par la force des armes, le démembrement du Pakistan, le déploiement massif de troupes en Extrême-Orient et le long de la frontière sino-soviétique, et l'accroissement de l'arsenal militaire en Europe, tout cela est le dernier fait en date.

sports

L'Armée rouge balaie les Rangers 7-3

page 11

Victoire des Vics 6-3

page 12

La météo

Cantons de l'Est: généralement clair. Maximum moins 8. Aperçu pour mardi: ennuagement.

GUY BUSSIÈRE PHARMACIEN
LUN., MAR., MER. 9 à 9 — JEU., VEN. 9 à 10 — SAM. 9 à 6
GALERIES de GRANBY — 378-9946

DATE: 28 DÉC. 75

PERFECTA 6/36

GROS LOT
$1,002,358.10
(REPORTÉ A LA SEMAINE PROCHAINE)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

6	21	24	26	32	33

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	1,002,358.10
5 SUR 6	44	1,880.90
4 SUR 6	1,981	116.00
5 SUR 6+	3	18,390.90

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
10
VENTES TOTALES: $957,861.00

MINI LOTO

	TIRAGE 39 VENDREDI 26 DÉC. '75
	32 Séries émises- 90,000 chacune
	POSSIBILITÉ DE:
39924	32 GAGNANTS DE $5,000.
9924	256 GAGNANTS DE $500.
924	2592 GAGNANTS DE $100.









(Photos Jeannot Petit)

Noël à l'hôpital

Le père Noël, lors de sa traditionnelle visite parmi nous, n'a pas oublié les patients de l'hôpital général de Shefford. Ainsi, hier, il distribuait aux malades les multiples présents, préparés par les Dames auxiliatrices de l'hôpital, grand manitou d'ailleurs de cette magnifique fête. En plus, les Petits chanteurs de Granby se sont joints au groupe et ont offert ce qu'ils ont de plus précieux: leur voix.

La SDI aide deux entreprises locales

GRANBY — Conformément à sa politique d'aide aux entreprises à caractère particulier, la Société de développement industriel du Québec (SDI), vient d'accorder une aide financière totalisant $63,000 à deux entreprises granbyennes qui créeront 36 emplois.

Ainsi, l'entreprise "Les Produits Chimiques Aldex Cie Limitée" a accepté une offre d'aide financière représentant la prise en charge d'une partie du coût d'un emprunt jusqu'à concurrence de $34,000.

L'expansion de ce manufacturier de résines échangeuses d'ions nécessitera un investissement de plus de $400,000. Conformément aux dispositions de la loi 21, cette firme bénéficie de $8,500 en avantages fiscaux. Ce projet permettra de créer 22 emplois.

D'autre part, "Les Equipements Laporte Inc." ont aussi accepté une aide financière sous la même forme que l'entreprise précédente, jusqu'à concurrence de $20,000.

L'implantation de ce fabriquant de pigeons d'argile et d'appareils de lancement nécessitera un investissement de l'ordre de $300,000. Ce projet permettra la création de 14 emplois.

Devant le juge

Ouellet devra s'expliquer!

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations devra se présenter devant le juge Kenneth Mackay, le 8 janvier, pour expliquer certaines remarques qu'il aurait faites relativement à l'acquittement de trois raffineries de sucre.

Au moment de la décision du tribunal dans cette affaire, le 19 décembre, M. André Ouellet l'aurait qualifiée de "honte", ajoutant qu'elle était "inacceptable" et qu'il allait demander au ministre de la Justice d'en appeler.

Les trois sociétés acquittées par le juge Mackay sont Redpath Industries, Atlantic Sugar Refineries et St-Lawrence Sugar.

Elles avaient été accusées de conspiration pour fixer les prix et réduire la concurrence dans six provinces canadiennes entre 1960 et 1973.

Pour l'égalité des sexes

Deux lois pour les femmes anglaises

LONDRES (AFP) — Deux lois destinées à mieux promouvoir l'égalité des sexes en Grande-Bretagne entreront en vigueur lundi. Il s'agit d'une loi sur l'égalité des salaires et d'une autre sur la non-discrimination en raison du sexe.

La loi sur l'égalité des salaires avait été votée en 1970 mais diverses exemptions permettaient aux employeurs de ne pas l'appliquer pendant cinq ans. La loi sur la non-discrimination selon le sexe, de portée plus large, a été approuvée par le Parlement dans le courant de 1975.

Selon cette dernière, toute discrimination en matière de travail, d'éducation, de logement, d'achats de biens et de services est interdite. Il est désormais illégal de placer une petite annonce réclamant une "barmaid" ou un "secrétaire-homme". Diverses instances juridiques sont chargées de veiller à l'application de la nouvelle loi.

Celle-ci ne s'appliquera pas cependant aux entreprises employant moins de six personnes de même qu'aux clubs sportifs, aux clubs d'ouvriers masculins ou encore aux grands clubs privés de Londres qui pourront, comme par le passé, refuser l'admission des femmes.

D'autres professions bien particulières pourront encore pratiquer la discrimination hommes-femmes: les "essayeuses de corset", les masseurs, ou les gardiens de toilettes publiques, en raison de la nécessaire promiscuité qu'elles impliquent, pourront être interdites à l'un ou l'autre sexe. De même, quand il apparaîtra impossible de sauvegarder l'intimité de chacun, faute de place, les hommes auront la préférence: notamment dans les emplois de gardiens de phare, sur les petits navires ou sur les plates-formes de forage en mer.

Malgré ces exceptions, la loi apparaît aux Travaillistes comme une grande victoire du féminisme. Une femme-député l'a qualifiée de "première tentative sérieuse pour placer la femme sur un véritable pied d'égalité avec l'homme". De nombreux conservateurs y sont en revanche opposés parce qu'ils estiment que l'application de la loi coûtera cher au contribuable et qu'elle "constituera une barrière à la liberté des citoyens au nom d'un concept égalitariste absurde", selon l'un d'entre eux.

Résistances

L'application de la loi risque d'autre part de se heurter à un certain nombre de résistances. Les chemins de fer britanniques hésitent à décider la suppression des "salons d'attente pour dames. Un député travailliste a réclamé que la princesse Anne soit placée au second rang dans l'ordre de la succession au trône pour éviter toute "discrimination" et qu'elle devance ainsi ses frères Andrew et Edward.

On signale des démissions dans la police, certaines femmes refusant d'effectuer les mêmes services que leurs collègues masculins. Chose "discriminatoire" par les hommes quand leurs horaires sont plus longs que celui des femmes à des postes similaires.

La lutte des Anglaises pour l'égalité est l'une des plus vieilles qui soit. Elle remonte à 1832 quand un député réclama pour la première fois, sans succès, le droit de vote pour les femmes "non mariées et dotées des qualifications nécessaires".

A partir de 1866, les femmes s'organisèrent, devinrent en 1898, "suffragettes". Elles obtinrent le droit de vote en 1918 mais seulement pour les femmes âgées de plus de trente ans. L'égalité en ce domaine ne fut complète qu'en 1928.

Quant à la bataille pour l'égalité des salaires, elle remonte à 1888 et n'aura donc été finalement gagnée que 87 ans plus tard.

Coup d'oeil sur la région

Nouveaux marguilliers

MARICOURT— De nouveaux marguilliers viennent d'être nommés dans la paroisse de Maricourt. Il s'agit de Mme Orphé Bombardier et M. Grégoire Plante. Il sont remplacés MM. Pierre-Paul Rivard et Pierre Ferland.

Message de l'évêché

SAINT-HYACINTHE — Albert Sanschagrin, o.m.i. Evêque de Saint-Hyacinthe, et Louis Langevin, p.b. auxiliaire, ont transmis aux fidèles du diocèse, leurs meilleurs voeux de Noël et du Nouvel an.

A cette occasion, ils ont livré un message dont voici le contenu: "Le Concile que nous venons de vivre et les besoins que nous rencontrons chaque jour dans notre milieu de vie, nous rappellent notre devoir de chrétien de continuer, tous et chacun, la mission du Christ Sauveur, prolongée au milieu de nous par l'Eglise, dont nous devons être les membres actifs et responsables. Puisse le Seigneur vous éclairer, vous soutenir dans cette mission qui est vôtre!

Notre photographe se fait voler son "oeil"

GRANBY (RM)— L'un des yeux du journal La Voix de l'Est Ltée, le photographe Jeannot Petit, a vu noir samedi, après qu'il eut constaté que d'audacieux voleurs l'ont dépouillé de l'organe essentiel à son gagne-pain, sa caméra.

En effet, alors que l'automobile de M. Petit était garée dans le stationnement de La Voix de l'Est, rue Johnson, des malfaiteurs ont défoncé la vitre arrière droite de son véhicule et se sont emparés d'un sac contenant des équipements photographiques évalués à près de $2,500.

Fait surprenant qui montre bien l'audace des voleurs, le méfait a été commis vers 14 heures 30 samedi après-midi, dans un endroit qui non seulement s'offre à la vue des résidents du secteur, mais qui est de plus accessible aux clients de la quincaillerie Tétreault.

Cependant, après des explications quelque peu bizarres, un résident de Saint-Alphonse a averti M. Petit, samedi soir, qu'il avait découvert le sac en question accroché au pare-choc de son automobile. Le sac a été remis à la Sûreté municipale et tous les objets dérobés ont été retrouvés, sauf des rouleaux de films imprimés le matin même.

LA GRANDE VENTE ANNUELLE D'HIVER

EST MAINTENANT EN COURS

Chez

JIM DUMOULIN CHAUSSURES

ET

LE BOTTIER DE GRANBY

Des réductions allant jusqu'à 50% sur une quantité de souliers et bottillons.

Environ 250 paires de bottillons pour hommes, dames et enfants. Valeur rég. jusqu'à $35. En vente à $11.95 ET $14.95	Environ 400 paires de souliers pour dames. Valeur rég. jusqu'à $28. Vente à $4.95 et $7.95
Souliers pour hommes. Valeur jusqu'à $30. Vente $9.95 ET $14.95	Souliers pour enfants. Valeur rég. jusqu'à $12. Vente à $4.95 et $7.95
Souliers doubles. En Gorfoam ou en cuir. Valeur rég. jusqu'à $28. Vente à $14.95	ESCOMPTE de 20% sur tous les autres bottillons d'hiver de toilette pour hommes et dames.

Plusieurs autres spéciaux. Soyez les premiers pour un meilleur choix.

JIM DUMOULIN CHAUSSURES

338, rue PRINCIPALE GRANBY 378-4341

LE BOTTIER DE GRANBY

142, rue PRINCIPALE GRANBY 372-2680

Participez!

Obligations - Solidarité

OXFAM

DISCO MOBILE 1450 DISCO MOBILE

chef

RADIO-GRANBY

VOUS INVITE

AU CASTEL DE L'ESTRIE

SALLE DE BAL

SAMEDI

3-10-17-24 JANVIER '76

PLAISIRS POUR TOUS

18 ANS ET PLUS

ADM. $ ADM. $1.00

PRODUCTION SONORE

TÉL: 372-0101 spr studio PIERRE ROCHE

L'Année internationale des femmes

Une occasion de s'ouvrir aux problèmes et d'en parler...

GRANBY (par Ginette LAURIN)— L'Année internationale des femmes, le point saillant... ou presque qui a marqué 1975, l'événement qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, se terminera dans quelques jours avec la venue de 1976.

Cette année dite spéciale, en attendant la proclamation de l'année des animaux ou de celle des "hot dog", aura-t-elle changé quoi que ce soit d'abord dans l'univers féminin, ensuite dans l'univers des humains?

Au moment où s'achève l'Année internationale des femmes, les Granbyennes ressentent-elles une injure ou, pleines d'espoirs, attendent-elles l'avènement de jours meilleurs, l'avènement de la liberté de la race humaine?

Pour répondre à ces questions, il aurait fallu les poser à toutes les femmes, sans exception aucune, ce qui s'avérait impossible au départ.

Toutefois, celles qui sont profondément engagées dans le mouvement féministe n'ont même pas attendu de connaître si oui ou non pouvaient découler des avantages de cet événement.

Sans tambour ni trompette, un groupe de Granbyennes s'est exprimé par l'action, presqu'au début de 1975, et a travaillé sans cesse à rendre cette année, que quelqu'un quelque part a parachuté sur les femmes, transitoire pour ne pas faire peur à personne.

Le Comité local de l'Année internationale des femmes, composée de femmes de Granby et la région, se voulait, sans prétention aucune, le compte à rebours du lancement de l'année. Il fut, cependant, aussi le lancement.

En fait, par ce comité, il se créa une certaine solidarité féminine, un lien entre femmes de différents organismes, une occasion de s'ouvrir aux problèmes et d'en parler froidement, sans pleurnicher.

Le Comité local de l'Année internationale n'aura rien réglé. Du moins du côté pratique, il n'aura fait changer aucune loi quant à l'avortement, à la division des biens conjugaux en cas de divorce, à l'implantation de garderies obligatoires, et n'aura apporté aucun changement au code pénal en matière de viol.

Toutefois, il a sûrement apporté beaucoup à chaque femme qui s'est impliquée à différents niveaux. A la femme qui "est venue de loin" pour participer aux soirées rencontres, à l'Escale, dont le thème était histoire de se raconter. A la femme qui, pour la première fois, s'est mise à l'écoute d'une autre femme ou qui a osé dire ce qu'elle refoulait depuis 2,000 ans...

Le Comité local s'est surtout penché sur les besoins collectifs des femmes et a vite compris que le rôle qu'il jouait en cette Année internationale ne devait pas s'arrêter là.

Ainsi, pendant des mois, il féconda, sans mâle, et donna naissance à une brochure, intitulé "Ici maintenant". Après l'avoir brochée elles-mêmes, après avoir organisé une fin de semaine de la femme à Granby pour faire connaître la brochure et après l'avoir distribuée en faisant du porte-à-porte, les femmes du comité, Ghyslaine, Pierrette, Andrée, Simone, Louise, Françoise, Ginette, et bien d'autres, ne s'arrêtèrent pas là.

Relevant leurs manches, se crachant presque dans les mains (comme les hommes... sic), elles pensèrent au-delà de l'Année internationale de la femme, donc au-delà de 1975.

D'un commun accord, elles sont devenues membres du Comité local d'action féminine, maintenant connu sous le diminutif CLAF.

Et pourquoi pas?

L'Année internationale des femmes en aura dérangé plus d'un et peut-être plus d'une. Mais, tous ceux et celles qui pensent en finir avec cette année spéciale se trompent.

Le CLAF, en 1975, a semé. Dans les années à venir, il veut récolter les fruits qui deviennent à la femme, afin toutefois de les partager entre humains, n'en déplaise à certains.

Il veut partager les responsabilités, à tous les niveaux. Et ce n'est pas un souhait de début d'année!

Quoiqu'il en soit, le Comité local d'action féminine (CLAF) fera encore parler de lui, sans avoir besoin de l'autorisation des Nations unies.



(Photo C-Line Jobin)

Puisqu'il faut se débrouiller, on le fait donc! Et c'est avec détermination et sourire aux lèvres que l'on va distribuer le fruit de son travail à travers la ville. Et c'est possible... puis, on peut montrer que des femmes-facteurs,

L'Année de la Femme: pis après?

GRANBY (Francine B.-Pelletier)— Entrerons-nous, de par la fin de l'Année Internationale des Femmes, dans une ère nouvelle? L'époque de la "vraie libération" du genre humain serait-elle arrivée? L'heure de la délivrance et de la prise en charge de soi par chacun d'entre nous sonnera-t-elle avec le dernier coup de cette année qui en a fait parler plus d'un... plus d'une?

Mais au fait, qu'a donc apporté ce "don des hommes" aux femmes de '75? Quelques subventions, quelques émissions de plus, et quoi encore? ...Les hommes n'auront-ils seulement retenu de ces 365 jours que "les femmes ça n'est bon qu'à se plaindre" et que "enfin on va arrêter d'en entendre parler pour au moins 2,000 ans encore"?

Comment savoir si la tour-d'ivoire-mâle-chauvine fut, sinon rasée, du moins assez lourdement endommagée pour que s'érige à sa place le château fort des humains de bonne volonté, loin de toute pseudo-supériorité, dans le pays des efforts communs et collectifs d'individus conscients, et de leurs forces, et de leurs faiblesses, sans référence à rien d'autre que le droit à la vie!

L'Année internationale de l'Enfant avait cédé sa place à celle de la Femme. Quel autre "dominé" prendra la relève en '76? On a parlé, cyniquement, de l'Année du Chien, cet ami fidèle! Mais l'ONU n'en est pas encore à distribuer gratuitement les ans pour la condition des animaux... à moins qu'ils ne soient à deux pattes...

Quelles qu'elles soient, les injustices doivent être dénoncées et les humains, peu importe leur statut, doivent mettre tout en oeuvre pour les éliminer. Personne ne le niera! Ainsi en est-il des injustices qui frappent les femmes de ce monde. Tout ça se vaut. Tout ça doit être réglé par les humains. Et ce n'est pas une question d'un an!

De savoir qu'il y a des hommes exploités par d'autres sur cette terre, ou encore qu'il y a 35,000 personnes qui meurent de faim annuellement aux USA, dans ce pays que l'on dit le "plus riche du monde", savoir encore que des adultes parce qu'ils sont grands et forts maltraitent des tout petits sans défense, ou que des blancs crachent sur les noirs parce qu'ils se croient supérieurs, tout ça est matière à faire dresser les cheveux sur la tête de quiconque se dit humain.

Comment distinguer alors bourreaux et victimes? Où est la faille? Que devient, à partir de là, une "Année Internationale"?

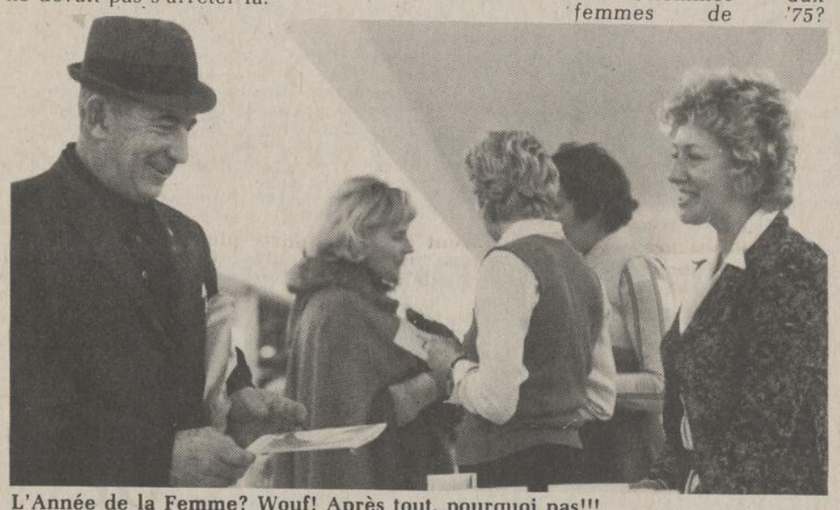
Cela dépend peut-être de la manière dont on la considère. Ce peut être, pour les donateurs, un "cadeau" offert pour apaiser la conscience. Les "gratifiés", pour leur part, peuvent le prendre comme une fin en soi ou alors, comme un moyen...

Chez les femmes, les réactions sont aussi diverses. Nombreuses sont celles qui ont vu cette année "la farce" du siècle. D'autres l'on laissé à ce qu'elles croient être des "femmes folles qui ôtent leurs soutiens-gorge". Et enfin il y en a d'autres qui en ont profité pour cerner leur condition, identifier certains problèmes, vérifier s'ils sont généralisés et même, dans certaines sphères d'activité, passer à l'action. Pour celles là, l'engagement est pris. Il l'était peut-être même avant que ne soit proclamée cette Année de la Femme. Cependant, on ne peut nier que cette même année a favorisé une solidarité plus grande entre les femmes réussisant à grossir les effectifs et à faire tomber, ne serait-ce qu'à petite échelle, le climat de rivalité dont les hommes aiment tant parler.

Vu sous cet angle, considérant une "Année Internationale" comme n'étant pas une solution mais un moyen permettant de faire entendre sa voix et d'organiser des actions désaliénantes, il pourrait y avoir des années pour les vieillards, les handicapés, les aveugles, les pauvres, les homosexuels, les malades mentaux... etc, tous ceux qui subissent de la discrémination et que, souvent, la société traite comme s'ils n'avaient pas droit à la vie.

Cependant personne n'a besoin d'une "Année Internationale" pour savoir que des problèmes existent. Les femmes n'en ont pas eu besoin non plus.

Depuis le temps que la publicité se sert de nous, on a trouvé le moyen de se servir de la publicité...



L'Année de la Femme? Wouf! Après tout, pourquoi pas!!!



(Photo C-Line Jobin)

"Alors que maman rencontre d'autres femmes et se renseigne sur ce qui s'est fait, durant l'Année Internationale des Femmes, dans la région, papa, en homme qui a compris, prend soin de moi".

Une de Granby, et une de Montréal

Deux firmes d'ingénieurs présentent une offre de service conjointe pour le collecteur Laurent

GRANBY (par Fernand BELANGER) — Le budget de l'année 1976 était le principal sujet de la dernière assemblée du conseil municipal de Granby. Cependant, nos édiles municipaux ont aussi "passé au travers" des 20 autres articles à l'agenda avec célérité.

Un deuxième logis c'est quoi?

Les membres du conseil ont eu à statuer sur deux cas où la personne prétendait ne pas habiter un deuxième logis et ainsi éviter la taxe de locataire.

Dans le premier cas, la ville a décidé de refuser la demande de M. Edmond Tétreault, du 9 rue Brébeuf à Granby, qui demandait aux autorités municipales de rayer des registres le numéro civique 11 Brébeuf en signalant que l'occupante des lieux, la mère de M. Tétreault demeurait maintenant avec son fils et que le deuxième logis devenait une partie intégrante du 9 Brébeuf.

Le deuxième cas, celui de M. Conrad Bergeron, de la rue Jeanne-d'Arc, est plus complexe et a été reporté à la réunion du cinq janvier prochain. Il semble que M. Bergeron ait aménagé un deuxième logis dans une maison unifamiliale, dans une zone résidentielle, ce qui est contraire au règlement de zonage.

D'autre par, M. Serge Bergeron aurait dans le sous-sol de cette maison, un atelier pour la réparation de radios et de téléviseurs, ce qui encore là est une dérogation au règlement municipal de zonage.

Autres sujets

Le conseil municipal fera une demande afin de faire augmenter le pourcentage de subventions allouées au service des Loisirs qui est plafonné à 4% du budget total. Cette situation particulière est due au fait que les Loisirs de Granby ne sont pas sous le contrôle de la ville alors que la politique de municipalisation des loisirs semble être la tendance adoptée par les autorités municipales dans plusieurs villes du Québec.

D'autre part, la ville de Granby a renouvelé sa cotisation à l'Union des municipalités du Québec pour l'année fiscale 1975-1976 qui s'étend du 1er septembre au 31 août. Cette cotisation s'élève à $700.

Le conseil municipal a aussi accepté la recommandation du service de la protection qui demandait d'interdire le stationnement du côté est sur les rues Authier et Toulouse afin d'améliorer la visibilité des véhicules se dirigeant vers la rue Principale.

Enfin, les firmes Dumas, Scott et Associés (27 août) de Granby, et Vézina, Fortier et Associés (10 juillet), de Montréal qui avaient présenté des offres de service séparées aux dates citées, pour la réalisation du prolongement du collecteur Laurent, ont informé la ville de Granby que les offres de service devenaient conjointes pour la préparation des plans et devis de cette deuxième phase. Les membres du conseil ont reporté leur décision à une date ultérieure, préférant attendre la réponse du ministre Goldbloom au sujet de la possibilité d'une subvention.

DEPUIS 20 ANS NOUS PROGRESSONS
LA MAIN DANS LA MAIN
AVEC LA POPULATION DE LA RÉGION DE GRANBY

Vous avez reçu un cadeau en argent, alors profitez-en longtemps, et suivez un

COURS DE CONDUITE
de l'École de Conduite Gabriel Lussier Ltée. Pour les personnes âgées de 16 ans et plus, jusqu'au 1er février 1976, vous obtenez une réduction de 10% pour un cours de 25 heures de théorie et 6 heures de pratique.

GABRIEL Lussier LTÉE
GM
BUICK PONTIAC CAMIONS GMC
715, boul. Leclerc 372-8080 — GRANBY
"on s'fend en quatre pour mieux vous servir..."

BESOIN D'UN HYPOTHÈQUE
1ère ou 2ème HYPOTHÈQUE
Attention spéciale à toute demande venant de l'extérieur de la ville.
Fiduciaires
"Le trust de la Banque d'Epargne"
243, Principale GRANBY
372-2500

Embellissez votre quartier. Faites-en le tour.
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

NOËL... l'occasion rêvée...
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171, rue Principale Granby

THEATRE PALACE
TEL 372-4466
SECOND FILM:
MONTE WALSH
(EN FRANÇAIS)
avec LEE MARVIN

TERENCE HILL
VEDETTE DE
MON NOM EST PERSONNE
ET
BUD SPENCER
VOUS FERONT RIRE AUX ECLATS!
ATTENTION
on va s'fâcher...
COULEUR

S.V.P.
J.A. LESIEUR ENR.
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
855, PRINCIPALE
372-3309
NOTRE SIÈGE SOCIAL EST MAINTENANT TRANSFÉRÉ DE 1, RUE PARÉ (ANGLE PRINCIPALE) AU 855, PRINCIPALE, AINSI QUE TOUTES LES ARCHIVES, DOCUMENTS ET LABORATOIRE.
MÊME TÉLÉPHONE
372-3309

Editorial

Il faut davantage songer aux loisirs

Dans plusieurs secteurs de la population québécoise, la civilisation des loisirs est déjà un fait accompli dont les autorités ne peuvent pas se désintéresser.

Une publication de la Banque Provinciale, "L'économie des loisirs", apporte certaines précisions à ce sujet.

On y apprend, par exemple, que selon des statistiques qui remontent déjà à 1969, la famille québécoise consacrait en moyenne $400 par année aux loisirs.

Ce montant est quelque peu inférieur à la moyenne canadienne. Par contre, au Québec, chaque famille dépense près de $53 par année pour la lecture considérée comme loisir, ce qui est proportionnellement plus que partout ailleurs au pays.

L'importance accrue du temps consacré aux loisirs tient à plusieurs facteurs. Ainsi, la semaine de travail était de 70 heures en 1950, de 50 heures en 1920 et de 40 heures vers 1970. Les employeurs accordent également de plus en plus de vacances et de congés payés et l'âge de la retraite arrive plus tôt qu'autrefois.

Les loisirs se divisent principalement en activités collectives et en activités individuelles. Les premières comprennent surtout les activités culturelles: théâtre, opéra, ballet, musique classique, visite des collections, les concerts, les foires, le cinéma et les activités sportives.

Les activités individuelles comportent principalement la télévision, la radio, les disques, la lecture, l'artisanat et les activités sportives.

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a accordé beaucoup d'importance au développement régional, au plein air et aux équipements de loisirs, avec les moyens mis à sa disposition. En tenant compte de critères comme l'éloignement, le rayonnement et la concertation des intervenants, le Haut-Commissariat a aidé environ une centaine de municipalités à réaliser des projets tels que terrains de jeux polyvalents, chalets de services ou centres de loisirs, courts de tennis, terrains de balle, installations lumineuses et piscines extérieures.

En 1974, les subventions accordées par le Haut-Commissariat ont aidé quelque 1,500 organismes de loisirs. Quinze municipalités ont aussi reçu des subventions leur permettant de se doter d'un personnel permanent de loisirs.

Le niveau régional a été l'objet d'une année d'étude et de réflexion. Des documents de travail ont été élaborés sur l'implantation d'une politique globale de la régionalisation des loisirs au Québec. Cette politique, à notre avis, devrait être suivie par le nouveau ministère du Tourisme, des Loisirs et des Parcs qui sera créé le printemps prochain.

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a aussi participé à un comité de travail de l'Office de planification et de développement du Québec réunissant 11 ministères pour faire l'étude des systèmes de consultation mis de l'avant par le gouvernement du Québec. En collaboration avec le ministère de l'Education, il a presque terminé les travaux relatifs à la réalisation de cartes régionales et provinciales des principaux équipements de loisirs.

Le réseau québécois d'auberges de la jeunesse compte désormais au moins une vingtaine d'établissements, grâce à l'aide financière qui a permis d'en ouvrir de nouvelles. Une étude préliminaire sur le nombre d'usagers, leur provenance et le circuit suivi permet d'évaluer à 45,000 le nombre de jeunes qui ont utilisé le réseau en juillet et août. Le nombre de bases de plein air est passé d'une à trois.

Une augmentation des subventions de l'ordre de 20 pour cent a permis d'atteindre 80 camps et colonies de vacances, augmentant par le fait même le nombre d'enfants et de familles bénéficiant de meilleurs services et d'un personnel plus compétent.

Plus de 2,500 jeunes ont pu participer à des stages d'initiation en cano-camping, cyclotourisme, orientation, voile, escalade et canot-kayak, grâce à des subventions accordés à 35 municipalités.

Les spécialistes s'accordent à prédire un bel avenir aux industries qui s'occupent des loisirs. Cependant, ils ne manquent pas de souligner l'importance des facteurs écologiques. Il faudra que les gouvernements et les industries responsables prennent un soin tout particulier à préserver l'environnement.

Une détérioration accélérée mettrait un frein aux possibilités des loisirs, particulièrement de ceux qui se pratiquent en plein airr. Espérons qu'au Québec l'homme sera assez sage pour ne pas gâter nos merveilleuses ressources naturelles.

Jean Naud



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

Droits réservés

Ce que pensent les quotidiens anglais du pays

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

THE CITIZEN, Ottawa

Les membres de la Commission parlementaire mixte sur la région de la capitale nationale ont entendu M. Douglas Fullerton parler des facteurs qui rendent cette région si difficile à gouverner. Cette semaine, la commission a eu un bon exemple de ce dont parlait M. Fullerton.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a déclaré que son gouvernement ne participera pas aux travaux de la commission. Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, a déclaré pour sa part qu'il était improbable que les municipalités de l'Outaouais reçoivent l'autorisation de soumettre un mémoire à la commission.

Le Québec a ses raisons, certaines étant linguistiques, certaines relevant du fédéralisme, pour ne pas vouloir avoir affaire à la commission. Cependant, la commission ne peut pas travailler dans le vide. Peu importe la définition que l'on donne à la capitale nationale, elle ne peut pas être gouvernée sans la collaboration des provinces. Sans la coopération des provinces, leur assentiment n'est pas suffisant.

Cette parlementaire sur la région de la capitale nationale ne représente pas un sujet important pour le premier ministre Bourassa. Mais son manque de largesse d'esprit ne peut que saboter les efforts de ceux qui désirent créer une capitale nationale qui représente et protège les cultures des deux communautés du Canada. — Le 25 novembre.

THE JOURNAL, Ottawa

Chaque année, c'est la même chose, en pire. Aucune découverte miracle de pétrole ne vient sauver les Canadiens de la pénurie de plus en plus grande des prochaines années. De plus, les problèmes techniques et l'inflation ont contribué à réduire la quantité de pétrole pouvant être mise sur le marché rapidement et provenant de substituts tels que les sables bitumineux d'Athabasca.

Pour faire face à cette réalité, le gouvernement a donc décidé de réduire les exportations de pétrole prévues pouû l'année prochaine à 460,000 barils par jour, c'est-à-dire 100,000 de moins que les prévisions initiales. Ce qui signifie que le déficit de la balance commerciale du Canada pour le pétrole — nous exportons de moins en moins tandis que nous importons de plus en plus — s'accroîtra plus vite que prévu, occasionnant certains problèmes pour l'économie tout entière.

Le déficit des subsides fédéraux sur les importations de pétrole augmentera également plus vite que prévu car il y aura moins de revenus issus des taxes d'exportation permettant de maintenir à $8 sur le marché est-canadien le prix du pétrole étranger qui coûte $12.

Ce qui signifie ceci: laissez le prix du pétrole national grimper au niveau international et éliminez les subsides sur le pétrole importé le plus vite possible. Les prix plus élevés auront un effet bénéfique immédiat sur les déficits du gouvernement; de plus, ils augmenteront la pression s'exerçant sur les consommateurs qui continuent à consommer de l'essence, comme si rien n'avait changé dans l'exploitation au Canada. Les Canadiens se font des illusions s'ils pensent qu'ils peuvent toujours acheter un gallon d'essence à moins de la moitié du prix payé par les consommateurs dans le reste du monde. — Le 27 novembre.

THE JOURNAL, Edmonton

Un rapport établi par le Conseil canadien de développement social vient confirmer un fait relatif à la retraite au Canada: pesonne ne peut l'éviter mais peu peuvent se la permettre.

Le Conseil a en effet découvert que plus de la moitié des retraités canadiens ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté, qui est fixé à $7,028 par an pour une famille de quatre personnes...

Il est difficile de contredire le raisonnement du Conseil qui estime que la meilleure solution à ce problème serait une augmentation des allocations de retraite du gouvernement, ce qui signifie simplement donner plus d'argent aux retraités.

Le principe de l'allocation de retraite au Canada est que les régimes de pension du Canada et du Québec fournissent le revenu de base aux retraités et que les régimes de retraite privés servent à arrondir ce revenu de façon à pouvoir en vivre pour la majorité des Canadiens. Malheureusement, tandis que, partant de ce principe, on s'est efforcé de limiter les augmentations de l'allocation de retraite du gouvernement, les plans privés n'ont pas fait mieux et la plupart des gens ne jouissent pas du revenu qu'ils attendaient.

Le Conseil estime que le régime de pension du Canada et celui du Québec devraient jouer le rôle principal dans notre système de retraite...

Lors de leur récent congrès, les libéraux ont fixé les objectifs d'un plan de pension amélioré d'ici à 1985. Mais beaucoup de nos retraités ne pourront pas attendre. — Le 12 décembre.

THE PROVINCE, Vancouver

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, n'a pas cessé de dire pendant toute l'année dernière et pendant le printemps et l'été de cette année que les tarifs postaux n'augmenteront que "lorsqu'une amélioration des services justifiera une hausse".

Maintenant, il parle d'augmenter les tarifs postaux le printemps prochain. Le prix du courrier de première classe passerait de 8 cents à 10 cents ou 11 cents. Une augmentation "nominale" dit M. Mackasey. Si une hausse de 25 ou 37.5 pour cent est "nominale", nous aimerions savoir ce que le ministre considère comme une augmentation "substantielle".

Nous aimerions le savoir. Car M. Mackasey a indiqué qu'une deuxième augmentation des tarifs postaux était prévue dès que les services auront "regagné la confiance du monde des affaires". Et il a déclaré que ces deux augmentations conjuguées seraient "substantielles".

Mais où est l'"amélioration du service" qui justifie la première augmentation? Levez la main tous ceux qui ont remarqué une amélioration sensible des services postaux. Des améliorations? Les postes n'effectuent même pas le service qui leur est propre, alors ne parlez pas de l'améliorer.

Lors de l'inauguration du service de "courrier assuré", les postes ont assuré à grand fracas que si on postait une lettre avant 11 heures dans n'importe quelle grande ville, elle arrivait le lendemain avant 11 heures dans n'importe quelle autre grande ville du Canada. En fait les petits caractères sur les boîtes aux lettres précisent que pour les habitants de Vancouver, ce service ne vaut que pour les grandes villes de l'ouest du Canada et qu'il faut deux jours pour le reste du pays...

BILAN DE FIN D'ANNEE

L'imposition d'un gel sélectif des prix et des salaires, à la mi-octobre, alors que l'économie avait déjà amorcé une reprise, a ajouté aux doutes qui assombrissent les prédictions économiques concernant l'année qui vient.

On prévoit de façon générale, une hausse du taux de chômage en 1976, mais également une diminution des pressions exercées sur les budgets particuliers, parce que les prix monteront moins rapidement qu'il l'ont fait en 1975.

Le gouvernement et les observateurs individuels ne s'entendent pas sur les effets possibles du programme fédéral de resstriction. Ce programme, devenu loi à la mi-décembre, doit rester en vigueur pendant trois ans.

Le Congrès du travail au Canada CTC, prédit que le taux de chômage va s'élever à 8.5 pour cent de l'effectif ouvrier. En 1975, il a été de sept pour cent environ.

Le CTC, qui représente quelque deux millions de travailleurs, est fortement opposé aux directives anti-inflationnistes fédérales, et soutient qu'il va retomber principalement sur les salariés, mais qu'il ne contrôlera pas les prix.

Les prix montent

Les économistes de l'Université de Toronto prédisent que les prix au consommateur vont monter de 9.6 pour cent en 1975, même si le programme de restrictions fonctionne. L'Objectif du gouvernement, tel qu'il a été annoncé, est de réduire d'ici 1978, la hausse des prix au consommateur, aux environs de quatre pour cent. Les hausses de salaires doivent être limitées à huit pour cent pendant la première année des contrats signés après le 14 octobre, à six pour cent pendant la deuxième année et à quatre pour cent pendant la troisième année.

On permet des allocations additionnelles de deux pour cent représentant la part du travailleur dans l'augmentation de la production, plus deux pour cent comme rattrapage pour les groupes qui ont été dépassés par la majorité, ce qui représente une hausse maximum de 12 pour cent pendant la première année. Les hausses de prix doivent être maintenues au strict nécessaire correspondant à la hausse des coûts de production.

La Commission de lutte contre l'inflation, organisme de surveillance pour le programme de restrictions, demandera à plus de 200 grandes entreprises et à leurs filiales de donner un avis de 30 jours pour les hausses de prix dépassant deux pour cent des revenus annuels bruts.

Prix des aliments

Mises à part, certaines pressions exercées sur les manufacturiers et les distributeurs, les prix des aliments ne seront pas directement contrôlés. M. Thomas Bolton, président de Dominion Stores, Ltd, prédit que les prix des aliments monteront de 15 pour cent en 1976.

Le gel de 60 jours imposé sur le prix des produits non périssables par les grandes chaines de supermarchés, à la mi-novembre, n'aura probablement aucun effet durable. Mais on prévoit qu'il aidera à maintenir les hausses des prix de détail des aliments un peu au dessous de 15 pour cent en 1975.

Le gouvernement a passé la plus grande partie de 1975, à raffermir son programme pour prendre l'économie en mains. L'échec au début de l'année, des restrictions volontaires sur les salaires et les prix exigés, après que les syndicats eurent refusé leur appui, a été suivi d'un budget fédéral en juin.

M. John Turner, alors ministre des Finances, avait prédit une réduction de 1 milliard dans les dépenses fédérales. Mais les réductions concernaient des projets de dépense, et n'ont pas réduit les déboursés globaux du gouvernement.

A la fin de l'année, le gouvernement a lancé un autre programme de réduction des coûts, afin de prouver son désir de se restreindre. On prévoyait à la fin de 1975, qu'un nouveau budget serait annoncé au début de la nouvelle année, pour souligner la position fédérale.

M. Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, a déclaré que le gouvernement réduirait ses dépenses de $1.5 milliard pour l'année financière commencant le 1 avril 1976.

Après la démission de M. Turner, en septembre, M. Donald Macdonald, qui était ministre de l'Energie, a été chargé du portefeuille des finances. C'est sous son administration que le gel sélectif a été imposé.

Ce programme de directives est survenu au moment où l'inflation avait commencé à diminuer. Pendant, l'été, le taux annuel avait été de plus de 13 pour cent. Après septembre, il avait diminué à 10.5 pour cent.

L'économie a commencé à reprendre vers le milieu de 1975, après une année presque entière de croissance négative. Vers le troisième trimestre, la valeur réelle des marchandises et services augmentait à un taux annuel de quatre pour cent.

Mais même en tenant compte de la croissance forte et continue pendant les trois derniers moins de 1975, on prévoyait que le produit national brut ne connaîtrait pas de croissance réelle, mais qu'il subirait plutôt un léger déclin pour 1975.

On prédisait que les dépenses accrues des consommateurs, plus une reprise de l'industrie, du logement, amèneraient une croissance réelle de quatre à cinq pour cent en 1976.

Investisseurs prudents

Cependant, les investisseurs continuaient d'être prudents. La Banque Canadienne Impériale de Commerce prédisait que les dépenses capitales en usine et en équipement, qui représentent un plus grand nombre d'emploi, diminueraient pendant une grande partie de 1975, à cause de l'incertitude concernant le programme de directives.

Les mises en chantier d'habitations, au ralenti pendant la presque totalité de 1975, ont commencé à reprendre vers la fin de l'année.

Le gouvernement a annoncé un programme visant à attirer $750 millions de plus des institutions financières en 1976, afin de construire les logements pour les familles à revenus modiques ou moyens.

Les Etats-Unis ont émergé d'une profonde récession pendant une grande partie de 1975, et ils semblaient s'acheminer vers une relance économique continue. Cela aurait un impact considérable sur l'économie canadienne.

Les pertes énormes et continues subies par le Canada dans le commerce des automobiles et des pièces avec les Etats-Unis, quelque $6.3 milliards pendant les neuf premiers mois de 1975, ont provoqué une étude fédérale du pacte de l'automobile conclu entre le Canada et les Etats-Unis en 1965.

M. Macdonald a laisé entendre que si les Etats-Unis veulent inclure des changements dans le pacte, le Canada est disposé à négocier. M. Claude Bennett, ministre ontarien de l'Industrie, a déclaré qu'il veut que le prix des automobiles canadiennes soit réduit, conformément aux objectifs originaux du pacte.

Le commerce étranger a été faible en 1975. On estimait à plus de $1 milliard la perte subie en commerce de marchandises, et on évaluait de $4.5 milliards à $5.5 milliards de déficit global du compte courant.

La Banque de Commerce estimait qu'en 1976, il y aurait probablement un léger surplus dans le commerce de marchandises.

La réduction des exportations de pétrole aux Etats-Unis a accru pour le Canada, la nécessité d'obtenir des capitaux d'investissement de l'étranger.

En 1976, les exportations seront réduites à une moyenne de 460,000 barils par jour, alors qu'elles ont été en 1975, de 700,000 barils. D'ici 1981, elles seront totalement éliminées. Etant donné le déclin de la production intérieure, le Canada deviendrait de plus en plus dépendant du pétrole importé.

Le budget de juin a permis aux prix du pétrole brut de monter de $6.50 le baril le 1er juillet, haussant d'environ cinq cents le gallon les prix de l'essence et de l'huile de chauffage. Le gouvernement de l'Ontario, à la veille d'élections provinciales, a gelé ses prix jusqu'au 15 novembre et le Manitoba a fait de même mais la population de ces provinces paye maintenant des prix plus élevés.

Le ministre de l'Energie, M. Alastair Gillespie, a prédit de nouvelles hausses, "afin que les prix intérieurs rejoignent le niveau mondial". Ce niveau mondial est présentement de $11.51 le baril contre le prix de $8 auquel est gelé actuellement le baril domestique.

Après une année riche en négociations, on prévoit peu de renouvellements de contrats syndicaux pour 1976. Cependant, parmi les plus importants, il y aura celui de 100,000 employés de chemin de fer répartis dans 16 syndicats, ainsi que les 25,000 employés en grève dans l'industrie des pâtes et papiers au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publiée par
La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	
Par jour:	.20
Samedi:	.35
Semaine:	1.25
Année:	65.00

DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS

Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Canada	5.50	16.00	31.00	60.00
Etats-Unis	6.00	16.00	31.00	60.00

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679

Le crime à Montréal

"Personne ne sait plus ce qui se passe"

— Un inspecteur de police

par Yardena Arar

MONTREAL (PC) — "Personne ne sait plus ce qui se passe à Montréal", a déclaré au début de 1975 un inspecteur de police. A ce moment-là, il y avait dans la ville environ un meurtre par jour. Vers la fin de l'année, le nombre des meurtres avait diminué, mais le bilan final — plus de 100 meurtres — constituait malgré tout un record sans précédent pour n'importe quelle ville canadienne, et témoignait d'une année fertile en règlements de compte sanglants, qui ont scandalisé la population et horrifié la police.

Les commentaires de l'inspecteur, exprimés à la suite de l'assassinat, en janvier, de 13 personnes au cabaret Gargantua, dans le nord-est de la ville — un des crimes les plus répugnants attribués à la pègre — furent corroborés par plusieurs représentants officiels de la police, au moment où s'achevait l'année 1975.

Vers la mi-décembre, le nombre des homicides à Montréal avait atteint 105, soit une hausse de plus de 50 pour cent par rapport au total de 1974. Le bilan pour l'ensemble du Québec s'élevait à 206, soit une hausse de 33 pour cent.

Le Bureau des enquêtes criminelles de la police de la Communauté urbaine de Montréal et celui de la Sûreté du Québec attribuent plus du tiers des homicides commis dans la province à des règlements de comptes, particulièrement parmi les factions rivales impliquées dans le trafic des drogues.

Vingt-six des victimes ont été tuées au cours de quatre meurtres en série, a dit la police.

Dans un placard

Les meurtres du Gargantua étaient particulièrement horribles. Douze des victimes, qui sont mortes d'asphyxie après avoir été enfermées à clef dans une petite pièce à laquelle on a ensuite mis le feu, étaient, croit-on, des innocents tués parce qu'ils avaient été témoins de la tuerie.

Moins d'un mois plus tard, quatre hommes étaient battus à coups de revolver à la veille de la Saint-Valentin, dans un bar-discothèque de la banlieue de Brossard. Un témoin à l'enquête de la Commission sur le crime organisé a décrit ce meurtre comme étant l'aboutissement d'une querelle d'un an entre deux gangs de l'ouest de la ville.

La police croit que le meurtre perpétré en mai sur la personne de trois hommes et de deux femmes, à St-Bruno, près de Montréal, était relié au trafic des drogues.

Au cours d'un autre incident, les corps criblés de balles d'une jeune femme, de son ami et des parents de ce dernier ont été retrouvés dans un appartement de l'est de la ville, en octobre. La police croit que la femme était "l'âme dirigeante de plusieurs vols à main armée et actes de piraterie" commis par des gangs de l'est de la ville. La police croit également qu'au moins cinq jeunes gens — non inclus dans le bilan des meurtres — qui ont disparu en juin d'un repaire de motocyclistes, sont également tombés victimes d'un autre règlement de compte relié au trafic des drogues.

Le calme revenu

L'inspecteur Jean-Claude Rondou, chef du Bureau des enquêtes criminelles de Montréal, a déclaré que la vague de meurtres crapuleux avait diminué vers la fin de l'année. "Deux ou trois gars vraiment durs ont été descendus en octobre", a-t-il expliqué.

Le crime organisé en général a fait l'objet d'un examen sérieux pendant les deux séries d'audience de la commission. Une des séries d'audiences, l'été dernier, avait trait à la vente de la viande avariée, tandis que la plus récente était surtout orientée vers les activités criminelles plus traditionnelles imputables aux "familles" de la pègre.

Selon l'inspecteur Rondou, les audiences de la CECO sont une force positive en ce qu'elles révèlent au public que les personnes qui témoignent après avoir été témoins d'un crime peuvent bénéficier d'une protection spéciale. Cependant, les audiences ont été centrées davantage sur les activités criminelles plus anciennes, et non pas sur la vague de meurtres survenue cette année.

Un garçon de six ans fut tué, en octobre, d'une balle apparemment tirée par Denis Martel dans l'intention de se suicider. Martel, sorti de prison quelques semaines auparavant à cause d'une erreur administrative, s'est suicidé pendant une fusillade avec la police, après avoir arraisonné un autobus scolaire après une tentative de hold-up dans une banque.

Dossiers fermés

L'inspecteur Rondou a indiqué que les dossiers sont refermés sur environ la moitié des meurtres commis à Montréal. Cependant, il a ajouté qu'il y a encore de nombreux cas non résolus, comme les meurtres du Gargantua, où la police croit que les meurtriers ont eux-mêmes été tués par la suite.

L'extorsion a été également en vogue cette année, mais la police a signalé qu'elle avait eu plus de succès à enrayer ce genre de crime. Le cas le plus spectaculaire a peut-être été l'enlèvement, en juin, de Mme Lina Blanchet, femme d'un riche manufacturier de margarine. Mme Blanchet avait été détenue contre une rançon de $1 million dans une ferme de Drummondville jusqu'au moment où la police l'a retrouvée saine et sauve, cinq jours après son enlèvement. Les bandits, deux frères ont plaidé coupable et ont reçu une sentence de 15 ans.

A Montréal, la police a précisé que le fait que 84 pour cent des cas d'extortion — ces dernières au nombre de 77 — ont été résolus est dû surtout à un programme de coopération avec les autorités bancaires. Ce programme a été instauré au printemps dernier.

L'inspecteur Rondou a attribué la hausse de 61 pour cent des vols à main armée à Montréal à la facilité avec laquelle on peut se procurer des armes à feu et au manque de peines sévères pour la possession illégale de ces armes. Le nombre des vols à main armée atteindra vraisemblablement 4,200 d'ici la fin de 1975.

"Il est difficile de ne pas être irrité quand on voit un homme condamné à six mois de prison pour pari illégal, et un autre condamné à seulement $25 pour port illégal d'arme à feu", a-t-il déclaré.

La Terre pourrait être débarrassée à jamais de la variole d'ici 1978

GENEVE Reuter — Le rêve de pouvoir à jamais débarrasser le monde de l'une des maladies les plus redoutées, la variole, sera peut-être devenu réalité en 1978.

C'est ce qu'espère fortement l'Organisation mondiale de la santé OMS, qui vient de lancer une vaste campagne internationale contre le dernier foyer sérieux de variole qui subsiste encore: celui de l'Ethiopie.

La variole, qui dans sa forme la plus grave fait une victime sur cinq, a déjà pratiquement disparu de toutes les régions du monde, sauf de provinces retirées de l'Ethiopie, où vivent environ 250,000 personnes.

Pour la première fois dans l'histoire, la variole a été éliminée de l'Asie. Les derniers cas avaient été signalés au Bangladesh. Le Dr Donald Henderson, directeur du programme anti-variole de l'OMS a précisé qu'un contrôle systématique était effectué dans les 150,000 villages du Bangladesh pour s'assurer que la maladie a complètement disparu.

Dernier bastion

Une équipe de 500 Ethiopiens et de 14 conseillers internationaux vont maintenant concentrer leurs efforts sur le dernier bastion où la variole est encore endémique. Ils utiliseront pour se rendre dans les villages quatre hélicoptères et 70 véhicules.

Au moins 90 villages éthiopiens ont fait état de cas de variole au cours des dernières semaines, mais l'OMS n'en n'espère pas moins qu'elle réussira dans la phase finale d'une campagne qu'elle a engagée, il y a huit ans, a précisé le Dr Henderson.

La variole en Ethiopie n'est, de toutes façons, pas aussi grave que celle qui sévissait en Asie, variola major. Une personne sur cent seulement succombe à la maladie.

Les troubles qui ont eu lieu dans le Godjam, à 400 kilomètres au nord-ouest d'Addis Abéba, n'ont pas permis de poursuivre la campagne anti-variolique dans une région de 190 kilomètres carrés où des cas de variole s'étaient déclarés.

En dehors du Godjam, la variole est restreinte à deux petites régions dans le Merhabete, à 160 kilomètres au nord-est d'Addis Abéba, et à Garmuleta, à 500 kilomètres au sud de la capitale.

Bilan

Le ferme soutien des autorités locales et l'ampleur de la campagne ont permis de venir à bout de la méfiance traditionnelle à l'égard de la vaccination en Ethiopie, a déclaré le Dr Henderson.

"Quelques-uns n'avaient jamais vu une équipe sanitaire de leur vie. L'un de nos hélicoptères a été détruit par une grenade.

"C'était dans une communauté chrétienne. Ils croyaient que nous étions des musulmans et que la vaccination ferait d'eux des musulmans", raconte le Dr Henderson.

Quand l'OMS a lancé sa campagne anti-variolique en 1967, la variole était à l'état endémique dans une trentaine de pays.

Selon le Dr Henderson, il y avait eu en 1967, de 10 à 15 millions de cas de variole dans le monde entier, entrainant la mort de trois millions de personnes.

Cette année, cinq pays ont signalé 18,700 cas de variole: Le Népal et la Somalie, tous les deux pour des cas venus de l'extérieur, l'Inde, le Bangladesh et l'Ethiopie. En tout, 3,000 personnes sont mortes de la maladie.

La fin ee la variole, que l'OMS espère pouvoir proclamer pour le début de 1978, ne signifiera pas fatalement la fin de la vaccination et des règles de quarantaine.

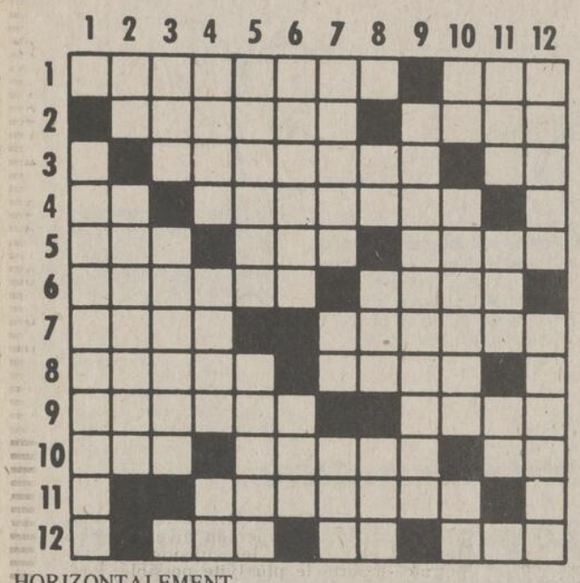
Un certain nombre de pays gardent ces règlements en vigueur, prêts à faire face immédiatement à l'éventualité d'une nouvelle épidémie...

MOTS CROISÉS

PROBLEME 3070



PROBLEME 3071



HORIZONTALEMENT

1–Refrain. – Inférieur.
2–Pratiqua la nage. – Sans couleur.
3–Cabaret. – Marque la situation.
4–Coups de baguette. – Travail pénible (pl).
5–Personne bavarde. – Non vêtus. – Du sexe masculin.
6–Contribution pécuniaire exigée des citoyens. – Action de mettre.
7–Eau salée (pl). – Presser.
8–Tribu sauvage. – Facile.
9–Orifice extérieur des narines. – Déesse égyptienne.
10–Cravate (anglais). – Prière. – Nég.
11–Demeures sombres et tristes.
12–De la naissance à la mort. – Unit les parties du discours. – Que l'on respire.

VERTICALEMENT

1–Colorer avec de l'orpiment.
2–Seul. – Aurais de l'affection pour.
3–Homme très avare. – Prise de passion.
4–Le même en valeur. – Petit prophète. – De l'alphabet grec.
5–Est, orient. – Consacré.
6–Espèce de vautour (pl). – Canton suisse.
7–Qui ne sont pas communs. – Poss. – Dans la rose des vents.
8–Sans ornement. – Mois. – Bien qu'une femme apporte en mariage.
9–Autorisation.
10–Sym. chim. – Ecope à poignée pour sortir l'eau hors des embarcations (pl). – Poss.
11–Bière anglaise. – Général américain. – Préf. priv.
12–Qui a du sens. – Cultivé pour ses belles fleurs.

La gare Windsor ne serait pas démolie

MONTREAL (PC) — La gare Windsor aurait été reconnue comme un édifice d'intérêt national et elle ne serait pas démolie.

C'est ce que les Amis de la gare Windsor ont affirmé, au cours du week-end, disant avoir appris par la voix du secrétaire du Conseil canadien des monuments et sites historiques, que cet édifice ainsi que l'Union Station, de Toronto, étaient reconnus édifices dont l'architecture est d'intérêt national. Cette décision serait bientôt confirmée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord.

Depuis plusieurs mois, les Amis de la gare Windsor avaient tenté par tous les moyens de convaincre le Canadien Pacifique et les autorités gouvernementales de préserver cet édifice du Square Dominion. Des pétitions furent signées, des pressions furent exercées par divers groupes avant que la Commission des biens culturels du Québec et le ministre des Affaires culturelles du Québec n'en interdisent momentanément la démolition par le biais d'un avis d'intention de classer bien culturel l'église Saint-George, située à côté de la gare. La décision du Conseil canadien des monuments et sites historiques vient en fait confirmer de façon définitive cette interdiction.

A WATERLOO
LIBRE SERVICE TEXACO
AVEC BAIES A LOUER
POUR INFORMATION:
GRANBY: 378-2377
SHERBROOKE: (819) 569-9168
TOUTE DEMANDE SERA TRAITÉE CONFIDENTIELLEMENT

Woolco
Lampes éclair BLUE DOT, d'excellente qualité



Les cubes éclair SYLVANIA, pour saisir les premiers sourires de 1976

Ne laissez pas ces précieux moments vous échapper, captez-les en photo avec les cubes éclair SYLVANIA!

MAGICUBES	Paquet de 3	1.95
FLASHCUBES	Paquet de 3	1.48
Lampe éclair M3B	Paquet de 12	1.79
Lampes éclair M2B	Paquet de 12	2.19
Lampes éclair PRESS 25B	Paquet de 12	2.76
CUBES HIGH POWER	Paquet de 2	2.09
FLASH 8 ampoules	Chac.	2.49
BARRE ÉCLAIRS	Chac.	3.24

Ces prix sont en vigueur jusqu'au... 31 décembre incl.

LES GRANDS MAGASINS Woolco UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE
370 ST-JACQUES — PLAZA GRANBY, GRANBY
Lun mar mer 9h a m a 6h p m
Jeu ven 9h a m a 9h p m Sam 9h a m a 5h p m
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

Cinémas LES GALERIES DE GRANBY

JAWS
14 ANS
VERSION FRANÇAISE
LES DENTS DE LA MER



AVEC
ROY SCHEIDER
ROBERT SHAW
RICHARD DREYFUSS

JAWS-
12:15 - 2:25 - 4:35
6:45 - 9:00
CINÉMA 1

ET SI ON JOUAIT AU PAPA ET LA MAMAN
AUSSI LES DÉPRAVÉS SEXUELS
18 ANS adultes
DÉPRAVÉS - 1:30 - 4:40 - 7:50
PAPA 2:55 - 6:05
9:15.
CINÉMA 2

"ALICE N'EST PLUS ICI"
14 ANS

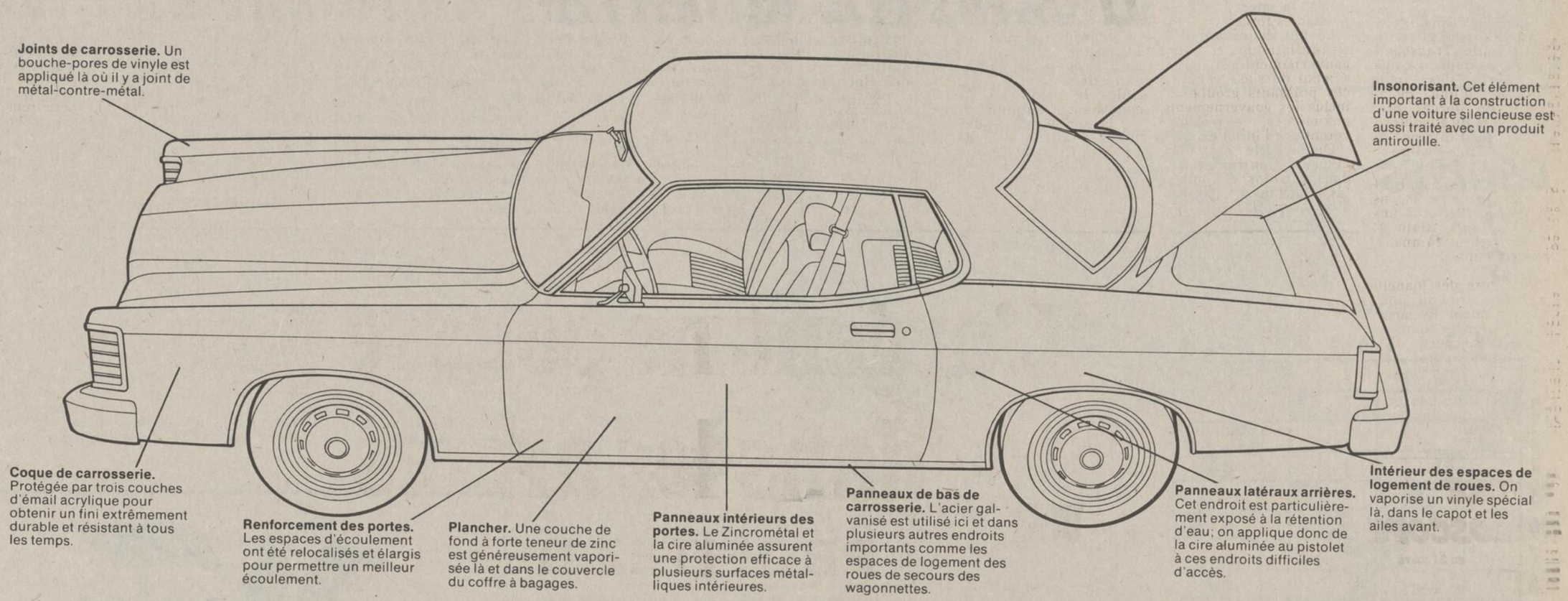


2e film: LA CORDE DE LA POTENCE
ALICE 1:00 - 5:00- 9:00
CORDE 3:05 - 7:05
CINÉMA 3

La qualité de construction des voitures 1976 de la Ford Motor Company vous donne des avantages aussi importants que:

Des mesures antirouille pour la durabilité de la carrosserie.

La meilleure moyenne d'économie d'essence parmi les trois grands fabricants d'automobiles.*



Voici des renseignements très importants si vous songez à acheter une nouvelle voiture.

L'utilisation croissante du sel et du chlorure de calcium dans les rues a accru les dangers de la corrosion pour toutes les marques de voitures et de camions. Le sel et l'humidité réunis forment une saumure qui s'infiltre dans les moindres recoins et s'attaque à l'intérieur de la carrosserie. Face à cet environnement difficile, la Ford Motor Company a adopté une série de mesures antirouille pour la durabilité de la carrosserie.

Voici quelques-unes des nombreuses raisons qui font de la qualité technique des voitures 1976 de la Ford Motor Company un excellent investissement.

Procédés antirouille pour la durabilité.

Nos ingénieurs sont fiers des mesures antirouille utilisées pour protéger les voitures de la Ford Motor Company. Dans tous les modèles, plusieurs procédés différents sont utilisés pour résister à la rouille. Chacun est conçu en fonction d'un objectif précis. Et chacun est appliqué à un endroit précis pour assurer la meilleure protection.

Voici quels sont ces procédés.

Acier galvanisé.

Nous utilisons de l'acier galvanisé dans plusieurs endroits importants, comme les panneaux de bas de carrosserie au-dessous des portes, les panneaux extérieurs d'auvent et les tabliers intérieurs des ailes des camionnettes, les logements des roues de secours, les panneaux régulateurs de hayons arrière et les coffres sous le plancher des wagonnettes. Lorsque l'acier ordinaire est galvanisé, il est recouvert d'un enduit contenant du zinc, un produit qui a fait ses preuves pour résister à la rouille. Certains véhicules 1976 de la Ford Motor Company contiennent plus de 9,800 pouces carrés d'acier galvanisé.

Zincrométal.

Le Zincrométal est un des plus nouveaux antirouille utilisé par la Ford Motor Company. Il utilise deux enduits protecteurs sur l'acier avant d'être formé en panneaux de carrosserie. Le premier enduit est une couche adhésive résistant à la rouille et cuit après l'application. La deuxième couche, une couche de zinc, est aussi traitée à la chaleur.

Le Zincrométal est utilisé dans certains des panneaux intérieurs des portes, dans les panneaux latéraux arrière des wagonnettes, et dans les panneaux intérieurs et extérieurs des hayons arrière.

La cire aluminée.

On a ajouté une couche de cire aluminée à plusieurs endroits de la carrosserie des voitures particulièrement exposés à la rétention d'eau, comme la surface intérieure des portes et des panneaux latéraux arrière. La cire aluminée est appliquée au pistolet dans ces endroits difficiles d'accès, et forme en durcissant une pellicule protectrice flexible. Ce travail est effectué par des spécialistes utilisant des tubes créés spécialement pour cette opération.

Couche de fond à forte teneur de zinc.

On utilise depuis 1960 une couche de fond à forte teneur de zinc dans les produits Ford. On la vaporise généreusement sur des surfaces importantes comme la face interne des panneaux extérieurs des portes, dans des parties des planchers et dans les couvercles des coffres à bagages. Pour bien appliquer cette couche de fond, on utilise des vaporisateurs spéciaux.

Bouche-pores de vinyle.

On vaporise un vinyle spécial comme couche protectrice dans des endroits difficiles d'accès et aussi importants que les capots, les ailes avant et l'intérieur des logements de roues. De plus, le vinyle est utilisé généreusement dans les joints métal-contre-métal, comme les passages de roues et les panneaux latéraux arrière et les hayons arrière des wagonnettes.

Insonorisant.

On doit une bonne part de la réputation de roulement silencieux des voitures Ford à l'utilisation judicieuse de matériaux insonorisants à l'intérieur de la carrosserie. L'addition d'un produit antirouille à cet insonorisant aide à prévenir la rouille.

Des vérifications constantes assurent la qualité de l'application de ces matières qui préviennent la rouille.

Il y a aussi les essais.

On retire des chaînes de production des carrosseries de voitures et de camions, et on les place dans de grandes cabines pour un essai de 10 jours sous des jets de sel. Après examen et analyse par des techniciens, on peut apporter rapidement en usine les améliorations nécessaires.

Le procédé de peinture de Ford combat la rouille.

On utilise un revêtement de phosphate pour que la peinture adhère le mieux possible à la carrosserie et pour que celle-ci résiste mieux à la rouille. Ce bain chimique nettoie la tôle de toute graisse, huile ou saleté de surface, et la recouvre de phosphate pour obtenir la meilleure surface possible pour l'application de la couche de fond.

On applique alors une couche de fond d'époxie. Pour la première couche de fond, Ford a mis au point un procédé électrolytique qui consiste à plonger toute la carrosserie de la voiture dans un réservoir rempli de peinture. On donne à la carrosserie une charge électrique positive, tandis que le réservoir est sous charge négative. Le résultat: la couche de fond se dépose par procédé électro-chimique sur les surfaces extérieures et intérieures, assurant une excellente résistance contre la rouille.

Les carrosseries de la Ford Motor Company ne sont pas toutes peintes dans des usines utilisant ce procédé électrolytique. Les autres sont vaporisées d'une couche de fond et reçoivent une protection similaire grâce à d'autres procédés pour la couche de fond, le scellement, le cirage et le zingage du métal.

Pour terminer, on vaporise trois couches d'émail acrylique par procédé électrostatique et on cuit l'émail pour former une couche brillante, durable, extrêmement solide et résistant à tous les temps.

Une meilleure carrosserie par une meilleure technique de fabrication.

Les divers panneaux de chaque voiture 1976 de la Ford Motor Company sont soudés ensemble avec grande précision, favorisant ainsi une grande solidité de carrosserie.

Les voitures intermédiaires et de taille normale sont munies d'un châssis exclusif à caisse de couple qui amortit les cahots, les vibrations et le bruit, avant qu'ils ne se fassent sentir dans la cabine. Les bruits et vibrations de la route sont encore plus réduits grâce à des supports de carrosserie en caoutchouc placés à des endroits étudiés.

Toutes les voitures plus petites ont une carrosserie monocoque entièrement soudée. La tôle de la carrosserie, la structure et la plateforme sont solidement soudées pour former une coque unique, résistante.

La construction monocoque des voitures plus petites et le châssis à caisse de couple des voitures intermédiaires et de taille normale contribuent au roulement réputé doux et silencieux des voitures de la Ford Motor Company.

Mesures plus efficaces pour éliminer les bruits, vibrations et secousses de la route.

Dans les gammes de voitures 1976 Ford et Mercury, des coussinets de caoutchouc dans la suspension avant réduisent la propagation des bruits et permettent aussi aux roues avant de reculer légèrement lorsqu'elles frappent un cahot. Ce recul contrôlé absorbe une partie du choc initial à sa source, avant qu'il n'atteigne la cabine.

Les améliorations des Ford Granada et des Mercury Monarch 1976 comprennent des coussinets de barres stabilisatrices plus doux à l'avant et un meilleur ensemble d'insonorisation. Et on a réduit les bruits dans la pompe à air thermoactive et dans le système d'échappement.

Les ressorts et les amortisseurs améliorés de toutes nos gammes de voitures ont été choisis en fonction des exigences individuelles de poids et de roulement de chaque véhicule, selon le modèle, le moteur, et l'équipement en option.

Quelle que soit la voiture 1976 de la Ford Motor Company que vous choisirez, vous profiterez des avantages d'une technique de qualité, qui contribue au roulement doux qui a fait la renommée de Ford.

Le programme d'insonorisation en neuf points.

Toutes les voitures de la Ford Motor Company offrent une douceur de roulement que vous pouvez vraiment sentir, grâce aux matériaux soigneusement choisis qui entourent la cabine et forment un écran protecteur contre le bruit et la température. A 9 endroits soigneusement choisis, des coussinets insonorisants en plastique, des isolants en fibre textile et un insonorisant vaporisé ont été ajoutés pour absorber efficacement les bruits extérieurs et pour isoler contre les températures extrêmes.

*LES VOITURES 1976 DE LA FORD MOTOR COMPANY SE SONT CLASSÉES EN TÊTE DES 3 GRANDS POUR L'ÉCONOMIE D'ESSENCE.

Lors des tests de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) sur les voitures 1976, celles de la Ford Motor Company ont réalisé la meilleure moyenne de millage en ville et sur les grand'routes, par rapport au volume des ventes.

Les tests de l'EPA sont effectués au dynamomètre pour stimuler la conduite en ville et sur les grand'routes. Bien que les résultats de l'EPA vous soient utiles comme base de comparaison, votre millage peut varier. Votre consommation d'essence dépendra de votre façon de conduire, des conditions de la route et de la température, et de l'entretien de la voiture.

Maintenant, vous connaissez les faits concernant la qualité de construction des voitures 1976 de la Ford Motor Company. Pour plus de renseignements, voyez le concessionnaire Ford ou Mercury le plus près. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

MERCURY LINCOLN FORD

Ford

Voyez les 76 à construction de qualité et à millage amélioré chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

Depuis 1968

Le premier ministre Trudeau vise surtout l'auto-discipline

MONTREAL PC — Le premier ministre Trudeau a affirmé samedi que "l'auto-discipline" a toujours été l'objectif commun des programmes de son gouvernement depuis qu'il est devenu premier ministre en 1968.

M. Trudeau a soutenu que la façon du gouvernement d'aborder le problème de l'inflation par exemple, partage le même objectif que le programme Perspectives-Jeunesse, c'est-à-dire rendre les Canadiens plus auto-suffisants.

Dans une interview accordée à la station radiophonique anglophone CJAD, le Premier ministre a catégoriquement nié que les mesures anti-inflationnistes de son gouvernement constituaient à plus ou moins brève échéance une condamnation à mort de la libre entreprise.

M. Trudeau a dit que l'économie était contrôlée par de puissantes corporations et de non moins puissants syndicats. Cela signifie donc que l'économie, loin d'être dirigée par la libre entreprise, est à la merci de ces puissantes forces.

Le but du programme anti-inflationniste du gouvernement est précisément de s'assurer que ces puissants groupes y inclus les gouvernements eux-mêmes, n'aggraveront pas l'inflation.

Quand le gouvernement entreprendra, dans trois ans, d'éliminer les contrôles qu'il vient d'imposer, il les lèvera dans le cas de ceux qui ont changé, mais il les maintiendra dans le cas de ceux qui n'auront pas modifié leur attitude, a poursuivi le Premier ministre.

Il a ajouté que le programme gouvernemental vise à "modifier le comportement et les attitudes" de façon telle que certains secteurs de l'économie exerceront un auto-contrôle et une auto-discipline.

"Nous n'aurons plus besoin de contrôles le jour où les Canadiens seront plus disciplinés."

Répondant à ceux qui soutiennent que le gouvernement prêche la modération tout en augmentant ses propres dépenses de 15 pour cent, le Premier ministre a dit que les dépenses anticipées avaient été réduites de 24 pour cent. Tout en notant que cela était déjà "un bon gain",

M. Trudeau a précisé que pour réduire les dépenses davantage, il aurait fallu réduire les pensions et l'aide à l'étranger. C'est précisément pour éviter la misère provoquée par des réductions fiscales et monétaires trop prononcées que le gouvernement a imposé les contrôles, a conclu M. Trudeau.

Le PC devra réaliser des gains importants au Québec

— Brian Mulroney

OTTAWA PC — Me Brian Mulroney, estime que le Parti progressiste-conservateur devra réaliser des gains importants au Québec, s'il veut prendre le pouvoir lors des prochaines élections.

Le candidat québécois de 26 ans, au leadership du Parti conservateur était interviewé dans le cadre de l'émission "Question Period" du réseau privé de télévision CTV, diffusée le dimanche.

"Le prochain leader du parti ne pourra former un gouvernement qu'à la condition qu'il puisse faire deux choses: maintenir l'situation au Canada anglais, et en second lieu, réaliser une percée dans la province de Québec."

M. Mulroney a souligné que le Parti conservateur est historiquement handicapé du fait qu'il ne s'est jamais donné un leader national bilingue et qu'il n'a pas de parti bien structuré au Québec.

Le candidat à la succession de M. Robert Stanfield ne croit pas que le fait qu'il ne siège pas aux Communes soit un handicap dans la course au leadership. Il peut soit attendre les prochaines élections générales ou encore se présenter à



des élections partielles dans une autre province si un député lui offrait son siège.

Tout en admettant que les conservateurs doivent être en mesure d'offrir une alternative fédérale aux Canadiens français, M. Mulroney ne croit pas que le Québec doive jouir d'un statut spécial dans ses relations avec le gouvernement fédéral.

"Ce sont des adultes, ils peuvent se défendre et s'occuper de leurs problèmes, tout comme l'Ontario et l'Alberta" a conclu M. Mulroney.

La route fait 5 victimes

TROIS-RIVIERES PC — La chaussée glissante de la route Transcanadienne, samedi, a causé la mort des cinq membres d'une même famille de Dorval, près de St-Louis de Blandford, à une quarantaine de milles de Trois-Rivières.

Les victimes sont M. Richard Joanette, 48 ans, sa femme, Marie 34 ans, et ses enfants, Alain, 15 ans, Christine 14 ans, et Richard 9 ans.

La voiture des Joanette a dérapé sur un pont, pour enfoncer le garde-fou et plonger dans la rivière Bécancour.

Quelques heures plus tard, un homme-grenouille de Victoriaville a trouvé les cinq cadavres dans la voiture, au fond de la rivière.

Des élections hâtives nuiraient au PNP

MONTREAL PC — L'ex-ministre libéral Jérôme Choquette, qui a quitté le Parti libéral pour former le Parti national populaire, PNP, a affirmé samedi que toute décision de déclancher des élections provinciales le printemps prochain, pourrait jouer un mauvais tour au premier ministre Bourassa.

Le simple fait de déclencher des élections prématurées serait un aveu de faiblesse de sa part, a déclaré M. Choquette qui était interviewé sur les ondes d'une station de radio anglophone.

L'ancien ministre de la Justice puis de l'Education avoue toutefois que des élections générales anticipées nuiraient à la fondation de son parti.

De l'avis du député d'Outremont, la seule justification d'élections anticipées serait que le gouvernement, jugeant qu'il lui faudrait augmenter sensiblement les taxes, décidait de demander un nouveau mandat avant de soumettre le prochain budget.

C'est le 29 octobre 1973, que les électeurs québécois sont allés aux urnes la dernière fois, élisant pas moins de 102 libéraux sur un total de 110 sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale. Normalement, les prochaines élections ne devraient donc avoir lieu qu'à l'automne 1977.

De l'avis de M. Choquette, les finances de la province sont dans un état précaire, en raison des sommes élevées nécessitées par les Jeux Olympiques et par le projet hydroélectrique de la baie James. Interrogé sur les chances du PNP, M. Choquette a répondu qu'il avait obtenu de nombreux appuis ces dernières semaines, tant à Montréal qu'en province.

"Les gens me téléphonent ou viennent me rencontrer après chaque discours que je prononce. Ils estiment qu'on a besoin de quelque chose de nouveau sur la scène politique québécoise."

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Votre caractère hésitant pourrait vous jouer de bien vilains tours. Si, vous décidez quelque chose, ne revenez jamais en arrière.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Vous êtes courageux et tenace. Bravo! Vous aurez l'occasion prochainement de mettre ces deux qualités en pratique, et cela vous réussira.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Une personne blonde entrera bientôt dans votre vie. Elle saura vous compenser de toutes vos désillusions passées. Bonne chance!

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Vous devriez déployer plus d'activité dans votre travail et montrer plus de considération envers vos employeurs. Autrement, vous pourriez les lasser.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Il n'est pas de doute que vous êtes chanceux(se). Mais combien de temps encore serez-vous favorisé(e) par les circonstances? Pas d'excentricités surtout.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Ne vous plaignez pas sans arrêt de votre sort. Celui-ci pourrait beaucoup s'améliorer, si vous montriez un peu plus d'optimisme.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Une nouvelle inattendue vous apportera beaucoup de joie et changera, très probablement, le cours de votre existence.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Une proposition vous parviendra bientôt au sujet d'une nouvelle affaire à entreprendre. Avant de l'accepter, réfléchissez à deux fois.

SAGITAIRE ♐ du 23 nov au 21 déc

Vous aurez des démêlés avec des voisins. Sachez vous montrer conciliant (e) et tâchez de ne pas couper les ponts entre vous. Tout finira par s'arranger.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc au 20 janv.

Un voyage vous attend au cours duquel vous connaîtrez une merveilleuse aventure. Mais ne vous y lancez pas à corps perdu.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Vous avez en ce moment des troubles d'estomac. Un peu plus de modération dans votre nourriture pourrait tout remettre en ordre.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Votre jalouise à l'égard de votre conjoint (e) pourrait tourner à votre détriment. Un conseil: ne vous tracassez pas pour des riens.

30 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR À TRAVERS LE CANADA

L'argent ne pousse pas dans les arbres

PROFITEZ DE LA

Vente SEMI-Annuelle

DE Cartier

COMPLETS 2 pièces
ORD. JUSQU'À $125
SPÉCIAL: $33.33
AUTRES COMPLETS
ORD. JUSQU'À $175
Spécial: $44.44

GILETS SPORT
ORD. JUSQU'À $70
Spécial: $22.22

CHEMISES SPORT ET CHANDAILS
ORD JUSQU'À $20
SPÉCIAL: $9.99

CHAPEAUX et CASQUETTES
20% DE RABAIS

Lot de MANTEAUX D'HIVER
ORD JUSQU'À $90
SPÉCIAL: $39.99
Tous nos manteaux d'hiver, rabais de 33⅓%

TOUS NOS CHANDAILS DE LAINE
RÉDUCTION DE
33⅓% à 50%

PANTALONS LOT SPÉCIAL
ORD. JUSQU'À $20
SPÉCIAL: $6.66

TOUS NOS VÊTEMENTS SPORT POUR L'EXTÉRIEUR MANTEAUX COURTS, VESTES DE SKI, VESTES de CUIR ou LAINE
RABAIS DE
33⅓% à 50%

CHEMISES HABILLÉES
ORD JUSQU'À $12
SPÉCIAL: $5.55

GANTS DOUBLÉS
RÉDUITS DE 20%
FOULARDS
RÉDUITS DE 33⅓%

CHARGEX — master charge

Cartier

Établis depuis 25 ans les magasins CARTIER possèdent 25 succursales au Québec dont 7 dans le Grand Montréal

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX disponibles dans tous nos magasins

GALERIES GRANBY

40, ÉVANGÉLINE
GRANBY

Bonne et

Hamburg frais haché

quelle aubaine!

64¢ LB

Poulets Catégorie "A" congelés Cryovac

2 À 4 LB

quelle aubaine!

74¢ LB

Foie de boeuf tranché-

SÉLECTIONNÉ

quelle aubaine!

68¢ LB

Truite arc-en-ciel congelée

quelle aubaine!

$1.28 LB

HARICOTS BLANCS THOMPSON	SAC 2 LB 1.35
RAGOÛT DE BOEUF OU IRLANDAIS-PURITAN	BOÎTE 24 OZ. LIQ. .95
TARTINADE CONCERT À LA NOIX DE COCO	POT 15 OZ. .89
BISCUITS GOGLU DE LIDO	PAQ. 13 OZ .64
TOMATES ENTIÈRES DE CHOIX—RODINA	BOÎTE 28 OZ LIQ. .58
CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY—ORDINAIRES	SACS JUMELÉS—8.8 OZ .89
NOURRITURE POUR CHAT VARIÉE-9-LIVRES	BOÎTE 6 OZ .23
THÉ EN SACHETS ORANGE PEKOE—SALADA	BOÎTE DE 180 3.25

VIANDES

TÊTE FROMAGÉE TAILLEFER	CONT. 10 OZ. .96
ROULÉS AUX OEUFS MINI-BILOPAGE	PAQ. DE 20 1.25
JAMBON CUIT TRANCHÉ BITTNER	PAQ 4 OZ. .99
BOLOGNE TRANCHÉ BITTNER	PAQ 16 OZ. 1.05
BACON SANS COUENNE JUBILÉE	PAQ. 1 LB 1.43
SAUCISSES FUMÉES DOMINO	PAQ. 1 LB .88
ÉPAULE DE PORC FUMÉ GENRE PICNIC MARQUE POPULAIRE	CELLO LB 1.05

Jeunes dindes catégorie "A"

CONGELÉES—CRYOVAC **78¢** LB

10-18 LB.

SALADE DE CHOU TAILLEFER	CONT. 16 OZ. .69
CRETONS TAILLEFER	CONT. 10 OZ. 1.19

Jeunes dindons catégories "A"

CONGELÉS

DELUXE GOLDEN BIRD IMPRÉGNÉS D'HUILE **88¢** LB

20 LB PLUS

AUSSI EN VENTE: VASTE CHOIX DE CANARDS— GROS POULETS À RÔTIR— POULES DE CORNOUAILLES ET DINDES FRAÎCHES— CATÉGORIE "A"

MARGARINE MOLLE DELSIE	CONT. 1 LB .53
HUILE VÉGÉTALE BLANCHET	BOUT. 32 OZ LIQ. 1.19
MÉLANGES À GÂTEAU VARIÉS—MONARCH "SNACK IN"	PAQ. 369 GR. .77
MÉLANGE À SAUCE B.B.Q. OU À SAUCE BRUNE 7/8 OZ—CLUB HOUSE	ENV. 1½ OZ .29
MÉLANGE À SAUCE À SPAGHETTI AUX CHAMPIGNONS-CLUB HOUSE	ENV. 1½ OZ .29
MÉLANGE À ASSAISONNEMENT À L'OIGNON POUR "HAMBURG"—CLUB HOUSE	ENV. 1 OZ .29
SACS À ORDURES GLAD	PAQ. DE 10 1.19
PELLICULE GLAD À EMBALLER LES ALIMENTS	ROUL. 200 PI. X 12" .77
SACS À SANDWICH GLAD	PAQ. DE 50 .57
POUDING NESTLÉ VANILLE—CHOCOLAT—BUTTERSCOTCH	BOÎTE 15½ OZ LIQ. .49
MINI POUDING INSTANTANÉ VARIÉ-NESTLÉ	3 PAQ. 5 OZ .73

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi le 6 janvier 1976 au Dominion: PLAZA GRANBY, 330 St-Jacques, Granby

DOMINION STORES LIMITED

Saucisses à déjeuner

TAILLEFER EN VRAC

quelle aubaine!

78¢ LB

Biscuits chocolat fudge ou brisures de chocolat Dares

SAC 2 LB

quelle aubaine!

$1.69

Boissons saveurs variées—F.B.I.

BOUT. 64 OZ LIQ.

quelle aubaine!

72¢

Riz longs grains

GEM

SAC 5 LB

quelle aubaine!

$1.54

Dominion, mon marché



heureuse année!

BISCUITS DIGESTIFS PEEK FREANS OU SHORTCAKE	PAQ. 15 OZ	1.04
CRISTAUX ALLEN'S À SAVEUR D'ORANGE	PAQ. DE 4 ENV. 3¼ OZ	.89
PIZZA DE LUXE CONGELÉE-KELLOGG	PAQ. 23 OZ	2.89
PIZZA AU PEPPERONI CONGELÉE—KELLOGG	PAQ. 21 OZ	2.59

PRODUITS DOMINION

FÈVES AU LARD DANS SAUCE TOMATE DOMINION	BOÎTE 28 OZ. LIQ.	.59
MARGARINE MOLLE RICHMELLO	CONT. 16 OZ.	.69
TIGES D'ASPERGE CONGELÉES—DOMINION CANADA DE FANTAISIE	PAQ. 10 OZ	1.01
CHOUX DE BRUXELLES CONGELÉS—DOMINION CANADA DE FANTAISIE	PAQ. 10 OZ	.56

Choux-fleurs

CONGELÉS—
DOMINION
CANADA DE
FANTAISIE

53¢

PAQ. 10 OZ.

PETITS PAINS CROISSANTS À DÎNER-PILLSBURY	PAQ. 8 OZ	.49
BEURRE D'ARACHIDE CRÉMEUX-KRAFT	POT 1½ LB	.99
DÎNER AU MACARONI KRAFT	PAQ. 7¼ OZ	.25

Débarbouillettes

SPÉCIAL!

POUR BÉBÉS—
PRIX COURANT $1.59

$1.29

PAQ. DE 70

SHAMPOOING CLAIROL BALSAM
POUR CHEVEUX NORMAUX
OU REBELS—BOUT. 8 OZ LIQ. 1.39

Coton-tiges soft-ex

SPÉCIAL!

PRIX COURANT .59

39¢

PAQ. DE 90

Dentifrice Stripe

SPÉCIAL!

PRIX COURANT .49

39¢

TUBE 50 ML

ALKA SELTZER POUR TROUBLES D'ESTOMAC	PAQ. DE 25	.85

Listerine

SPÉCIAL!

ANTISEPTIQUE—
PRIX COURANT $2.19
BOUT. 30 OZ. LIQ.

$1.59

TUMS ORDINAIRES OU SAVEURS VARIÉES	PAQUET DE 100	.95

DOMINION TIENT À REMERCIER TOUTE SA CLIENTÈLE POUR SON PATRONAGE DURANT 1975. NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE. NOUS ESPÉRONS POUVOIR VOUS SERVIR EN 1976.

Cocktail de Légumes E.D. Smith

BOUT. 28 OZ LIQ.

quelle aubaine!

39¢

Mélange à soupe poulet et nouilles Lipton

PAQ. DE 5 ENV.
2-1/8 OZ

quelle aubaine!

78¢

Diners Variés

FRENCH'S

PAQ. 7 OZ

quelle aubaine!

55¢

Chocolat Instantané

CHOCO CADBURY

CONT. 2 LB

quelle aubaine!

$1.69

Oranges Sunkist

JUTEUSES—GROSSEUR 88—
NOUVELLE RÉCOLTE
DE LA CALIFORNIE
DOUZAINE

quelle aubaine!

$1.19

Fèves au lard

DANS SAUCE
TOMATE—DOMINION
BOÎTE 19 OZ. LIQ.

quelle aubaine!

42¢

MAQUEREAU

HIGH LINER

7 OZ

quelle aubaine!

32¢

Pommes de terre

DU NOUVEAU-BRUNSWICK

CANADA NO 1
SAC 10 LB

quelle aubaine!

87¢

des fêtes!

Heures d'ouverture pour les fêtes

LUNDI 29 DÉC. - 9.00 à 6.00
MARDI 30 DÉC. - 9.00 à 6.00
MERC. 31 DÉC. 9.00 à 6.00
JEUDI 1er JANVIER - FERMÉ
VENDREDI 2 JAN. - 1.00 à 9.00
SAMEDI 3 JAN. - 8.30 à 5.00

Les Russes surpris !

La Chine relâche trois aviateurs

PEKIN, Reuter — Trois aviateurs soviétiques relâchés samedi par les Chinois, après 21 mois de détention, attendent à l'ambassade soviétique de regagner leur pays, probablement lundi à bord d'un vol régulier d'Aéroflot.

La nouvelle de leur libération, et la façon dont les Chinois ont pratiquement accepté la version soviétique de l'incident, ont surpris tout le monde.

Un diplomate occidental rapporte que l'ambassadeur d'Union soviétique, M. Vasily Tolstikov, lui a confié que l'initiative chinoise constituait "un mystère complet".

Les relations sino-soviétiques sont tellement mauvaises — et aucun signe de rapprochement ne s'est manifesté récemment — que les diplomates en poste à Pékin ne savent que penser de cette initiative.

"Il s'agit de la première bonne nouvelle que les Soviétiques reçoivent de Pékin depuis des années et il ne s'agit pas simplement d'un geste de bonne volonté à l'occasion du Nouvel an", estime un observateur expérimenté des affaires chinoises.

Version acceptée

On analyse également à Pékin les termes du communiqué publié samedi par les Chinois.

Pékin a pratiquement accepté la version maintenue depuis le début par Moscou, à savoir que les trois hommes à bord de leur hélicoptère s'étaient égarés par mauvais temps et avaient été obligés de faire un atterrissage forcé en territoire chinois.

A l'époque, les Chinois avaient qualifié la version soviétique de "tas de mensonges", affirmant que les hommes effectuaient une mission d'espionnage.

Mais le communiqué de samedi déclarait qu'après enquête approfondie, les services de sûreté de l'Etat avaient conclu que la version soviétique de l'incident était "plausible".

Des diplomates se demandent si la formulation du communiqué n'a pas donné lieu à des consultations sino-soviétiques, la Chine acceptant d'admettre que les accusations d'espionnage n'étaient pas fondées et les Soviétiques s'engageant en échange à ne pas tirer d'arguments pour leur propagande, en dramatisant les épreuves subies par les trois hommes.

Rapprochement?

Mais bien sûr, la question primordiale est de savoir si cette libération annonce un rapprochement entre les deux grands du communisme mondial, qu'opposent querelles idéologiques et litiges frontaliers.

En fait, rien n'a indiqué en 1975 un rapprochement. Pour Pékin, Moscou demeure l'ennemi numéro un.

Sur le plan intérieur, la campagne de presse politico-littéraire qui dénonçait par personnage de roman interposé "les capitulards", semblait exlure tout compromis avec le Kremlin.

Les diplomates en poste à Pékin estiment qu'il est encore trop tôt pour savoir si cette initiative annonce un sérieux effort pour normaliser les relations sino-soviétiques mais tous conviennent qu'elle supprime au moins une cause directe de friction.

"L'Afrique doit appuyer l'URSS et l'aide qu'elle fournit à l'Angola"

—Idi Amine Dada

Le maréchal Idi Amine Dada, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a déclaré que l'Afrique doit appuyer l'Union soviétique et l'aide qu'elle fournit à l'Angola.

Le président Amine Dada, qui recevait dimanche, à Kampala, l'ambassadeur du Burundi, M. Kamenge, a souligné que "l'URSS ne colonise pas l'Angola et que les Russes qui sont sur place ne sont pas des mercenaires... "Evoquant également la présence cubaine dans ce pays, le chef de l'Etat ougandais a souligné qu'ils étaient présents à la demande d'un mouvement angolais "qui lutte pour expulser les forces sud-africaines du territoire de l'Angola". "Chaque nation d'Afrique a-t-il dit, est libre de se procurer des armes n'importe où pour se défendre..."

On apprend par ailleurs, dimanche à Kampala que l'un des trois mouvements angolais, l'UNITA, Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola, a proposé un plan de paix pour résoudre la crise angolaise. Ce plan de paix soumis au maréchal Amine préconise notamment un cessez-le-feu immédiat sur tous les fronts sous les auspices de l'OUA, l'envoi en Angola de troupes de différents pays africains sous le commandement de l'organisation africaine, la démilitarisation de Luanda, la capitale actuellement aux mains du MPLA et l'organisation d'élections contrôlées par l'OUA.

Armée nationale

L'UNITA propose également que le comité de défense de l'OUA aide les mouvements angolais à former une armée nationale.

De son côté, l'Afrique du Sud dont l'intervention en Angola est vivement critiquée, pourrait présenter à l'occasion de la prochaine conférence extraordinaire de l'OUA, le 10 janvier prochain, une initiative de paix tendant à débloquer la situation.

Selon le journal sud-africain, Sunday Times, Pretoria proposerait de retirer ses troupes d'Angola à condition que les effectifs soviétiques et cubains soient également retirés. L'Afrique du Sud réclamerait aussi des garanties concernant la sauvegarde de ses intérêts sur la frontière namibienne qui jouxte l'Angola.

Cette initiative, estiment les observateurs, a peu de chance d'être acceptée par les partis intéressés. En effet, le président du MPLA qui est également président de la République populaire d'Angola, M. Agostinho Nato a déjà déclaré qu'il n'attendait pas de résultat concret de la réunion extraordinaire de l'OUA, car, a-t-il affirmé, les pays africains ne seraient pas unanimes à condamner l'Afrique du Sud et le Zaire qui soutiennent les adversaires du MPLA, le FNLA et l'UNITA.

Révolution anti-colonialiste

De son côté, le directeur de l'information de la République populaire, M. Luis de Almeida, a affirmé qu'il n'était pas possible de comparer l'engagement de Cuba dans la guerre d'Angola avec celui des forces sud-africaines.

"Les Cubains sont venus aider un Etat souverain en entraînant ses troupes, a-t-il souligné, alors que des unités sud-africaines interviennent directement dans le conflit".

L'Union soviétique, a, quant à elle, déclaré par le truchement des Izvestia que le soutien de l'URSS au MPLA se justifie par "la poursuite de la révolution anti-colonialiste, après l'obtention de l'indépendance nationale.

Les troupes sud-africaines occupent depuis le 9 août dernier une zone d'environ 35 kilomètres de profondeur à l'intérieur du Territoire angolais pour protéger ditton officiellement à Pretoria, les travaux de construction de deux barrages dont dépendra l'alimentation en eau du territoire Ovambo, la région la plus peuplée de Namibie.

D'autres Sud Africains combattent également aux côtés de troupes de l'UNITA, bien que les autorités de Pretoria n'aient jamais admis leur participation.

Mercenaires américains?

SAN DIEGO, Californie (AFP) — San Diego serait un des principaux centres de recrutement de mercenaires américains pour l'Angola, la Rhodésie, Israël et pour n'importe quelle autre partie du monde où leurs services sont demandés, indique le quotidien local, San Diego Tribune.

Dans une série d'interviews, ce journal énumère une longue liste de sociétés spécialisées dans le recrutement de "soldats de fortune". Une des principales organisations de recrutement serait "Aliyah" qui se consacre plus particulièrement au recrutement d'anciens combattants américains pour l'armée israélienne en liaison avec l'attaché militaire d'Israël à Washington, affirme le journal.

La compagnie "Anubis Ltd" se spécialise quant à elle au recrutement de spécialistes militaires pour la Rhodésie et l'organisation anti-castriste "Alpha 66" qui aurait une force paramilitaire de 10,000 hommes aux Etats-Unis, pour la plupart en Floride.

Un des recruteurs cités par le "Tribune", un certain David Bufkin, de Kerman, près de Fresno Californie, affirme que les passages aériens des 400 mercenaires dont il assure l'acheminement en Angola ont été "à l'origine payés par la CIA après être passés par trois intermédiaires différents".

LIBAN

Fortes chances pour que la paix revienne

BEYROUTH (Reuter) — De nouveaux efforts du monde arabe sont déployés pour faire sortir le Liban de la guerre civile. La situation interne semble se stabiliser et connaître une accalmie.

Des entretiens à Damas entre le roi Khaled d'Arabie saoudite, M. Yasser Arafat président de l'OLP, et le président Hafez Assad de Syrie, auraient débouché sur un accord en trois points, croit savoir An Nahar.

Les Palestiniens craignent que la désagrégation du Liban favorise Israël et l'OLP à jouer un rôle important dans les tentatives de médiation récentes.

L'accord de Damas, poursuit An Nahar, comporte un engagement de l'Arabie saoudite de soutenir les initiatives de paix de la Syrie. Damas soutient les forces de gauche du Liban mais a cherché à obtenir le point de vue des dirigeants libanais de droite.

Le journal indépendant ajoute qu'un sommet restreint sera organisé à Riad avec les chefs d'Etat d'Arabie saoudite, d'Egypte et de Syrie. Riad ferait enfin des représentations internationales afin de contribuer à la fin des combats et au règlement politique de la crise libanaise.

Intervention israélienne?

La Syrie craint que la poursuite de la crise libanaise provoque une intervention de l'armée israélienne. Damas a répété que le Baas souhaitait la paix et la stabilité et a apporté sa médiation à plusieurs reprises.

La croite libanaise est sceptique quant à l'impartialité de la Syrie. Elle prend pour argument la présence des commandos palestiniens de la Saika pro-syrienne qui fait partie de l'alliance islamo-progressite du Liban.

Le journal An Anwar annonce de son côté de bonne source que M. Mahmoud Riad pourrait se rendre à Beyrouth dans les 48 heures pour participer aux efforts de médiation.

Au Caire, le secrétaire général de la ligue arabe a demandé, dimanche, aux pays arabes de mettre fin à la crise libanaise, une intervention militaire israélienne dans le pays menaçant la sécurité de tout le monde arabe.

Dans un message envoyé il y a quatre jours aux Etats membres, M. Riad a précisé toutefois que toûte action arabe devrait obtenir l'agrément de Beyrouth. Nous ne devons pas laisser l'ennemi israélien nous imposer une situation dans laquelle il détient l'initiative, a ajouté M. Riad.

Aucune solution n'est possible sans l'accord de la Syrie et de l'OLP et Damas fait le maximum pour apaiser la tension au Liban, a déclaré le secrétaire général. Un comité restreint pourrait être utile pour amener les adversaires libanais à composer, a-t-il dit.

Des combats ont été signalés par ailleurs, dimanche, entre factions de droite et de gauche sur les barricades qui séparent les quartiers musulmans et chrétiens de Beyrouth. L'intensité des affrontements a néanmoins décru dans les 24 heures.

Les combattants ont peu d'enthousiasme: beaucoup d'entre eux sont en position derrière des sacs de sable ou sur les toits à la merci des pluies torrentielles.

La diminution des combats est intervenue après la publication d'un communiqué du Conseil supérieur de coordination, qui regroupe les responsables de la sécurité et les différents mouvements. Le comité a indiqué qu'un accord avait été conclu sur un calendrier pour la fin des combats au cours des prochains jours.

Les Libanais, qui ont vu plus d'une quinzaine de cessez-le-feu s'écrouler dans les trois derniers mois, accordent peu de crédit au nouvel accord et le pessimisme des Beyrouthins n'a pas été dissipé par les fêtes de fin d'année.

PORTUGAL

Une fin d'année qui promet pour 1976

LISBONNE (AFP) — Les dirigeants politiques portugais, en ce dernier week-end de l'année, procèdent à des conversations de dernière minute pour remanier le gouvernement et élaborer les propositions de révision du pacte MFA-partis dans l'indifférence la plus absolue de la population.

Le Portugal est en vacances. Depuis le 24 décembre et jusqu'au 5 janvier le pays vit au ralenti, anesthésié par les fêtes et par deux ponts qui ont vidé les villes et fermé les commerces. Tout le monde semble avoir provisoirement oublié les appels à la productivité et à l'austérité, lancés le 23 décembre par le premier ministre, l'amiral Pinheiro de Azevedo. Dans certains milieux cependant, on s'indigne contre cette prolifération de jours fériés qui "ne sont pas la meilleure façon de contribuer à la reconstruction de l'économie alors que le pays est au bord de l'abîme".

Pour leur part, les dirigeants politiques ne sont pas en vacances. Dimanche, des conversations bilatérales devaient avoir lieu entre d'une part le Parti socialiste et le Parti communiste, d'autre part entre le Parti socialiste et le Parti populaire démocratique.

Les trois partis, membres du gouvernement, doivent se réunir une nouvelle fois, lundi, sous la direction du Premier ministre et du président Costa Gomes pour procéder au remaniement du gouvernement qui traîne depuis le 25 novembre. Ces réajustements portent notamment sur le remplacement des ministres qui ont quitté le PPD, du secrétaire d'Etat à l'Agriculture communiste, du ministre de l'Industrie et sur certains postes de secrétaires d'Etat qui n'ont jamais été pourvus.

Les partis doivent remettre, le 30 décembre, à la commission choisie par les Conseil de la révolution, leurs prôjets de définition des pouvoirs politiques et le rôle du Conseil de la révolution qui pourrait devenir une sorte de Conseil d'Etat ou de Conseil de la république, mode d'élection du président, rôle des forces armées.

Parmi les autres grands problèmes qui se posent au Portugal en cette fin d'année, figurent notamment celui de la réforme agraire, celui des prisonniers politiques et du retour de l'ex-général Spinola. Tandis que les familles des détenus du 25 novembre réclament avec insistance la libération des "militaires anti-fascistes", de nombreux "officiers spinolistes", arrêtés après le 11 mars, sont libérés sinon réintégrés dans l'armée.

Le choix de l'occasion, c'est Pepsi à prix réduit.



Pepsi vous offre l'occasion de battre l'inflation.

1.5 litre 65¢

750 ml (26 on.) 33¢

Cette offre ne sera en vigueur que pour un temps limité
elle n'est valable que chez les marchands participants de la région
desservie par l'embouteilleur Pepsi-Cola de Granby

GASTON BRETON INC.
738 - 740, rue Principale Granby

PEPSI

Toujours un bon choix à l'occasion d'une bonne soif.

Pepsi-Cola et Pepsi sont des marques déposées de Pepsi Co Inc.

Ils humilient les Rangers 7-3

Les Russes s'amusent comme des "p'tits fous"

NEW YORK (AP) — Vladimir Vikoulov et Vladimir Petrov ont obtenu chacun deux buts et une passe, hier soir, dans une victoire de 7-3 de l'équipe de l'Armée rouge contre les Rangers de New York.

La précision des passes des Soviétiques et leur rapidité à tirer au but sans arrêter la rondelle ont complètement embouteillé la formation Newyorkaise, qui a pris les devants après seulement 21 secondes de jeu, grâce à un but de Steve Vickers. Les Soviétiques n'ont cependant pas mis de temps à se ressaisir et ont ensuite surclassé leurs adversaires à tous les chapitres, sauf en ce qui concerne les mises au jeu. Ainsi, New York a remporté 32 des 45 premières mises en jeu de la rencontre.

Valeri Kharlamov a récolté un but et trois passes, et Boris Aleksandrov un but et deux passes.

Etourdis par l'habileté des Soviétiques à toujours remettre le disque au joueur laissé sans surveillance, les Rangers ont paru beaucoup plus lents et ont été incapables de déployer une attaque soutenue.

En deuxième période, Vladimir Popov et Alexandre Gousev ont été respectivement pénalisés à 7:58 et 8:46, procurant ainsi à l'équipe locale un avantage de deux hommes pendant 72 secondes. Trop nerveux, les Rangers ont précipité leurs gestes et n'ont pu profiter de cette occasion. Leurs passes n'atteignaient pas la cible ou étaient exécutées beaucoup trop mollement.

L'Armée rouge menait 3-1 à l'issue de la période initiale et 6-1 après 40 minutes de jeu.

Boris Mikhailov a marqué l'autre but des vainqueurs tandis que Rodrigue Gilbert et Phil Esposito ont scellé l'issue du match.

Russes 7, Rangers 3

PREMIERE PERIODE

1—RANGERS: Vickers (Esposito, Gilbert) 0:21
2—ARMEE ROUGE: Aleusandrov (Petrov, Gousev) 4:04
3—ARMEE ROUGE: Vikoulov (Shlouktov, Aleksandrov) 5:19
4—ARMEE ROUGE: Kharlamov (Vasilyev, Petrov) 19:42
Pénalités: Jarrett, R. 2:46, Greshner, R. 7:20, 10:13, 18:16.

DEUXIEME PERIODE

5—ARMEE ROUGE: Petrov (Kharlamov, Mikhailov) 1:26
6—ARMEE ROUGE: Vikoulov (Shlouktov, Aleksandrov) 14:21
7—ARMEE ROUGE: Mikhailov (Kharlamov, Gousev) 16:54
Pénalités: Popov, AR 7:58, Gusev, AR 8:46, Johnstone, R. 19:11.

TROISIEME PERIODE

8—ARMEE ROUGE: Petrov (Mikhailov, Kharlamov) 3:16
9—RANGERS: Gilbert (Esposito) 15:31
10—RANGERS: Esposito (Vickers, Sacharuk) 17:47
Pénalités: Vasilyev, AR 0:38, Esposito, R. 1:40, Fairbairn, R. 8:04, 12:42, Volihenkov, AR 16:05, Polis, R., Vadnais, R., majeure, 19:38.

Tirs aux buts:

Armée rouge	12	9	8	—29
Rangers	10	14	17	—41

Gardiens: Trettiak, Armée rouge; Davidson, Rangers.
Assistance: 17,500.

Le défenseur Ron Greschner a reçu trois pénalisations mineures consécutives au premier tiers et les Soviétiques en ont profité pour faire scintiller la lumière rouge à deux reprises.

Les Rangers ont mis à l'essai une série de tactiques — rudesse le long de la clôture, échec-avant exercé profondément en territoire adverse, passes très courtes — que les Soviétiques parvenaient toujours à déjouer aisément.

Les Raiders en finale

OAKLAND AP — Le quart-arrière Ken Stabler, a effectué trois passes de touché, hier, et les Raiders d'Oakland ont triomphé des Bengals de Cincinnati 31-28 dans un match éliminatoire de la Ligue nationale de football.

Les Raiders rencontreront dimanche prochain, les Steelers de Pittsburgh, champions en titre de la LNF, pour le championnat de la conférence américaine.

Stabler, qui avait atteint les receveurs Mike Siani et Bob Moore, en première demie, a procuré aux Raiders une avance de 31-14, au début du dernier quart, avec une passe de touché de deux verges à Dave Casper.

Les Bengals, ont ensuite donné la frousse aux Raiders en réduisant l'avance de ces derniers à seulement trois points. Ken Anderson, à la suite d'une interception de Ken Riley, a exécuté une passe de touché de 25 verges, à Charlie Joiner et a répété l'exploit sur une distance de 14 verges avec Isaac Curtis.

Les Raiders ont même commis un échappé au dernier quart, à leur propre ligne de 37 verges, mais ont pu reprendre possession du ballon, Anderson, après avoir été coincé derrière sa ligne de mêlée par Ted Hendricks, n'ayant pu regagner le terrain perdu.

Siani et Moore, qui ont respectivement capté des passes de touché de neuf et huit verges au deuxième quart, n'avaient réussi aucune réception de touché au cours de la saison.

Pete Banaszak a réussi l'autre touché des vainqueurs tandis que George Blenda a botté un placement de 27 verges.

Stan Fritts et Lenvil Elliott ont aussi croisé la ligne des buts pour Cincinnati.

Les Castors de Sherbrooke sont déclassés 17 à 1

TURKU, Finlande (PC) — La Suède a accordé un but au début du match, puis s'est mise en marche et a arraché une victoire de 17-1 aux Castors de Sherbrooke hier dans un match du tournoi international de hockey junior.

Daniel Chicoine avait donné les devants aux Castors à 5:15 de la première, mais les Suédois ont égalé les chances à 7:46 et ont pris les devants 3-1 à la fin du premier engagement. Ils ont écrasé les visiteurs en marquant neuf buts en période médiane.

Comme ils l'avaient fait lors du premier match du tournoi, les Castors ont tenté d'intimider leurs adversaires en présentant du jeu agressif.

Mais contrairement aux Finlandais, qui s'étaient inclinés 4-1, les Suédois ont tiré avantage du style de jeu des Castors et doivent rencontrer les Soviétiques aujourd'hui dans le match le plus important du tournoi.

Dans l'autre match hier, la Tchécoslovaquie a défait de justesse la Finlande 2-0.

La Suède et l'Union Soviétique ont maintenant des fiches de 1-0, le Canada et la Tchécoslovaquie ont remporté une victoire et subi une défaite et la Finlande a subi deux défaites en autant de matches.

Les Castors ont mérité 23 minutes de punitions contre seulement une mineure pour les Suédois.

Bjorn Johansson et Hans Sarkijarvi ont conduit l'attaque suédoise avec trois buts chacun. Bengt-Aaake Gustavsson, Lars Mohli et Thomas Gradi ont enfilé deux buts chacun pour les vainqueurs.

Cleveland 0, N.-Angleterre 4

PEREMIERE PERIODE

1—N.-ANGLETERRE: Webster (22) (Pleau, Selwood) 8:42
2—N.-ANGLETERRE: Arndt (4) (Climie, Charlebois) 18:29
Pénalités: O'Donnell, NA, Gruen, Cl. mineures, majeures 3:20, Pinder, Cl. 7:21, J. A. Stewart, Cl., Climie, NA majeures 19:11.

DEUXIEME PERIODE

3—N.-ANGLETERRE: Paiement (9) (Webster, Selwood) 9:34
4—N.-ANGLETERRE: Pleau (8) (Webster, Selwood) 13:15
Pénalités: Paiement, NNNAAA 111::::: ::::1111111111k,,,,,,, Moffat, Cl. mineure double, Selwood, NA 10:06.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalités: Schmyr, Cl. 4:23, Hangleben, NA 14:20.
Tirs au but:

Cleveland	7	4	6	—17
N.-Angleterre	14	12	5	—31

Gardiens: Whidden, Cleveland; C. Abrahamsson, N.-Angleterre.
Assistance: 9,822.

Boston bat les Flyers

PHILADELPHIE (AP) — Gregg Sheppard a brisé l'égalité à 1:08 de la fin hier soir et a finalement permis aux Bruins de Boston de remporter une victoire de 4-2 contre les Flyers de Philadelphie dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Le but de Sheppard a donné les devants 3-2 aux Bruins, puis à 47 secondes de la fin, Bobby Schmautz a marqué son deuxième but de la soirée, concrétisant la victoire de Boston.

Brad Park a marqué l'autre filet des Bruins.

Tom Bladon et Gary Dornhoefer ont riposté pour les Flyers.

PREMIER PERIODE

1—PHILADELPHIE: Bladon 4 (Kindrachuk) 2:19
2—BOSTON: Park 9 (Ratelle, Sheppard) 4:04
3—PHILADELPHIE: Dornhoefer 16 (MacLeish, Bladon) 8:15
Punitions: Birdgman Phi. 3:17, Lonsberry Phi. 8:29, Bladon Phi. 11:31, Doak B 13:36, Smith B, Dornhoefer Phi. 16:16, O'Reilly B 18:53.

DEUXIEME PERIODE

4—BOSTON: Schmautz 15 (Marcotte) 12:35
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

5—BOSTON: Sheppard 19 ..... 18:52
6—BOSTON: Schmautz 16 (Ratelle, Marcotte) 19:13
Punitions: Sims B, Kelly Phi. 4:54.

Tirs aux buts

Boston	11	10	22	—43
Philadelphie	14	12	6	—32

Gardiens: Gilbert, Boston; Stephenson, Philadelphie.
Assistance: 17,077.

Indianapolis 1 Cincinnati 4

PREMIERE PERIODE

1—Cincin.: Guite 14 (Hughes) 1.50
2—Cincin.: Plumb 6 (D. Sobchuck, Dudley) 2.50
Pénalité: Harbaruk 2.34

DEUXIEME PERIODE

3—Cincin.: Campbell 12 (D. Sobchuck, Plumb) 8.50
4—Cincin: Myers 5 (Campbell, Dudley) 11.31
5.—Indianapolis: Harbaruk 15 (Sicinski) 12.59
Pénalités: Smedsmo, C. 4.04, Clackson I, Guite, C. majeures, Proveciat I mineure double, inconduite, Indianapolis banc 7.54, Clackson, Guite majeures, Locas Ci mineure double, inconduite 12.59.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalité: G. Subchuck Ci 2.03.

LANCERS

Indian.	9	12	12	—33
Cincin	16	9	8	—33

Gardiens: Holmquist, Indianapolis: Hoganson, Cincinnati.
Assistance: 7,877

Vancouver se rallie et gagne 3-2

DETROIT (AP) — Les Canucks de Vancouver, inspirés par le filet de Garry Monahan, ont marqué trois buts en deuxième période hier soir quand ils ont disposé des Red Wings de Detroit 3-2 dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Il s'agissait de la troisième défaite d'affilée des Red Wings.

Don Lever et Bobby Lalonde ont marqué les autres filets des Canucks, qui avaient pris les devants 3-0 à l'issue du deuxième engagement.

Dan Maloney et Nick Libbett ont riposté pour les Red Wings en troisième.

Le match a donné lieu à une bagarre à la deuxième entre Gregg Boddy, des Canucks, et la recrue Dennis Polonich. Boddy a subi une fracture du nez et a dû être conduit à l'hôpital.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions: Boddy V, Harper D, Libett D 13:40, Gould V 14:10, Lever V 18:41.

DEUXIEME PERIODE

1—VANCOUVER: Monahan 2 ..... 0:51
2—VANCOUVER: Lever 11 (Blight) 6:19
3—VANCOUVER: Lalonde 5 (O'Flaherty, Ververgaert) 16:00
Punitions: Hamel D 11:40, Hamel D 17:30, Boddy V, Polonich D majeures 20:00.

TROISIEME PERIODE

4—DETROIT: Libett 10 ..... 5:35
5—DETROIT: Maloney 13 (Watson, McKechnie) 9:15
Punitions: Maloney D 0:52, Robitaille V 3:55, Lapointe D 7:49, Oddleifson V 12:03, Korney D 13:04, Watson D 17:34.

Tirs au but

Vancouver	13	16	9	—38
Detroit	1	7	13	—33

Gardiens: Smith, Vancouver; Giacomin, Detroit.
Assistance: 10,117.

Tardif compte et Québec gagne

TORONTO (PC) — Marc Tardif a marqué ses 33ème et 34ème buts de la saison, hier soir, et les Nordiques de Québec ont triomphé des Toros de Toronto 6-1 dans une rencontre de l'Association mondiale de hockey disputée devant 8,172 spectateurs.

Serge Bernier, Christian Bordeleau, Réal Cloutier et Rich Jordan ont réussi les autres filets des Nordiques tandis que Lou Nistico a marqué l'unique but des Toros.

Cloutier a aussi récolté trois mentions d'assistance.

Les Nordiques ont effectué 39 tirs au but, contre 30. Au cours du seul deuxième engagement, ils ont surclassé les Toros 15-4 à ce chapitre.

PREMIERE PERIODE

1—QUEBEC: S. Bernier (18) (sans aide) 8:37
2—QUEBEC: Bordeleau (20) (Cloutier, Constantine) 17:23
Pénalités: Constantine Q., Heaver T., mineures, majeures 5:30, Tremblay Q. 10:46, 18:37.

DEUXIEME PERIODE

3—QUEBEC: Tardif (33) (Cloutier, J.-C. Tremblay) 7:56
4—QUEBEC: Tardif (34) (Jordan, Cloutier) 12:51
5—QUEBEC: Cloutier (29) (Bordeleau, Tardif) 18:37
Pénalités: Tardif Q., Neeld T. 14:19, J. Bernier 19:08.

TROISIEME PERIODE

6—QUEBEC: Jordan (3) (sans aide) 9:11
7—TORONTO: Nistico (2) (Simpson, Henderson) 13:27
Pénalités: Bordeleau Q., Nitisco T. mineures doubles 3:19, Jordan Q. 13:09, Benzelock Q. 19:39.
Tirs au but·

Québec	15	19	5	—39
Toronto	4	10	16	—30

Gardiens: Brodeur, Québec; Tataryn, Toronto.

Winnipeg 4 Calgary 6

PREMIERE PERIODE

1—Calgary: Lawson 20 (Israelson, Niszuk) 0.36
2—Calgary: Lawson 21 ..... 0.57
3—Winnipeg: Ketola 13 (Hillman) 3.22
4—Calgary: Sentes 7 (Chipperfield, Lacombe 11.43
5—Calgary: Chipperfield 9 ..... 14.51
6—Winnipeg: Ketola 14 (Sullivan, Beaudin) 19.46
Pénalités: Driscoll C, Miller W, 2.24, Deadmarsh C. 6.55; Beaudin W. 1038, Green 2. 14.4, 17.21,Sentes, C. 18.41.

DEUXIEME PERIODE

7—WinnipegL Linstrom 7 (Bergman, Lesuk) 1.22
8—Calgary, Chipperfield 10 (Lawson, Lacombe) 10.41
9—Calgary: Keogan 5 (DeLorenzi) 16.57
Pénalités: Winnipeg banc, 9.46, Nilsson W. 12.11

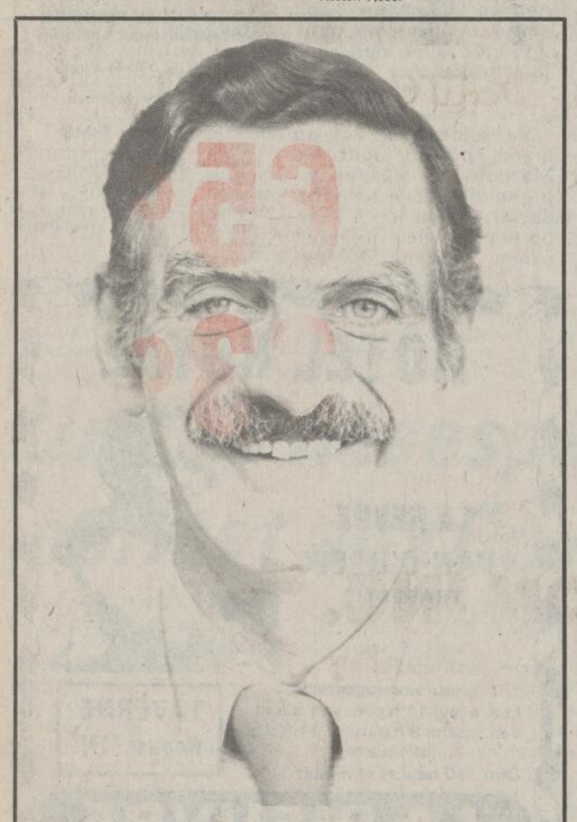
TROISIEME PERIODE

10—Winnipeg: Ketola 15 (Green, Beaudin) 2.38
Pénalités: Miszuk C. 05, 19.09, Bergman, W. Evans C. 14.42.

LANCERS

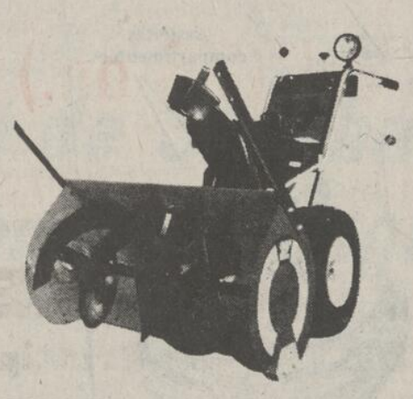
Winnipeg	13	10	13—36
Calgary	8	7	1—16

Gardien: Larsson, Winnipeg, Wood, Calgary
Assis.: 7,090.



M. BEN LEDUC, qui a été à l'emploi du garage LE TRIANON comme gérant de service, est depuis quelques mois déjà attaché à la location et représentant des ventes. Vous pouvez donc compter sur M. Leduc pour l'achat ou la location d'un produit Mercury. (ANN.)

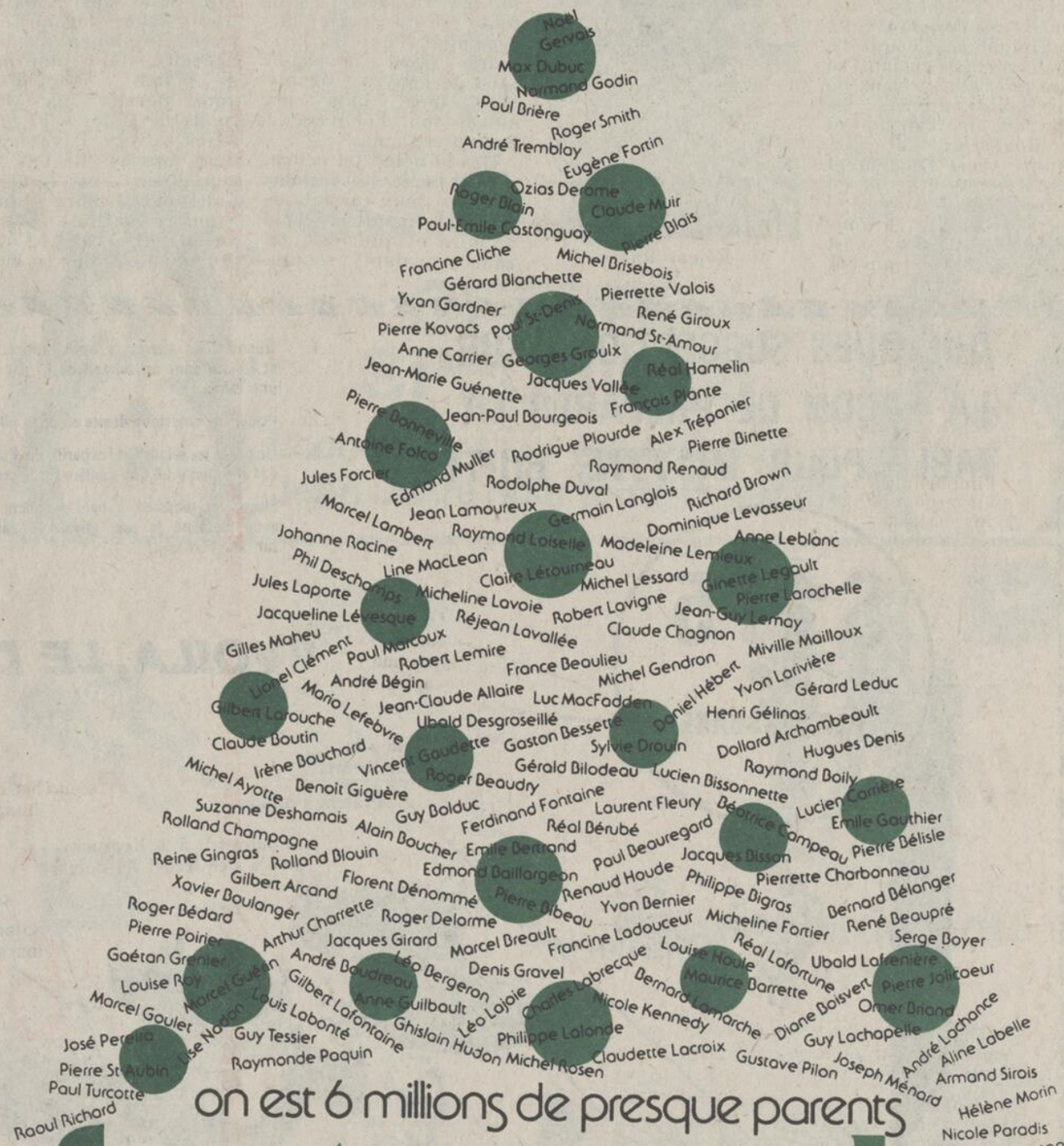
LES HIVERS CANADIENS SONT RUDES
LES CHASSE-NEIGE
CANADIANA
VOUS AIDENT
A LES AFFRONTER



Modèles à 8 ou 10 c.v. de 26" ou 32" de largeur
. Moteur Tecumesh et Briggs & Stratton, 4 temps
. Système d'embrayage du racleur et de la transmission à portée de la main.
. Racleur à 2 vitesses.
. Couloir pivotant réglable.

Venez voir les modèles CANADIANA

L.S. SPORT
1183 RUE PRINCIPALE, enrg
GRANBY QUÉ
Tel: (514) 372-4557



on est 6 millions de presque parents

faut se parler



Joyeux Noël Bonne Année

Ca repart en "grande"...

Les Vics à 4 points de la 2e

GRANBY (BB) — Les Vics de Granby ont repris leurs activités régulières dans la ligue Junior "A" du Québec dimanche, à peu près au "même endroit" où ils les avaient laissées, une semaine plus tôt.

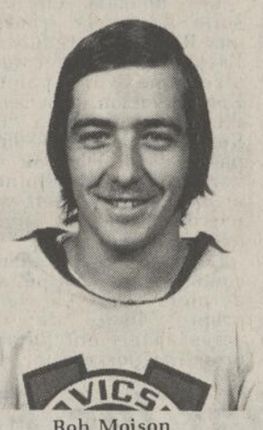
Avant le congé de la Noël, les Vics avaient déclassé le Couillard de Ste-Foy au pointage de 16 à 1. Hier après-midi, au retour des festins de Noël, les Vics remettaient la politesse aux détenteurs de la dernière position, et ils ont remporté une autre victoire, cette fois au compte de 6 à 3 et qui donne deux autres points importants au classement.

Les hommes de Raymond Larose se sont assuré la victoire dès la première période, en assommant le Couillard avec quatre buts sans riposte. Puis, par la suite, ce n'était qu'une question de temps. Il était évident que cette longue semaine de complète d'inactivité avait quelque peu "rouillé" les Vics qui, toutefois, ont su s'imposer en première période et enlever tout espoir au Couillard. Le souffle manquait dans les deux dernières périodes, mais les Vics étaient suffisamment bien préparés pour revenir avec deux points de plus.

D'autant plus que cette victoire a permis aux Vics de se rapprocher à seulement quatre points de la deuxième position, détenue par Mégantic, battu 5 à 4 par les Maroons de Waterloo, hier. De plus, les Vics ont augmenté leur avance à six points sur les Alouettes de St-Jérôme, défaits 6 à 5 par Beauport.

Avant de revenir au match d'hier, rappelons que les Vics seront de retour devant leurs partisans vendredi soir prochain, 2 janvier, pour recevoir les Maroons de Waterloo. Puis, dimanche prochain, Thetford Mines sera à Granby. D'ici vendredi, les Vics seront au repos... mais tiendront des pratiques régulières afin de retrouver pleinement leur excellente forme d'avant le congé de Noël.

Une forme qu'ils n'ont pas complètement perdue, si on se fie sur leur rappdité et leur combativité, lors du match d'hier après-midi à Ste-Foy.



Bob Moison

Robert "Bob" Moison, auteur d'un truc du chapeau une semaine plus tôt, de nouveau dirigé l'attaque des Vics hier. Bob a enfilé deux buts en première période.

Jean-François Bernard avec un but et deux passes, Gilles Poirier, André Larocque et Bob Maheux ont compté les autres. Pour Ste-Foy, Amoruso avec deux filets et Audisio avec un, ont été les seuls à déjouer l'excellent Louis Daoust.

Il semble bien que les tourtières des fêtes n'aient pas dérangé nos Vics outre mesure, car ils y ont mis de la robustesse tout le long du match. Ste-Foy n'a jamais vraiment menacé, même s'il a réussi à blanchir Granby en dernière période. Bernard ouvrit le bal après 40 secondes desjeu seulement, suivi de Bob Moison 52 secondes plus tard. Poirier et de nouveau Moison ajoutaient au pointage de la première période.

En seconde période, la meilleure du Ste-Foy, deux buts de chaque côté, dont ceux de Larocque et Maheux des Vics.

Granby a dominé les lancers par 46 contre 34. A souligner que Ste-Foy a enregistré ses trois buts alors qu'il avait l'avantage numérique d'un homme. Le match a été assez calme, malgré deux batailles.

3 absents

Les Vics ont disputé leur match d'hier sans les services de trois réguliers. En effet, Steve Miglia et Gaétan Dessureault avaient obtenu une permission de retarder leur retour d'une journée, tandis que Hughes Ménard a subi une intervention chirurgicale à un coude durant cette vacance. Mais, tout indique que tous trois seront à leur poste vendredi soir, à Granby.

PREMIERE PERIODE

1—GRANBY: Jean-François Bernard (Therrien-Martin) 0:40
2—GRANBY: Robert Moison (Humbert-Smith) 1:32
3—GRANBY: Gilles Poirier (Humbert-Larocque) 6:34
4—GRANBY: Robert Moison (Bernard-Bouthillier) 18:58
Punitions: Smith 8:07, Bouthillier 13:51, Mercier et Boutin 15:13, Therrien 16:57, Battisti et Poirier. (majeures) 19:26.

DEUXIEME PERIODE

5—STE-FOY: Steven Amoruso (Béchard-Audisio) 3:13
6—GRANBY: André Larocque (Bernard) 7:15
7—STE-FOY: Marc Audisio (Leblond-Amoruso) 12:44
8—GRANBY: Robert Maheux (Boutin) 18:20
Punitions: Rheault 2:28, Maheux (min. et maj.) et Fillion (maj.) 4:01, Humbert 12:08, Martin 14:04.

TROISIEME PERIODE

9—STE-FOY: Steven Amoruso (Leblond-Audisio) 6:08
Punitions: Larocque 5:14, P. Bédard (min. double) 7:35, Gagnon 14:12, Gagnon 18:17.
Lancers:

Granby	17	14	15—46
Ste-Foy	11	12	11—34

Gardiens:
Granby: Louis Daoust
Ste-Foy: Paul Pageau.
Arbitre: Jean Maheux.

Beauport 6 St-Jérôme 5

PREMIERE PERIODE

1—BEAUPORT: Louis Hébert (Bourassa, G. Hébert) 12:41
PunitionsR Simard etbourassa .24; Gosselin et Saraceno (maj.) 35 et Simard (min.) 8:17; Proulx 10:17; Suspensky, qe 13:10; Côté 15:08; Aubin 16:21.

DEUXIEME PERIODE

2—ST-JEROME: Pat Morgan (Paquin, Demers) ..... .43
3—ST-JEROME: Daniel Mongeon (sans aide) 2:
4—BEAUPORT: Gillesc Hébert (Bourssa) .....m..... 5:06e
5—BEAUPORT: Michel Bourassa (G. Hébert, Watt) 10:56
Punitions: Tardif 1:58; Bouchard 7:20; Tardif 10:10; Blouin 13:08; Bourassa 15:57.

TROISIEME PERIODE

6—BEAUPORT: Gilles Hébert (sans aide) ..... .44
7—BEAUPORT: Michel Bourassa (G. Hébert, Gosselin) ..... .58
8—ST-JEROME: Pat Morgan (Saraceno, Paquin) 4:49
9—BEAUPORT: Michel Deschêne (Robert, Richard) 17:41
10—ST-JEROME: André Carlos (Morgan, Aubin) 19:33
11—ST-JEROME: Richard Vézina (Bourassa, Bouchard) 19:47
Punitions: Tardif (ext. incl.) .40; Poire 13:26; Carlos, Bourassa, Deschene, Simard 14:37; Simard 18:12.
Lancers par:

Beauport	6	10	13—29
St-Jérôme	12	16	15—43

Gardiens pour: Beauport, Luc Tremblay; St-Jérôme, Robert Paquette.
Arbitre: Paul Vidal.
Assistance: 955.

La WBA sanctionnera le combat Ali-Coopman

RICHMOND, Virginie AP — Bill Brennan, président de la WBA, a déclaré, samedi, que son organisme sanctionnera le combat entre Muhammed Ali et le Belge Jean-Pierre Coopsman, prévu pour le 20 février.

Plus tôt dans la journée, le gérant de Coopsman, Karel de Jaeger, a déclaré à Bruxelles que Coopsman se battra comme prévu et qu'il arrivera à New York, le 4 janvier pour une conférence de presse. Vendredi, l'Union européenne de la boxe avait défendu au Belge ce combat.

Mais le lendemain, de Jaeger a indiqué que lui et son poulain ont recu le OK de la WBA, et ont décidé d'ignorer l'empêchement en Europe où l'on voulait que Coopsman se batte contre le Britannique Richard Dunn, le 20 janvier.

"L'UEB n'a rien à voir avec la WBA", indique de Jaeger qui ajoute que les pays européens font affaire avec le WBC.

"Il n'y a aucune violation de nos règlements et ce boxeur présente une bonne fiche".

HOCKEY

JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford	38	27	10	1	270	175	55
Mégantic	37	24	9	4	230	153	52
Granby	40	21	13	6	211	187	48
St-Jérôme	40	17	15	8	225	192	42
Waterloo	39	15	18	6	154	182	36
Cap	37	14	17	6	190	198	34
Beauport	38	13	23	2	213	240	28
Ste-Foy	37	4	30	3	164	330	11

DIMANCHE
Mégantic 4, Waterloo 5
Beauport 6, St-Jérôme 5
Granby 6, Ste-Foy 3
Cap à Thetford remis.
MARDI
Mégantic à Beauport

RICHELIEU
Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Valleyfield	28	21	6	1	164	110	43
Châteauguay	30	16	9	5	193	157	37
Laprairie	27	11	15	1	131	176	23
St-Lambert	25	9	13	3	121	131	21
Longueil	28	6	20	1	114	161	13

SUD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chambly	28	17	5	6	180	116	40
Dr'Ville	27	17	8	2	203	132	36
Beloeil	28	15	11	2	175	124	32
St-Hyacinthe	27	14	9	4	190	165	32
Cowans.	30	7	18	5	120	189	19
St-Jean	28	3	23	2	101	246	8

HIER
Cowansville 4, Chambly 6
St-Jean 4, Dr'Ville 26
Longueuil 5, Laprairie 7
Valleyfield 7, St-Lambert 6
Chateauguay 6, St-Hyacinthe9
CE SOIR
Beloeil à Longueuil

LNH
DIVISION PATRICK

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	35	22	5	8	152	92	52
N.Y. Isl	3519		10	6	141	86	44
Atlanta	37	18	15	4	116	101	40
N. Y. Rangers	36	15	17	4	113	135	34

DIVISION SMYTHE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	35	14	10	11	114	98	39
Vancouver	33	12	15	6	105	107	30
St-Louis	35	11	19	5	106	128	28
Minnesota	34	11	21	2	79	122	24
Kansas City	35	10	21	4	82	136	24

DIVISION NORRIS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	36	20	5	6	151	76	56
Los Angeles	36	20	14	2	118	119	42
Pittsburgh	35	14	17	4	142	144	32
Detroit	34	10	21	4	90	138	24
Washington	35	3	27	5	102	179	11

DIVISION ADAMS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	36	21	10	5	156	100	47
Boston	36	19	9	8	125	107	46
Toronto	34	13	13	8	105	107	34
Californie	35	12	20	3	92	114	27

SAMEDI
Pittsburgh 3, Atlanta 2
Montréal 2, Minnesota 1
St-Louis 4, Vancouver 2
Chicago 4, Toronto 1
Kansas City 4, Los Angeles 9
DIMANCHE
Boston 4, Philadelphie 2
Vancouver 3, Detroit 2
Buffalo 2, Chicago 2
Kansas City à Californie, soir
CE SOIR
Atlanta à Toronto
Montral à Washington
Los Angeles à Minnesota

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Nlle Angleterre	35	16	16	3	105	102	35
Cinainnati	36	16	19	1	140	161	33
Indianapolis	33	14	17	2	102	107	30
Cleveland	34	12	20	2	110	125	26

DIVISION OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Houston	33	21	12	0	135	114	42
Minnesota	31	16	13	2	101	105	34
San Diego	33	16	13	4	130	108	36
Phoenix	32	14	15	3	112	115	31
Denver	32	12	19	1	106	136	25

DIVISION CANADIENNE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	37	24	14	1	174	155	49
Winnipeg	38	24	14	0	152	107	48
Calgary	35	19	14	2	143	120	40
Edmonton	39	15	22	2	137	162	32
Toronto	16	11	22	3	149	179	25

SAMEDI
Houston 5, Minnesota 0
Indianapolis 2, Cincinnati 1
Cleveland 5, Toronto 0
Québec 6, Edmonton 3
Denver 0 Phoenix 10
DIMANCHE
San Diego 2, Minnesota 1
Phoenix à Denver soir
Indianapolis 1, Cincinnati 4
Cleveland 0, N. Angleterre 4
innipeg 4, Calgary 6
Québec 6, Toronto 1

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherb	35	25	7	4	263	139	54
Cornwall	37	21	11	5	190	141	47
Montréal	33	17	12	4	161	128	38
Hull	38	15	19	4	167	176	34
Laval	37	12	20	5	163	193	29

EST

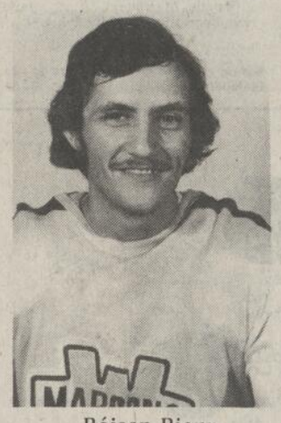
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Trois Rivières	38	19	15	4	200	189	42
Québec	36	17	15	4	163	165	38
Sorel	36	14	17	5	160	207	33
Chicoutimi	37	14	19	4	168	195	32
Shawinigan	36	7	26	3	148	251	17

HIER
Laval 6, Québec 7
Trois-Rivières 7, Hull 6
Chicoutimi 3, Sorel 5
Cornwall 3, Montréal 2

Spectaculaire victoire des Maroons sur Mégantic, 5 à 4

WATERLOO (Gilles Petit) — Il y avait belle lurette que les sportifs de Waterloo n'avaient pas assisté à un match aussi endiablé, aussi époustouflant que celui présenté hier après-midi au Centre Sportif de Waterloo. Il faut remonter aux belles années du Junior B des Cantons de l'Est, du temps des Lampron, Papineau, Perron, Talbot et cie, pour ressembler à cette confrontation. Ce qui est doublement intriguant, ce sont les mêmes rivaux de ces belles années, les Maroons de Waterloo et le Royal de Lac Mégantic. C'est finalement les Maroons qui ont eu gain de cause dans cette partie, 5 à 4, et vous pouvez le croire, c'est une victoire pleinement méritée.

Au fait, il y avait de tout hier après-midi dans ce match dominical, partie robuste au possible où les mises en échec étaient fréquentes et surtout des plus viriles, des corps à corps à profusion, d'excellents combats de boxe et surtout de magnifiques filets. Régeant Rioux et Serge Dubois ont uni leurs efforts avec une paire de buts chacun; Denis Richard a réussi l'autre, soit celui qui devait procurer la victoire aux Maroons à la toute fin du dernier engagement. Pour les visiteurs, Gino Lévesque s'est de nouveau signalé avec deux buts; les autres sont l'oeuvre de Pouliot et Dumas.



Réjean Rioux

Dès le début du match, il était facile de constater que les deux formations tenaient "mordicus" à la victoire et que les figurants avaient soudainement rangé leurs plaisirs de la belle fête de Noël et qu'il fallait maintenant passer aux choses sérieuses. Dès le départ, les mises en échec sont apparues de toutes parts et, dès la deuxième minute, un premier combat surgit entre Corriveau du Waterloo et Girard du Mégantic. Girard a été expulsé du match, dû au fait qu'il s'est montré trop vulgaire devant Corriveau, le prenant par les cheveux. Cette punition de match à Girard a donc permis aux Maroons de jouer sept minutes avec l'avantage d'un homme. Ils ont su capitaliser sur le jeu puissance alors que Rioux enfilait son premier but à 7.12 du premier tiers. Sur ce but, Casales des visiteurs a voulu faire un mauvais parti à Mario Tardif qui n'a pas hésité à régler son cas. Ce devait être le seul filet de l'engagement.

Au deuxième tiers, les Maroons devaient enfiler un deuxième but, dès le début du vingt, de nouveau sur un jeu de puissance. Rioux était de nouveau l'auteur. Signalons que les Maroons ont présenté un jeu de puissance beaucoup plus homogène et le jeune Serge Dubois est sûrement à la source de ce regain de vie du fameux jeu de puissance marounien. Il faut dire que quatre des cinq buts des Maroons ont été comptés avec l'avantage numérique hier. Après 40 minutes de jeu le pointage était 3 à 2 en faveur des troupiers locaux. En dernière séquence, l'allure du jeu a quelque peu différé des deux premières périodes et Waterloo a semblé opté pour un jeu plus défensif. Le Royal est venu jeter quelques moments de consternation dans la foule avec deux buts rapides, soit en moins de 50 secondes. Jouissant d'une avance de 4 à 3 LES HOMMES DE Nelson Tremblay ont donné la frousse aux Maroons qui, par contre, n'ont jamais cessé de batailler. Au contraire, les Maroons se sont soudainement mis à tout bousculer, annulant ainsi les efforts de l'adversaire. Serge Dubois devait enfiler le but égalisateur à la huitième minute du dernier tiers, puis, Denis Richard, devait procurer la victoire aux siens avec le cinquième filet des Maroons. Richard a persisté dans une manoeuvre typique à lui, et son agressivité fut recompensée.

Il faut aussi souligner que les Maroons étaient privés des services de Jean Therrien, Denis Chiasson, Yves Marrier, Marc Alarie, Michel Giguère était en uniforme, mais il n'a pas été utilisé, souffrant d'une vilaine grippe.

Malouin a donc été dans l'boligation de remanier ses trios et il s'est bien débrouillé avec les éléments disponibles. John Green a lui aussi joué probablement son meilleur match à Waterloo; John a frappé avec vigueur et il a engagé le combat avec Porteau qui fut lourdement ébranlé.

John Isonor est un autre joueur qui a très bien joué hier. John a frappé tout le long du match, à la grande satisfaction des spectateurs. A un certain moment, John fut dardé, mais l'officiel Clavel n'a pas vu le geste. L'auteur du dardage, Lévesque, s'en souviendra longtemps car Isonor a lui-même puni Lévesque avec deux solides droites.

En somme, ce fut un match parfait pour les Maroons et surtout typique des séries de fin de saison. Du jeu à l'emporte-pièce des mises en échec souvent douloureuses, car à certains moments, les joueurs avaient peine à se relever de la patinoire. Pour les partisans des Maroons, c'est une victoire qui arrive au bon moment en cette période de fête et surtout alors que leurs favoris s'en vont pour un périple de 14 jours à l'extérieur de Waterloo. La prochaine partie locale du Waterloo sera présentée que le 11 janvier prochain.

Donc, les Maroons ont disputé leur dernier match de l'an 1975 à Waterloo et ce fut de loin le plus beau de l'année. Tous ont contribué à la victoire, sans exception, une victoire d'équipe pleinement méritée.

Sommaire

PREMIERE PERIODE

1—WATERLOO: Réjean Rioux (St-Cyr, Gobeille) 7.12
Punitions: Girard min. maj., match-Corriveau maj. 2.43, Casales-Tardif maj. 7.12, Greene 12.49, Blanchette 16.52.

DEUXIEME PERIODE

2—WATERLOO: Réjean Rioux (St-Cyr-Dubois) 4.31
3—MEGANTIC: Gino Lévesque (Rock-Rainville) 9.58
4—WATERLOO: Serge Dubois (Gobeille-Rioux) 12.52
5—MEGANTIC: Claude Dumas (Guillot-Lévesque) 16.20
Punitions: Potvin 3.46, Casales 11.57, Isenor min., Porteau maj. Greene maj. 15.01, Morin 15.23, Lévesque min. maj. inc. - Isenor maj. 18.12.

TROISIEME PERIODE

6—MEGANTIC: Jean-Paul Pouliot (sans aide) 5.49
7—MEGANTIC: Gino Lévesque) (Rainville) 6.39
8—WATERLOO: Serge Dubois (St-Cyr-Rioux) 8.21
9—WATERLOO: Denis Richard (St-Cyr) 15.57
Punitions: Gobeille 19.39.
Lancers:

Mégantic	7	8	9—24
Waterloo	15	11	14—40

Arbitre en chef: Jean-Claude Clavel.
Assistance: 748.

QUELQUES SUGGESTIONS SUR LA FAÇON DE PRÉPARER LA TABLE POUR *VOTRE* BUFFET

1. Quand vous ouvrez la boîte, retirez la nappe et étendez sur un bureau de 6' par 8' ou sur une table.
2. Placez les assiettes à droite en deux piles.
3. Disposez les salades et les barils de Poulet Frit à la Kentucky tel que suggéré sur le croquis.
4. Placez les plateaux à pain à gauche et après avoir détaché le sac, glissez le pain beurré sur les plateaux.
5. Etalez les enveloppes contenant serviettes et ustensiles à gauche de la nourriture. N'OUVREZ PAS LES ENVELOPPES.
6. Déposez les cuillères à salade près des contenants ou introduisez une cuillère dans chacun des contenants.
7. Lorsque le tout est prêt, placez la boîte de carton vide à la portée des invites afin qu'ils puissent y déposer les rebuts. Par la suite, vous n'aurez qu'à la fermer et en disposer.

$1.75 PAR PERSONNE

Tout est emballé dans une boite

"VOILÀ, LE DÎNER EST SERVI !"



La Villa du Poulet® PAT'S

703, Principale, Granby
1533, sud Cowansville

Sherbrooke — Thetford Mines — Magog — St-Georges de Beauce — Coaticook
Ouvert 31 décembre 11 heures a 8 heures p.m. 1er janvier 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

HÔTEL ROYAL

LA REVUE VAN O'DEEL TRAVESTIS



Heures de spectacle
Lun. à jeu. 11 h p.m. et 1 h a.m.
Ven. - sam. 9 h p.m. — 11 h p.m. et 1 h a.m.
Dim.: 10 heures et minuit

TAVERNE Repas: $1.55

LA PIEUVRE



QUATRE TOPLESS
les plus agressives en ville
DANSEUSES TOPLESS
de 2 h jusqu'à la fermeture

Victoire du Pittsburgh et Los Angeles, samedi dans la LNF

PITTSBURGH (AP) — Une interception de Mel Blount et un touché de 93 verges d'Andy Russell sur un recouvrement d'échappé ont couronné une deuxième demie de 21 points pour permettre aux Steelers de Pittsburgh de survivre à une série de renversements et d'éliminer les Colts de Baltimore 28-10, samedi après-midi, pour ainsi accéder à la finale de la conférence américaine de la LNF.

La victoire des champions défendants du Super Bowl a mis un terme au "rêve impossible" des Colts, qui sont passés d'une désastreuse saison l'an dernier à un dossier de 10-4 cette année.

Pittsburgh affrontera en finale de la conférence, le 4 janvier, le gagnant du match entre Oakland et Cincinnati aujourd'hui.

Dirigés par le demi Franco Harris qui a accumulé 153 verges en 27 courses, les Steelers ont su surmonter trois échappés, dont deux par Harris, et deux interceptions aux dépens de Terry Bradshaw.

Capitalisant sur ces erreurs, les Colts ont pris les devants 10-7 au troisième quart sur un placement de 21 verges de Toni Linhart. Mais sur la série suivante, Blount, le meneur en interceptions dans la ligue avec 12, en réussit un autre aux dépens de Marty Domres pour ramener le ballon 20 verges au sept des Colts. Sur le jeu suivant, le demi Rocky Bleier marquait pour donner l'avance 14-10 aux locaux.

Bert Jones, le quart blessé des Colts, a manqué pratiquement les trois premiers quarts au complet. Il est venu tenter une remontée au quatrième mais rien n'y fit.

Bradhsaw, qui a joué la deuxième demie avec un jarret blessé, a ensuite compté sur une course de deux verges avec encore six minutes à jouer.

Baltimore était ensuite rendu au trois quand Jones a été saisi au bras par Jack Ham au moment de tenter une passe. Ce fut l'échappé recouvert par Russell.

Au début de la partie, les Steelers ont pris les devants sur une course de huit verges de Harris. Au deuxième quart, Domres, qui n'a lancé que 10 passes durant toute la saison, a atteint Gleen Doughty avec une passe de cinq verges pour créer l'égalité à 7-7.

LOS ANGELES (AP) — Le quart-substitut Ron Jaworski a compté un touché en plus de lancer une longue bombe pour un autre et Jack Youngblood et Bill Simpson ont retourné des interceptions 47 et 65 verges pour des touchés en propulsant les Rams de Los Angeles à un triomphe de 35-23 sur les Cardinals de St-Louis, samedi après-midi.

Les Rams, avec leur solide défensive et leur attaque remplie de blessés, ont vu Lawrence McCutcheon amasser pas moins de 202 verges au sol. Les Rams ont marqué 28 points dans les 20 premières minutes pour éliminer les Cardinals. Ils affronteront maintenant en finale de la conférence nationale, le 4 janvier, le gagnant du match d'aujourd'hui entre Dallas et Minnesota.

Los Angeles, jouant sans le quart régulier James Harris, a compté après avoir reçu le botté d'envol à la suite d'une série de 13 jeux et 79 verges, avec Jaworski, joueur de deuxième année, comptant lui-même.

Puis ce furent les interceptions de Youngblood et Simpson aux dépens de Jim Hart.

St-Louis compte

St-Louis compta ensuite sur une course de trois verges de Jim Otis mais Youngblood bloqua la transformation de Jim Bakken, laissant les Cardinals en arrière 21-6.

Les Rams répliquèrent sur leur premier jeu après le botté de reprise. Ce fut une passe de touché de 66 verges de Jaworski à Harold Jackson, qui après avoir saisi le ballon au 19, courut jusque dans la zone des buts.

Un placement de Bakken réduisit la marge à 28-6 à la demie.

Au troisième quart, les Rams complétèrent leur pointage quand Ron Jessie recouvra un échappé de McCutcheon et courut deux verges pour le majeur.

Les 202 verges de gain au sol de McCutcheon effaçaient le record des éliminatoires de la LNF, de 153 verges de Franco Harris. Le Steeler venait tout juste d'établir ce record dans le gain du Pittsburgh contre Baltimore.

St-Louis a obtenu ses derniers points avec 31 secondes à jouer sur une course de trois verges de Steve Jones.

Jaworski, seulement à son deuxième départ dans la LNF après un gain de 10-3 contre Pittsburgh la semaine précédente, a complété 12 de ses 23 passes pour des gains aériens de 203 verges.

McCutcheon, qui a amassé 911 verges en saison régulière, effectuait un retour au jeu après avoir manqué la dernière partie. Il a montré qu'il était bien rétabli en gagnant 51 verges lors de la première poussée des Rams.



Félicitations au gagnant (Téléphoto AP)

Don Coryell, l'instructeur des Cardinals de St. Louis félicite ici Chuck Knox des Rams de Los Angeles pour sa victoire de 35-23 dans les éliminatoires de la LNF, samedi.

Bobby Orr choisirait les Hawks

TORONTO AP — Si Bobby Orr, l'étoile des Bruins de Boston, devait changer d'équipe, les Black Hawks de Chicago seraient son premier choix.

"J'ai toujours eu beaucoup de respect pour la famille Wirtz, propriétaire de l'équipe", a déclaré Orr dans une entrevue accordée au Globe and Mail, plut tôt la semaine dernière. "Bill Wirtz est un bon homme et a bien produit aussi bien en affairs qu'au hockey."

"Je dis ceci tout simplement si j'avais le choix" dit-il.

"D'autres endroits où j'aimerais bien évoluer sont Montréal et Toronto. Je crois bien cependant, qu'il est bien prématuré de parler de tout ceci."

Alan Heagleson, l'avocat d'Orr, entretient présentement les négociations de son client.

Tampa Bay aura le 1er choix au repêchage

PITTSBURGH AP — Tampa Bay a mérité le droit de repêcher bon premier au repêchage des joueurs collégiaux de la LNF. Et la nouvelle équipe a l'intention de repêcher Leroy Selmon ou bien Chuck Muncie.

Les Seahawks de Seattle, l'autre équipe de l'expansion, choisiront premiers dans le repêchage des vétérans.

Le repêchage des joueurs de collège, aura lieu les 3 et 4 février à New York et la séance spéciale des vétérans les 23 et 24 janvier à la Nouvelle-Orléans.

Deux enveloppes avaient été placées dans un chapeau par le président de la LNF, Pete Rozelle. Ce dernier a demandé à Hugh Culverhouse, propriétaire des Buccaneers et Herman Sarkowski, directeur des Seahawks, d'en tirer chacun une.

La cérémonie a pris place au Three Rivers Stadium avant le match éliminatoire Baltimore-Steelers.

Culverhouse, a indiqué que la décision du choix sera faite par le nouveau gérant John Mackay, et le directeur du personnel Ron Wolf.

"Présentement, je sais que nous avons une haute opinion sur Selmon tout comme sur Muncie d'ailleurs" a indiqué Culverhouse.

Selmon est un joueur de ligne défensif All American d'Oaklahoma et Mucie un demi offensif All American de la Californie.

Le repêchage des vétérans donnera aux nouvelles équipes un total de 39 joueurs chacune. Pas plus de trois joueurs ne pourront être choisis des équipes actuelles et chaque équipe pourra protéger 30 joueurs.

Les Mexicains contre les Africains

MEXICO AP — Le gouvernement mexicain étudie présentement la possibilité de refuser à son équipe de la Coupe Davis, 1976, de jouer contre l'Afrique du Sud.

Le ministère étranger a refusé d'accorder des visas à l'équipe sud-africaine 1975, à la suite de la ségrégation raciale qui prévaut dans ce pays.

Le Mexique a défait les Etats-Unis, lundi en finale de la zone nord-américaine et doit affronter l'Afrique du Sud d'ici le 26 février.

La Fédération Internationale de tennis a créé un règlement l'an dernier banissant de la coupe Davis pour une période de trois ans tout pays qui refuse de jouer pour des raisons politiques.

Les étudiants bénéficient du service de placement pour les Jeux olympiques de Montréal

MONTREAL (PC) — Les Jeux Olympiques de Montréal constituent comme en 1967, à l'occasion de l'Exposition universelle, une source d'emplois importante pour les étudiants. Mais alors que ceux-ci ont dû jouer du coude et de chance pour obtenir un emploi durant l'Expo, les étudiants qui souhaitent travailler pendant les Jeux Olympiques bénéficieront pour leur part du Service de placement étudiant.

En effet, le Service de placement étudiant s'est engagé envers le Comité organisateur des Jeux Olympiques à recruter et sélectionner les 10,000 étudiants dont aura besoin le COJO durant la période des Jeux. Le Service de placement étudiant versdra ainsi une subvention de $1.00 pour chaque heure de travail effectuée par un étudiant jusqu'à un maximum de 300. Ce plafond représente toutefois une augmentation de 60 heures puisque le Service de placement étudiant verse aux entreprises privées $1.00 pour chaque heure de travail jusqu'à un maximum de 240.

Le taux minimum du salaire payé à l'étudiant sera de $3.45 l'heure. Ni le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Gérald Harvey, ni le président du COJO, M. Roger Rousseau, n'ont pu cependant présenter une échelle des salaires en fonction des emplois ou encore le budget global affecté à l'embauche des étudiants. Le Service de placement étudiant versera quant à lui au COJO quelque $3 millions en vertu de l'entente intervenue entre les deux parties.

M. Harvey a exprimé sa profonde satisfaction "de constater que cette intiative favorisera les étudiants de la province de Québec, là même où les Jeux se tiennent, et plus particulièrement ceux qui résident dans les secteurs avoisinant les sites où seront tenues les différentes activités olympiques.

Le ministre a par ailleurs expliqué que le Service de placement étudiant ne pourra vraisemblablement pas répondre favorablement à toutes les demandes, rappelant en outre que les noms de 100,000 étudiants étaient déjà sur fiches. M. Harvey a insisté sur la nécessité de ne pas créer de faux espoirs et de prétendre que tous obtiendront un emploi.

L'entente prévoit enfin presque tout puisque, advenant un surplus financier à la fin des Jeux et une fois toutes ses obligations acquittées, le COJO devra rembourser au gouvernement du Québec, en entier ou en partie, les sommes versées par le Service de placement étudiant. M. Harvey a fait cette remarque non sans sourire.

Les formulaires d'inscription seront disponibles dans toutes les universités et les cegeps de la province lundi et dans les écoles secondaires dès le début de l'année 1976. Seules les écoles où les étudiants ayant complété leur secondaire V ou ayant 18 ans et plus sont admissibles aux programmes qu'offre le Service de placement étudiant. Il est donc inutile de se présenter au COJO ou encore au Centre de main-d'oeuvre du Canada, lequel 'différera' toute demande au Service de placement étudiant, 1410, rue Stanley, suite 700, Montréal.

Dans la ligue Nationale, samedi

MINNESOTA 1
A MONTREAL 2

PREMIERE PERIODE

1—MINNESOTA: D. Hextall 5 (Reid, Nanne) 3:45
Punitions: Minnesota servie par Flesch 12:03.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions: Cournoyer M 6:53, D. Hextall Min. 19:13.

TROISIEME PERIODE

2—MONTREAL: Lapointe 7 (sans aide) 5:19
3—MONTREAL: Gainey 6 (Lemaire, Lafleur) 19:05
Punitions: Roberts M 6:37, Hicks Min 8:50.
Lancers par:

Minnesota	8	6	11	—25
Montréal	9	11	19	—39

Gardiens: Maniago, Minnesota Dryden, Montréal.
Assistance: 16,453.

CHICAGO 4 A
TORONTO 1

PREMIERE PERIODE

1—TORONTO: Sittler 16 (Ferguson, Neely) 0:42
Punitions: Daigle C 14:19, Russell C min., maj., Boutette T maj., mauvaise conduite 15:40.

DEUXIEME PERIODE

2—CHICAGO: Martin 15 (Tallon, Boldirev) 2:30
3—CHICAGO: Martin 16 (Mikita, Johnston) 9:40
Punitions: Salming T 1:27, Hammarstrom T 8:03, Dunn , mulvey C maj. 10:17, Turnbull T 12:04, Rota C, Seiling T 14:28, Sheehan C 17:50.

TROISIEME PERIODE

4—CHICAGO: Mikita 3 (White) 5:36
5—CHICAGO: Marks 11 (Koroll, White) 17:49
Punitions: Johnston C 10:42, Murray C 19:02.
Lancers par:

Chicago	8	11	12	—31
Toronto	12	7	15	—34

Gardiens: Esposito, Chicago; Thomas, Toronto.
Assistance: 16,485.

ATLANTA 2
A PITTSBURGH 3

PREMIERE PERIODE

1—PITTSBURGH: Arnason 7 (Hadfield, Schock) 1:48
2—PITTSBURGH: Gilbertson 14 (MacDonald, Stackhouse) 13:01
Punitions: Gibbs A 3:43, Burrows P dou. min., Kea A 4:46, Lemieux A 9:30, Kelly P 10:23, Kryskow A 12:03, Arnason P 13:19, Lysiak A 18:38.

DEUXIEME PERIODE

3—PITTSBURGH: Larouche 20 (Kehoe, Kelly) 4:15
4—ATLANTA: Flett 3 (Ecclestone) 5:20
5—ATLANTA: Lysiak 17 (Bennett) 6:33
Punitions: Kryskow A 4:46, Arnason P 7:06, Quinn A 14:16, Larouche P, Eccleston A 14:43.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions: Lysiak A 7:02, Flett A 10:08, Kelly P, Lemieux A 15:43, Atlanta banc - servie par Lemieux 19:32.
Lancers par:

Atlanta	13	10	7	—30
Pittsburgh	22	13	11	—46

Gardiens: Myre, Atlanta; Plasse, Pittsburgh.
Assistance: 10,301.

VANCOUVER 2
A ST. LOUIS 4

PREMIERE PERIODE

1—ST. LOUIS: Unger 21 (Hess) 5:35
2—VANCOUVER: Ververgaert 17 (O'Flaherty, Lalonde) 5:43
3—ST. LOUIS: Sanderson 9 (Larose, Hess) 18:05
Punitions: Sedlbauer V, B. Wilson SL jams., 0:11, Sneps V 18:00, Kearns V 18:14, Berenson SL 19:26.

DEUXIEME PERIODE

4—ST. LOUIS: Lefley 16 (Sanderson, R. Plager) 0:14
Punitions: Dailey V 14:02.

TROISIEME PERIODE

5—VANCOUVER: O'Flaherty 5 (Ververgaert, Lalonde) 4:54
6—ST. LOUIS: Lefley 17 (Sanderson, Larose) 9:02
Punition: Dailey V 14:02.
Lancers par:

Vancouver	12	7	8	—27
St. Louis	12	11	8	—31

Gardiens: Lockett, Vancouver; Johnston, St. Louis.
Assistance: 18,011.

KANSAS CITY 4
A L. ANGELES 9

PREMIERE PERIODE

1—LOS ANGELES: Corrigan 7 (Nevin, Goring) 4:23
2—LOS ANGELES: Berry 10 (Kozak, Venasky) 7:05
3—KANSAS CITY: Patrick 6 (Paiement) 11:20
4—LOS ANGELES: Dionne 25 (Kannegiesser) 19:17
Punitions: Venasky LA 0:58, Paiement KC 3:00, Nolet KC 13:58.

DEUXIEME PERIODE

5—LOS ANGELES: Murphy 11 (Williams, St. Marseille) 8:20
6—LOS ANGELES: Murphy 12 (Dionne) 12:05
7—KANSAS CITY: Paiement 13 (Charron, Patrick) 16:04
8—LOS ANGELES: Goring 11 (Corrigan, Nevin) 16:38
5—LOS ANGELES: Carr 7 (Murphy, Dionne) 18:17
Punitions: Lagace KC 7:52, Corrigan LA, Murray KC 10:04, Patterson KC 12:01.

TROISIEME PERIODE

10—KANSAS CITY: Patterson 5 (Gagnon, Nolet) 4:35
11—LOS ANGELES: Kozak 7 (Hutchison) 11:58
12—KANSAS CITY: Croteau 6 (Paiement) 17:58
13—LOS ANGELES: Berry 11 (Penasky, Kozak) 19:56
Punitions: Corrigan LA, Bergman KC 4:06.
Lancers par:

K. City	8	4	8	—20
Los Angeles	17	14	15	—46

Gardiens: McKenzie, Kansas City; Edwards, Los Angeles.
Assistance: 13,470.

Gainey a donné la victoire au Canadien, samedi soir

Un but de Bob Gainey, à 55 secondes de la fin du match, a permis samedi soir au Canadien de Montréal de battre les North Stars du Minnesota 2-1.

Le gardien Cesare Maniago a offert une performance éblouissante pour les North Stars. Il a réalisé 27 arrêts, contre 24 pour Ken Dryden.

"C'est décevant de perdre de cette façon" a déclaré Maniago à l'issue de la rencontre. "J'aurais préféré que le but décisif soit marqué à 10 minutes de la fin. Nous avons travaillé fort toute la soirée, et voilà qu'on se fait battre à la dernière minute. C'est vraiment décourageant."

Dans les autres matches disputés samedi, les Kings de Los Angeles ont défait les Scouts de Kansas City 9-4, les Black Hawks de Chicago ont triomphé des Maple Leafs de Toronto 4-1, les Blues de St-Louis ont surclassé les Canucks de Vancouver 4-2 et les Penguins de Pittsburgh ont eu raison des Flames d'Atlanta 3-2.

Tony Esposito s'est également signalé devant la cage des Hawks en bloquant 33 tirs. Deux des buts des vainqueurs ont été réussis avec avantage numérique par Hubert Martin.

Le capitaine des Hawks, Stan Mikita, qui revenait au jeu après une longue absence due à une blessure à un coude, a marqué un but et a récolté une passe.

A Pittsburgh, les Penguins ont pris une avance de 3-0 grâce aux Buts de Chuck Arnasson, Stan Gilbertson et Pierre Larouche, avant que Bill Flett et Tom Lysiak ne ripostent pour Atlanta.

A St-Louis, Chuck Lefley a mené l'attaque des Blues avec deux buts, dont un pendant que son équipe jouait à court d'un homme. C'est la septième fois cette saison que Lefley touche la cible dans de telles circonstances.

Enfin, Mike Murphy et Bob Berry ont enfilé chacun deux buts pour les Kings contre les Scouts. Marcel Dionne, de son côté, a marqué son 25ième but de la campagne.

Un jeu désespéré de Staubach permet aux Cowboys de gagner

BLOOMINGTON (AP) — Roger Staubach, dans un effort désespéré, a effectué une passe de touché de 50 verges à Drew Pearson, à 24 secondes de la fin du dernier quart, pour procurer aux Cowboys de Dallas une victoire de 17-14 contre les Vikings du Minnesota, hier, dans une rencontre éliminatoire de la Ligue nationale de football.

Les Cowboys affronteront les Rams de Los Angeles, dimanche prochain, pour le championnat de la conférence nationale. Les Rams ont éliminé les Cardinals de St. Louis 35-23, samedi, en demi-finale.

Le touché de Pearson couronnait une poussée de 85 verges. Avec 16 verges à franchir au quatrième essai, à sa propre ligne de 25 verges, Staubach a exécuté une passe de 25 verges à Pearson. Il a ensuite raté une passe à l'intention de Golden Richards avant d'atteindre Pearson à la ligne de cinq verges des Vikings. Ce dernier a franchi sans difficulté la distance qui le séparait de la zone des buts.

Les Vikings ont pris les devants au deuxième quart grâce à un touché de Chuck Foreman, de la ligne d'une verge. Doug Dennisoni a riposté en troisième période avec une course de touché de quatre verges et les Cowboys ont pris une avance de 10-7, au tout début du quatrième quart, avec un placement de 24 verges de Toni Fritsch. A 9:49, Brent McClanahan marquait le deuxième touché des Vikings, sur un jeu au sol d'une verge.

Vers la fin de la rencontre, l'arbitre Armen Terzian, qui avait rendu une décision controversée sur le premier touché des Vikings, a été atteint à la tête par une bouteille lancée par un spectateur. Il s'est affaissé puis s'est relevé de lui-même après avoir subi les premiers soins.

Le père du quart-arrière Fran Tarkenton, des Vikings, Dallas Tarkenton, est décédé à son domicile, d'une crise cardiaque, en regardant le match à la télévision. Il était âgé de 63 ans. Au moment de quitter le stade à l'issue du match, Fran Tarkenton n'avait apparemment toujours pas été informé de la mort de son père.

POUR le JOUR de l'AN

OFFRES SPÉCIALES

Économisez sur vos cadeaux John Deere pour toute la famille



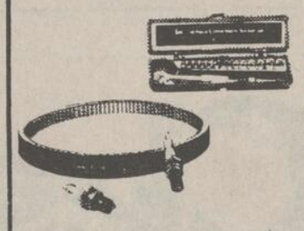
Machines Vertes

Motoneiges familiales sûres. Modèle 300 à moteur de 292 cc, modèle 400 à moteur à clapets de 339 cc. Allumage à décharge de condensateur, bougies à électrodes circulaires, suspension à galets. Vertes



Les Beaux Gardes du corps

Nous avons tous les articles de mode d'hiver John Deere dont vous aurez besoin pour profiter de la neige en élégance et en confort. Vaste sélection de modèles et de prix. Vêtements 2 pièces, deluxe ou courants; vêtements 1 pièce en tissu brillant, ou vêtements 1 pièce économiques pour adultes. Vêtements 1 pièce en vert ou noir pour les jeunes. Nous avons également une sélection complète d'accessoires.



Bougies, courroies, outils

Ne négligez pas votre sécurité! Ayez toujours des courroies et des bougies de rechange, ainsi que les outils John Deere de qualité pour vos réparations sur la neige.



Huile pour motoneige

Faites confiance à l'huile John Deere pour garder votre motoneige au mieux de son rendement. Elle se verse facilement par temps froid et elle se mélange à l'essence dans le rapport économique de 50 à 1.

VENEZ NOUS RENCONTRER A NOTRE NOUVELLE ADRESSE

L.S. SPORT
1183 RUE PRINCIPALE, enfa
GRANBY QUÉ
Tel: (514) 372-4557

Bonne

Dindes congelées

POUR RÔTISSERIE
MOINS DE 10 LB
CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB

78¢

Jeunes dindons

CONGELÉS, BADIGEONNÉS
20 LB ET PLUS
SWIFT PREMIUM
CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB

88¢

Cocktail de fruits

DE FANTAISIE
ORCHARD KING

BTE 28 OZ

68¢

Margarine Carnaval

PAPIER PARCHEMIN

50%-50%

PQT 1 LB

29¢

Si un article annoncé cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un Bon de garantie de prix au comptoir d'information.

BIFTECK DE RONDE

DÉSOSSÉ, TRANCHE ENTIÈRE
CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB **$1.58**

RÔTI DE CROUPE

COUPE SILVERSIDE
CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB **$1.88**

FROMAGE TRANCHÉ

TRANCHES IND STEINBERG — $2.49 PQT 2 LB

MARGARINE

A L'HUILE DE MAÏS STEINBERG — 59¢ PQT ALUM. 1 LB

POIS CONGELÉS

DE FANTAISIE STEINBERG — 89¢ SAC 2 LB

FRAISES ENTIÈRES

CONGELÉES FRASER VALE — 70¢ PQT 15 OZ

JUS DE RAISIN

CONCENTRÉ WELCH — 73¢ BTE 12 OZ

EAU MINÉRALE

STEINBERG — 32¢ BOUT. 30 OZ

EAUX GAZEUSES

ICE CASTLE
CANETTES 10 OZ

15¢

BIFTECK D'ALOYAU OU DE CÔTES D'ALOYAU BOUT ENLEVÉ CANADA CATÉGORIE "A"	$2.18 LA LB
DINDES CONGELÉES, BADIGEONNÉES MOINS DE 10 LB, POUR RÔTISSERIE SWIFT PREMIUM, CANADA CATÉGORIE "A"	98¢ LA LB
FESSE DE JAMBON ENTIÈREMENT CUIT, PRÊT À MANGER, UN BOUT OU L'AUTRE	$1.18 LA LB
TOURTIÈRE CONGELÉE STEINBERG	89¢ PQT 16 OZ
SAUCISSES FUMÉES COCKTAIL STEINBERG	75¢ PQT 8 OZ

SAUCISSES À DÉJEUNER STEINBERG, PRODUIT DÉCONGELÉ	89¢ LA LB
PORC HACHÉ PRODUIT DÉCONGELÉ	$1.08 LA LB
CANARDS CONGELÉS 4 A 5 LB DU LAC BROME, CANADA CATÉGORIE "A"	98¢ LA LB
SALADE DE CHOU FRAÎCHE STEINBERG	89¢ CONT. 32 OZ
SALADE DE POMMES DE TERRE FRAÎCHE STEINBERG	65¢ CONT. 16 OZ

achat boni

CRÈME GLACÉE

ICE CASTLE

CONT. ½ GALLON — **$1.19**

CÔTES DÉCOUVERTES CHINATOWN	$1.46 PQT 12 OZ
BROCOLI AU GRATIN STOUFFER	93¢ PQT 10 OZ
PAIN BLANC RHODES	59¢ PQT 24 OZ
TARTE À LA CRÈME BOSTON MRS. SMITH	$1.01 PQT 20 OZ
FRAISES TRANCHÉES CONGELÉES STEINBERG	73¢ PQT 15 OZ

CONFITURE DE FRAISES	99¢ PQT 1 LB
CRAQUELINS STEINBERG	55¢ PQT 8 OZ
SQUEEZ A SNACK FORT KRAFT	84¢ ROUL. 8 OZ
TOAST MELBA NATURE OLD LONDON	82¢ BTE DE 100

BISCUITS SANDWICH CRÈME AU CHOCOLAT STEINBERG	84¢ SAC 1 LB
MORCEAUX D'ASPERGES DE CHOIX ORCHARD KING	45¢ BTE 12 OZ
HARICOTS VERTS ENTIERS DE CHOIX ORCHARD KING	39¢ BTE 19 OZ
MAÏS EN CRÈME DE CHOIX ORCHARD KING	38¢ BTE 19 OZ
MAÏS EN GRAINS ENTIERS DE FANTAISIE ORCHARD KING	37¢ BTE 12 OZ
POIS CANADA DE CHOIX ORCHARD KING	34¢ BTE 19 OZ
TOMATES ENTIÈRES DE CHOIX ORCHARD KING	55¢ BTE 28 OZ
MACÉDOINE DE CHOIX ORCHARD KING	36¢ BTE 19 OZ

BIFTECK DE SURLONGE

CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB **$1.88**

POINTE DE SURLONGE

EN BIFTECK OU RÔTI
CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB **$1.88**

NOIX SALÉES

MÉLANGÉES, BANQUET

BTE 350 GR. **99¢**



HEURES DES FÊTES

LUNDI	9.30 à 6.00
MARDI	9.30 à 6.00
MERCREDI	9.30 à 6.00
JEUDI	Fermé
VENDREDI	1.00 à 9.00
SAMEDI	9.00 à 5.00

C'est le total qui compte!

Année

achat boni

Café instantané

STEINBERG

BOCAL 10 OZ

$2.29

Jus de pomme

CANADA DE CHOIX
ORCHARD KING

BTE 48 OZ

49¢

Tarte aux pomme

AVEC OU SANS CANNELLE
STEINBERG

20 OZ - 8" CH.

59¢

Bananes

PETITES ET GROSSES
VARIÉTÉ PREMIUM

LA LB

19¢

Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu au samedi inclusivement. Nous nous reservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

MÉLANGE À SAUCE 28¢ — POUR DINDE FRENCH — PQT 8 OZ

OLIVES COLOSSAL $1.77 — GATTUSO — POT 40 OZ

OLIVES QUEEN 69¢ — NATURE McLAREN'S — POT 15 OZ

GHERKINS SUCRÉS 96¢ — PETITS CORONATION — POT 12 OZ

KETCHUP STEINBERG 74¢ — BOUT 20 OZ

MARINADES 64¢ — MÉLANGÉES ET SUCRÉES ORCHARD KING — POT 16 OZ

CORNICHONS À L'ANETH 94¢ — COUPES CORONATION — POT 24 OZ

OLIVES FARCIES 1.09 — QUEEN GATTUSO — POT 15 OZ

achat boni

COCKTAIL DE FRUITS

E.D. SMITH

POT 28 OZ **49¢**

BÛCHES DU NOUVEL AN

(10" CH. $2.49)

7" CH. **$1.79**

CORNICHONS 84¢ — TRANCHÉS ET SUCRÉS McLARENS — POT 12 OZ

OIGNONS SUCRÉS 92¢ — GATTUSO — POT 12 OZ

BETTERAVES MARINÉES 49¢ — ORCHARD KING — POT 24 OZ

OLIVES ET GHERKINS $1.44 — CORONATION PQT JUMELÉ — 2 POTS 15 OZ

DÉTERSIF $3.59 — PEU DE MOUSSE STEINBERG — BTE 160 OZ

DÉTERSIF LIQUIDE 1.46 — ROSE STEINBERG — BOUT 64 OZ

NETTOYEUR STEINBERG 38¢ — BTE 21 6 OZ

DÉTERSIF ALL $2.39 — POUR LAVE-VAISSELLE — BTE 65 OZ

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS $1.29 — STEINBERG — BOUT 128 OZ

NETTOYEUR À TAPIS $2.39 — SPRAY N VAC — BTE 24 OZ

CIRE À MEUBLE $1.29 — STEINBERG — BTE 14 OZ

PAPIER DE TOILETTE $1.59 — ELEGANT — PQT 8 ROUL

ESSUIE-TOUT 98¢ — STEINBERG — PQT 2 ROUL

BRIQUET BIC

NON REMPLISSABLE

RÉG. $1.47 CH. **$1.19**

AMPOULES ÉLECTRIQUES 99¢ — 60 OU 100 W STEINBERG — PQT DE 6

BAS CULOTTES 39¢ — GRANDEUR UNIVERSELLE STEINBERG — CH

SACS À DÉCHETS 69¢ — STEINBERG — PQT DE 10

SABLÉ TOUT BEURRE 79¢ — STEINBERG — BTE 10 OZ

TARTE AU MINCEMEAT 99¢ — STEINBERG — 20 OZ - 8" CH

PAINS À SALADE 55¢ — STEINBERG — PQT DE 12

TARTE AUX CERISES

(OU SUCRE À LA CRÈME 14 OZ)
STEINBERG

20 OZ CH. **79¢**

VOL-AU-VENT 89¢ — STEINBERG — PQT DE 6

GÂTEAU AUX DATTES 49¢ — STEINBERG — 15 OZ

BEIGNES NATURE OU À LA CANNELLE

STEINBERG

PQT DE 12 **49¢**

POMMES DE TERRE

DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CANADA NO 1

SAC 10 LB **87¢**

POMMES GRANNY SMITH

DE FRANCE
CANADA DE FANTAISIE

LA LB **49¢**

ECHALOTES

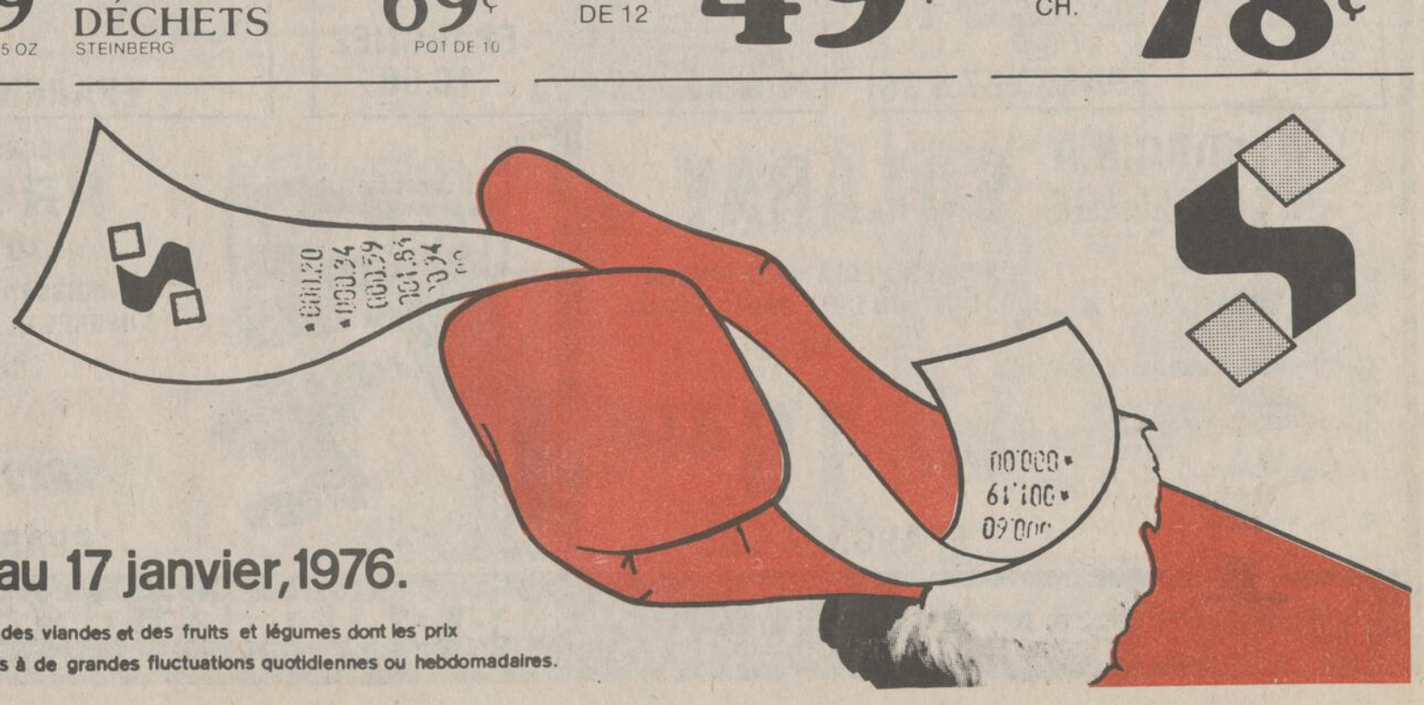
DE CALIFORNIE
CANADA NO 1

LE PQT **15¢**

CHOUX-FLEURS

DE CALIFORNIE
CANADA NO 1

CH. **78¢**



Oui, Steinberg gèle ses prix* jusqu'au 17 janvier, 1976.

* Sauf les produits périssables qui comprennent tous les produits vendus aux comptoirs des viandes et des fruits et légumes dont les prix ne peuvent être gelés car leurs coûts, déterminés par les règles du marché, sont sujets à de grandes fluctuations quotidiennes ou hebdomadaires.

Trop de photos sur les chutes du président

VAIL, Colorado (AP) — Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ron Nessen, n'est pas content des journalistes qui, a-t-il déclaré dimanche, sont trop empressés à montrer au public les chutes du président Ford.

Les spécialistes qui ont vu skier le président à Vail sont tous d'accord pour le juger bon skieur. "Même vos collègues qui pratiquent le ski disent qu'il est bon. Comment pouvez-vous donc, vous et d'autres, le classer dans les maladroits?" s'est écrié M. Nessen.

Bien que des milliers de photos du président à ski aient été prises pendant ce séjour à Vail, la seule qui a été largement reproduite dans la presse est celle montrant une chute du président, a poursuivi le porte-parole.

Depuis la chute présidentielle sur les marches d'une passerelle d'avion, en juin, à Salzbourg, on donne une large publicité au moindre faux pas du président, s'est plaint M. Nessen. "Je ne crois pas que ce soit juste". Le président lui-même n'en a cure, "car il sait que ses gestes sont bien coordonnés. Mais cela ennuie certains de ses collaborateurs qui jugent qu'on donne une mauvaise impression. Ce serait une erreur si cette fausse impression lui coûtait des voix".

Et M. Nessen d'exprimer l'espoir que la presse fera montre de plus d'objectivité en la matière à l'avenir.

En Union soviétique

Cinq escrocs condamnés à mort

MOSCOU, Reuter — Reconnues coupables de crimes économiques contre l'Etat soviétique, cinq personnes viennent d'être condamnées à mort par la Cour suprême de la république d'Azerbaidjan.

Cinquante-neuf autres personnes sont impliquées dans une importante escroquerie portant sur neuf millions de roubles.

Rendant compte du procès, qui a duré 18 mois, le quotidien Bakinsky Rabochi affirme qu'elles ont toutes été condamnées à "des peines sévères".

L'escroquerie portait sur des achats fictifs de légumes par la conserverie de Lenkoran, dont le principal accusé, E. Zokhrabov, était comptable. Les autres condamnés à mort, tous originaires de l'Azebaidjan, travaillaient dans des fermes collectives de la région et dans le département des achats de la conserverie.

Entre 1966 et 1970, ils ont rempli les écritures nécessaires à l'achat par la conserverie de plusieurs milliers de tonnes de légumes qui n'ont jamais été produits.

Le paiement s'effectuait à l'aide de fonds publics versés sur les comptes en banque, puis répartis entre les auteurs de l'escroquerie.

Le quotidien accuse les sections locales du Parti communiste et des inspecteurs de l'Etat d'avoir ignoré, ou délibérément camouflé, ce qui se passait à la conserverie de Lenkoran.

Selon le quotidien, l'ancien premier secrétaire du comité régional du Parti communiste avait refusé de communiquer des documents sur l'affaire à la justice, les cachant dans son coffre-fort. Les enquêteurs ne devaient les y découvrir que plusieurs mois plus tard.

Les condamnés ont de plus été privés des biens qu'ils avaient accumulés avec le produit de leur escroquerie. Parmi ces biens figuraient une grande quantité de bijoux, neuf voitures et plusieurs maisons.

Laisseriez-vous un enfant mourir de faim si vous pouviez le sauver?

C'est pourtant ce que vous faites!

Envoyez vos dons à:

UNICEF Québec (Action d'urgence)
1832 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Qué. H3H 1E4

carrières
ET PROFESSIONS

VENDEUR D'AUTOMOBILES
Avec expérience demandé
Prière de vous présenter au:

GÉRANT DU PERSONNEL
MAHEU AUTOMOBILE INC.
997, rue PRINCIPALE
GRANBY, QUÉ.

CONTREMAÎTRE-PRODUCTION
Compagnie de Granby engagée dans la fabrication et transformation a besoin d'un contremaitre avec les qualifications suivantes:

— Bilingue;
— Âgé de 35 ans et plus;
— 12e année;
— Initiative et expérience en supervision essentielles.

BON SALAIRE.
Envoyer curriculum vitae à:

Case 3012
LA VOIX DE L'EST LTÉE
C.P. 249, P.Q.

LES ANNONCES CLASSÉES

16— LOGEMENTS A LOUER

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
NEUFS
Chauffage Novelec, câble TV, planchers marqueterie, prise pour auto.
CONTROLES PAR LA S.C.H.L.
Pour informations:
369 DESJARDINS, app. 2, GRANBY
Tél. 378-0373
(340-7—26812)

22— ENTREPOTS A LOUER

A LOUER entrepôt à 2 étages, superficie d'environ 50x50 pi.ca.
Inf. 378-0125
(361-6—27350)

26— HOMMES DEMANDES

HOMME marié demandé sur ferme laitière, doit avoir expérience et parler anglais. Salaire $140. net plus bonne maison incluse. S'ad: Eddy Venneman, Clarenceville, tél. 294-2114
(357-365—27299)

CANADA
Province de Québec
District de Bedford

COUR SUPERIEURE
(DIVORCES)
No 455-12-000482-75

DIANE BOUCHARD, ménagère, demeurant à 182 rue Bourgeois, Apt. 12, Granby, district de Bedford, P.Q.
Demanderesse
vs
YVON NADEAU, journalier, adresse inconnue
Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication du présent avis, et est avisé qu'une copie d'une requête en divorce a été laissée pour lui à la Cour de Cowansville.
Bureau du Protonotaire
Cowansville, le 17 décembre 1975
P. E. Bélisle
P.C.C.S.

CANADA
Province of Quebec
District of Bedford

IN THE SUPERIOR COURT

DIANE BOUCHARD, ménagère, demeurant au 182, Bourgeois, Apt 12, Granby, district of Bedford, P.Q. Plaintiff
vs
YVON NADEAU, journalier, d'adresse inconnue
Defendant.
The defendant is ordered to appear within 60 days and is notified that a copy of the petition for divorce has been left for him at the office of the Court.
COWANSVILLE, this 17th of December 1975.
P.E. Belisle
P.C.C.S.
(361-363-27345)

33— AUTOS, CAMIONS

CADILAC 1969, H.T. tout équipé.
PICK-UP 1967, 4x4, tirant des 4 roues.
Tél. 372-4948
(358-3—27322)

37—MACHINERIES

A VENDRE skideuse Treefarmer 1968, C4, en très bonne condition. Tél. 263-2211
(361-6—27340)

40— A VENDRE DIVERS

A VEHDRE bois de chauffage, érable sec, $15. la corde. Livraison sur demande. Tél. 539-3601
(354-7—27276)

SUR IMMEUBLES SEULEMENT
1ère, 2e, 3e HYPOTHEQUES
LES ENTREPRISES JEAN-MARIE SAURETTE
255, avenue du Parc
GRANBY
Tél. 372-4121
(354-3—26553)

52— ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER
***1ere et 2 ème hypothèque partout.**
***Taux à partir de 10%.**
***Consilidez toutes vos dettes.**
***Attention spéciale à toutes demandes de campagne.**
***Maintenant argent disponible pour construction.**
GUY GALLANT
agent
105 BOUCHARD
GRANBY
372-9030
372-1330.
Badeau et Fils
courtier
(335-344—26787)

73—ANIMAUX

BEBES samoyede et épagneuls american cocker, enregistrés et vaccinés. Tél. 372-0085
(361-3—27355)

JEUNES chiens st-bernard et épagneul à vendre. S'ad. Armand Leclerc, 937 Denison ouest, chemin Waterloo, tél. 372-6204
(354-3—27148)

Cowansville

14— APPARTEMENTS A LOUER

NOUVELLE ADMINISTRATION
CHATEAU NEUF BOISE
Investim Inc.
A LOUER
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces Chauffés, eau chaude fournie, à prix modique. Situés à 104 des Bouleaux, Cowansville.
Tél. 263-4081
(350-16—27098)

16— LOGEMENTS A LOUER

LOGIS à louer à 103 rue Jacquemet, chauffé, eau chaude fournie, $130. par mois, libre 1er février. Tél. 263-1980
(361-6—27351)

AVIS PUBLIC

Le Centre de Services Sociaux Richelieu annonce à la population de la région de Granby qu'il maintiendra des services téléphoniques d'urgence, entre 9 h a.m. et 5 h p.m., les mercredi et vendredi 24 et 26 décembre et les mercredi et vendredi 31 décembre et 2 janvier.

Durant ces quatre jours, pour des Services Sociaux d'urgence, la population desservie par les bureaux de Cowansville et Granby devra contacter le Centre de Services Sociaux Richelieu au numéro de téléphone suivant: 372-1746. Le C.S.S. Richelieu accepte de défrayer les coûts des appels interurbains.

(254—364—27272)

EN VENTE CETTE SEMAINE SEULEMENT

Kmart

GRANDES VALEURS D'ESCOMPTE

Quantités limitées! *Tant qu'il y en aura!*

CONSOLE STÉRÉO
DE MARQUE
SYMPHONIC

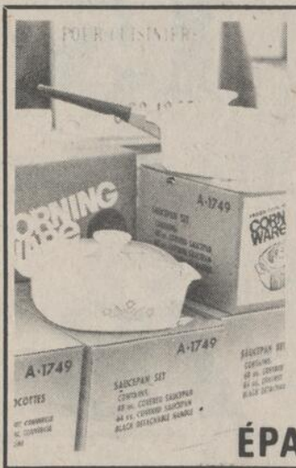


100% transistorisée, sélecteur 8 pistes am/fm/multiplex. Garantie 90 jours.
RÉG. 229.95
SPÉC.
189.95
ÉPARGNEZ 40.00

TABLE TOURNANTE
DE MARQUE
SYMPHONIC



100% transistorisée, 33, 45 ou 78 tours.
RÉG. 58.97
SPÉC.
48.97
ÉPARGNEZ 10.00

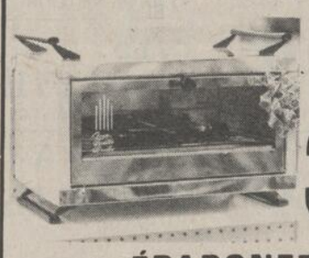


Corning Ware, ensemble de cocottes avec couvercle 48 et 64 oz. poignée amovible noire.
RÉG. 18.33
SPÉC.
9.97
ÉPARGNEZ 8.36



HABIT
POUR HOMME
UNI ou à MOTIF
RÉG. 29.88
SPÉC.
19.88
ÉPARGNEZ 10.00

FOUR RÔTISSOIRE
THERMOSTAT JUSQU'À 500° F
CUIT, RÔTIT, GRILLE



RÉG. 43.77
SPÉC.
35.77
ÉPARGNEZ 8.00

MIROIR À MAQUILLAGE SOLARAY



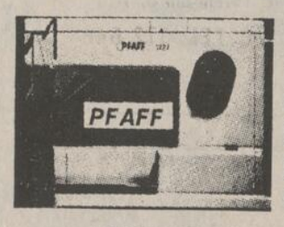
4 SORTES D'ÉCLAIRAGE MIROIR PIVOTANT, UN CÔTÉ GROSSISSANT
RÉG. 20.49
SPÉC. **16.49**
ÉPARGNEZ 4.00



SÉCHOIR À CHEVEUX
PRO MAX
DE GILLETTE
PUISSANCE DE 900 WATTS
3 DEGRÉS DE CHALEUR, 2 VITESSES
RÉG. 29.95
SPÉC. **24.95**
ÉPARGNEZ 5.00

Kmart
LES GALERIES DE GRANBY
60, RUE EVANGELINE

PROFITEZ D'AVANTAGES CERTIFIÉS
QUALITÉ: meilleures au MONDE
PRIX: plus bas au CANADA
SERVICE: compétence insurpassable au QUÉBEC



— VRAI —
PFAFF — BERNINA
Plus fiables que
SINGER — NECCHI
Oui vérifiez
Consumers Report

COMME PROTECTION DU CONSOMMATEUR
QU'IL S'AGISSE D'ACHAT OU RÉPARATION
DOMESTIQUE ou INDUSTRIELLE
PFAFF, Phoenix, Bernina, Elna, Omega, White Brother, Morse, New-Williams, Necchi, Singer,
Choix de batteries de cuisine "acier inoxydable"
"AUCUN COLPORTEUR"
VOUS QUI SAVEZ COMPTER ET COMPARER
Fiez-vous où les preuves sont faites
ÉTABLISSEMENT CÔTÉ & FILS CO.
RÉPARATION GARANTIE
Estimé gratuit. Spécialistes depuis 4 générations (Gradués d'Allemagne)
CHEMIN ST-PAUL GRANBY 378-7678

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.00 P.M.**

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$2.20
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	23¢
1 POUCE x COL.	$3.22
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires)	$60.00
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$15.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	30¢
AVIS DE DÉCÈS	$8.00
REMERCIEMENTS	$8.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1— PROPRIETES A VENDRE

471 ALEXANDRE DUMAS: bungalow 1973, en brique et aluminium, de 5 1/2 pièces, hypothèque 9 1/2%, peinture fraîche intérieure. Libre. **IMMEUBLES TANGUAY, courtier, tél. 372-4666 ou le soir à 378-3601**
(336-3—26580)

A VENDRE 2 jolis bungalows neufs de 5 1/2 pièces, abri d'auto, tapis salon, armoires chêne, chauffage électrique, rue Irwin.
Modèle 101: $26,500.
Modèle 102: $24,500.
Il nous reste aussi 9 terrains de 65x120 où nous pourrons construire votre maison.
Choix de modèles
S'adresser:
JOUR: 378-2294 et soir: Michel Godbout, 372-9007
(361-6—27353)

5— PROPRIETES DEMANDEES

GRANBY ET LE CANTON
Besoin de bungalow, duplex, propriétés à revenus ainsi que commerces d'épicerie-boucherie, bar salon, restaurant.
AVONS ACHETEURS avec comptant requis pour ces genres de propriétés.
Tél. 378-3009
IMMEUBLES CHATELAINE
courtier
(356-365—27251)

7— COMMERCES A VENDRE

A VENDRE
GARAGE pouvant servir d'entrepôt 2,800 pi.ca.
AUSSI
EMPLACEMENT pour maison mobile, situé sur route nationale.
Tél. 372-1572
(357-365—27310)

A VENDRE
COMMERCE d'épicerie-boucherie, magasin dépanneur, bon chiffre d'affaires et très bon inventaire. Prix demandé $15,000. comptant requis minime.
IMMEUBLES CHATELAINE
courtier
Tél. 378-3009
(358-364—27333)

IMMEUBLES CHÂTELAINE COURTIER

PROPRIETES A VENDRE
GRANBY
Rue Lemieux: bungalow brique et pierre, carré 30x42, 5 1/2 pièces, sous-sol semi fini, terrain 85x120, faites offre. Cause de vente: transfert. Tél. 378-3009
GRANBY
Rue Bérard: bungalow en brique de 5 1/2 pièces, sous-sol fini à la grandeur avec chambre à coucher, salle de séjour, piscine extérieure de 24' de diamètre, très bel endroit. Tél. 378-3009
GRANBY
Rue Denison ouest: bungalow brique de 5 1/2 pièces, carré 32x44, abri d'auto, poêle et four encastrés, tapis mur à mur partout, situé 7 Girouard, comptant requis seulement $2,000. Tél. 378-3009
GRANBY
Rue Court: triplex en déclin de bois, excellent revenu, logis du nouveau propriétaire pouvant devenir libre, faites des paiements de seulement $40. par mois. Prix demandé $18,000. Tél. 378-3009
GRANBY
42 City: duplex de 6 pièces par logis, construction brique, très belles divisions intérieures, rideau, tapis, fixtures, laveuse et sécheuse inclus dans le prix de vente, comptant minime requis. Tél. 378-3009
GRANBY
Quartier recherché de la ville. Terrain paysagé, bungalow en brique et masonite de 6 pièces, 3 chambres à coucher, système de chauffage électrique, très belle salle à dîner des mieux décorée, faites offre. Faut vendre. Tél. 378-3009
. LA PLUS BELLE PROPRIETE DE GRANBY: 7 pièces, 5 chambres à coucher, système de chauffage eau chaude, sous-sol fini à la grandeur de 11,000 pi. de terrain, piscine creusée chauffée, construction brique, tous les services, ne coûte que $700. de taxes. Unique en son genre, vaut la peine d'être vue et visitée. Cause de vente: transfert. Tél. 378-3009
BRIGHAM
Restaurant avec équipement complet, terrain de 382' de profondeur. Prix $21,000. Toute offre raisonnable acceptée, faut vendre. Tél. 378-3009
GRANBY
Canton, maison 7 pièces, 5 chambres à coucher, terrain 150x 140, construction brique, fosse septique, puits artésien, carré 29x44, construction brique et le coût des taxes est seulement $275. Prix demandé $30,000. Faites offre. Tél. 378-3009
(358-263—27334)

10— TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE
Situés rue Desjardins et rue Debussy.
S'adresser:
Les Entreprises Laurio Ltée.
Tél. 372-8215 (336-365—26596)

TERRASSE BELLEVUE
Mangifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby. Grands terrains de eùi eeeeeeesPas d'accompte
372-3296
J. P. RACINE INC.
(350-16—27100)

14— APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2 1/2 pièces, un situé à 212 Robinson app. 7, l'autre à 81 boul. Fortin app. 7, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée. Pour visiter s'ad. 645 Notre-Dame, tél. 378-4431
(352-355—27203)

APP. 3 1/2 pièces, meublé style colonial, éclairé, piscine chauffée, Prix $38.50 par semaine. A 39 Montagne, tél. 372-4452 ou 372-8014
(354-363—27282)

APP. neuf 2 1/2 pièces, meublé, situé coin Maisonneuve et Robinson Sud. Libre immédiatement. Tél: 378-7469.
(357—265—27312)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, très tranquille, situé 145 Belcourt, tél. 378-5464
(357-365—27313)

APP. 1 1/2 pièce à $105.; 1 de 3 1/2 pièces à $120. et un de 3 1/2 pièces à $130. tous meublés modernes. S'ad. M. ou Mme Roy à 378-4545
(358-3—27329)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré, bon choix. Prix à partir de $18. par semaine. S'ad.: 255, av. du Parc, et après 7 h p.m. au 245, av. du Parc, app. 1. Tél.: 372-4121.
(351-17—27156)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffage électricité, taxe d'eau payée, stationnement avec prise pour auto, près des Galeries de Granby. Tél. 372-9438 ou s'adresser à 315 Bouchard, app. 4, Granby.
(358-3—27324)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé au 2e étage à 430 Principale, s'ad. au Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby.
(358-3—27325)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, style colonial, éclairé, piscine chauffée, prix $38.50 par semaine. A 39 Montagne, tél. 372-4452 ou 372-8014
(358-3—27326)

CENTRE-VILLE, joli app. meublé, 3 1/2 grandes pièces, chauffage électrique, libre immédiatement. S'ad. 10 St-Joseph app. 10A après 5 h p.m. ou tél. 372-7484 ou 372-8929
(358-3—27328)

16— LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT NEUF
4 1/2 pièces, très moderne, tapis chambre et salon, cuisine, passage chambre de bains, tuiles. Taxe d'eau payée. Eau chaude fournie. Buanderie, concierge, cour déblayée l'hiver. Dans un 1/2 sous-sol. Prix $125. par mois. Situé 107 Wellington, tél: 378-2780.
(353-361—27238)

LOGIS 4-1/2 pièces neuf, installation laveuse-sécheuse, antenne TV fournie, cour déblayée l'hiver, prise pour auto, tapis dans salon et chambres, taxe d'eau payée, chauffage électrique Novelec, balcon, porte-patio, situé près des Galeries de Granby. Libre immédiatement. S'ad. 99, Bourassa, Granby, tél. 372-3590.
(351-17—27150)

BROMONT, 4 1/2 pièces, logis moderne, tapis mur à mur, portepatio, balcons individuels, lampe solaire dans chambre de bains, balayeuse murale, poêle et réfrigérateur si désiré. Tél. 372-3237 ou 534-2041
(343-9—26864)

LOGIS de 4 1/2 pièces, tapis, chauffage électrique, balcon, porte-patio, eau chaude fournie, endroit tranquille, libre immédiatement. Situé 84 Wellington. Tél. 372-6851 ou 372-9084
(352-358—27199)

1er ETAGE, grand logis de 4 1/2 pièces, tapis dans salon et chambres, grande cuisine avec comptoir, chauffage Novelec, entrée laveuse-sécheuse, antenne TV, taxe d'eau incluse. S'ad. 458 Reynolds, tél. 378-6107
(358-3—27323)

LOGIS NEUFS de 4 1/2 pièces, porte-patio, balcon, tapis, céramique, chauffage électrique, libre immédiatement, mois de décembre gratuit. Situé à 60 rue Fatima. Tél. 372-1378 ou 372-7743 ou 372-7770
(361-6—27352)

ATTENTION!
De très beaux logis de 4-1/2 pièces à louer. 1 situé au 2e étage boul. Fortin et l'autre au 1er étage rue Bourgeois. Très propres, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement. Pour informations, s'ad. 645, Notre-Dame. Tél.: 378-4431.
(350-16—27102)

COMPAGNIE PETROLIFERE INTERNATIONALE offre salaire rémunérateur plus primes, bénéfices supplémentaires à la personne mûre, dans la région de Granby.
Ecrivez:
PAR AVION, President, Dept. AA, P.O. Box 70, Station R, Toronto, Ontario M4G 3Z6.
(363-364—27348)

HOMME demandé avec expérience pour abattoir. Tél. 378-8132 Ste-Cécile de Milton.
(354-363—27283)

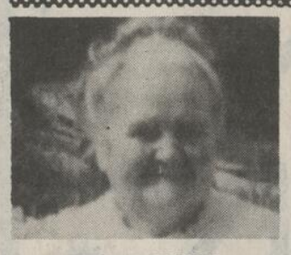
27— HOMMES FEMMES DEMANDES

CELIBATAIRE et couples honnêtes et ambitieux intéressés à faire $225. et plus par semaine à temps partiel. Tél.: 372-3944.
(356-5—27097)

28— FEMMES FILLES DEMANDEES

AVON
REVEZ-VOUS D'UN NOEL "TOUT VERT"? Comme Représentante AVON, vous pouvez gagner de l'argent et payer les factures du temps des Fêtes. Composez 372-4116 ou écrire à MME HUET, C.P. 28, IBERVILLE, QUE.
(347—17—27059)

in memoriam



DESROCHERS
(Desneiges)

A l'Hôtel Dieu de St-Hyacinthe, le 28 décembre, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Veuve Joseph Desrochers née Desneiges Laboville, demeurant à St-Hyacinthe, et autrefois de Lac Mégantic.Les funérailles auront lieu mercredi le 31 du mois courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Girardot et Ménard Ltée
223 rue Principale
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Granby, où le service sera célébré à 9 heures 30. Inhumation au cimetière de Lac Mégantic, comté de Frontenac. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et MMe Charles Fournier, (Amanda) Granby, Mme veuve Aristide Laflamme (Valéda) Montréal, Rév. Sr Eva Desrochers, cong des soeurs grises de St-Hyacinthe. M. et Mme Louis Desrochers, Farnham, Mme veuve François Paquette (Juliette) Montréal, son frère: M. Louis Labonville, Vancouver, ses belles soeurs. Mme veuve Eugène Lecours St-Paul de Chester, Mme Ava Laverdière, East Angus, ainsi que de nombreux petits enfants, arrières petits enfants, neveux et nièces.

MILLETTE
(Anna)

A Waterloo, le 26 décembre à l'âge de 87 ans est décédée Mme Victor Millette, née Anna Rainville, demeurant à Waterloo. Les funérailles auront lieu lundi, le 29 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Ledoux
5024, Foster
Waterloo
pour se rendre à l'église Saint-Luke's où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière Saint-Bernadin. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Jean Parot (Véronique), de Québec; Mme Alden Perkins (Lucille), de El-Toro, Californie; M. et Mme Luc Millette, de Sherbrooke; ses sept petits-enfants et ses sept arrière-petits-enfants.

SAVARD
(Marie-Anne)

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 27 décembre à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Marie-Anna Savard, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 29 du mois courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Girardot et Ménard Ltée
170 rue Dufferin
pour se rendre à l'église St-Joseph de Granby, où le service sera célébré à 2.30 heures. Inhumation au cimetière de l'Ange Gardien. Elle laisse dans le deuil, sa soeur et son beau frère, Dr et Mme Jean-Marie Dubé, (Lucille) Granby, ses neveux et nièces, Dr Michel Dubé, St-Hyacinthe, M. et Mme Pierre Dubé (Claire Meunier) Longueuil, Me et Mme Mario Ménard (Geneviève Dubé) Longueil, Mlle Dominique Dubé Montréal, M. et Mme Benoit Boulanger (Sylvianne Savard) Sutton. 5 petits neveux, et nièces. Bruno Gilles, Louis et Sylvain Boulanger, Sutton. Isabelle et David Ménard, Longueuil.



BOISVERT
(Anastasie)

A Drummondville, le 28 décembre 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edmond Boisvert, née Anastasie Lalancette. Elle demeurait chez son fils, au 481, rue Mélançon, Drummondville. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi partira du salon funéraire
Daniel Vachon
55, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église Saint-Pie-X, où le service sera célébré à 2 heures, et de là au cimetière de la rue Marchand. La défunte laisse dans le deuil, ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Albert Boisvert, de Drummondville; M. et Mme Gabriel Boisvert; M. et Mme Denis Boisvert, de Lachine; M. et Mme Maurice Boisvert; M. et Mme Jean-Marie Boisvert, de Montréal; M. et Mme René St-Jean (Lucille), M. et Mme Denis Déragon (Réjeanne), toutes deux de Granby; M. et Mme Réal Verrette (Marguerite) de Montréal. Ses belles-soeurs et beaux-frères: Mme veuve Alfred Lépine, M. et Mme Walter Nadeau, tous de Trois-Rivières; Mme Wilfrid Boisvert, de Drummondville; M. Hylias Héroux; Mme Lucien Boisvert, de St-François du Lac et M. et Mme Gilbert Turmel de St-Césaire. De même que plusieurs petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants, aussi plusieurs neveux et nièces.

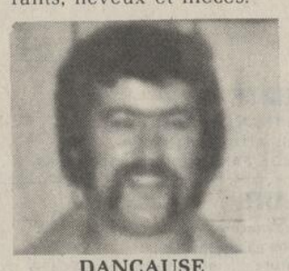


SCOTT
(Roméo)

A Granby, le 26 décembre à l'âge de 50 ans, est décécé M. Roméo Scott, époux de Cécile Thibault, demeurant à 621 rue St-Jacques, Granby. Les funérailles auront lieu le mardi, 30 du mois courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Girardot et Ménard Ltée
170 rue Dufferin, pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Mlle Micheline Scott, Granby, M. et Mme Serge Fontaine (Suzie) Montréal, M. Yvan Scott, Granby, ses frères et belles soeurs, M. et Mme Léo Scott, Granby, M. et Mme Cléophas Scott, Cowansville, M. et Mme Eugène Scott, Granby, M. et Mme Jean-Guy Scott, Granby, ses beaux frères et belles soeurs, Mme Armand Scott, Granby, M. Gérard Bégin, Granby, M. et Mme Siméon Bélanger, Granby, M. et Mme Jean Thibault, Montréal, M. et Mme Lionel Thibault, Montréal, M. et Mme Donald Thibault, Montréal, Mme Julien Thibault, Québec, M. et Mme Roger St-Pierre, St-Panphile, M. et Mme Denis Sylvain, Granby, M. et Mme Jean-Rock Dumont, Roberval, ainsi que de nombreux oncles et tantes, neveux et nièces.

BELISLE
(Philippe)

A Roxton Falls, le 26 décembre, à l'âge de 74 ans et 9 mois, subitement, est décédé M. Philippe Bélisle, époux de feu Léa Desnoyers. Les funérailles auront lieu le lundi 29 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot
Roxton Falls
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 14 heures 30. Il laisse dans le deuil ses filles: M. et Mme Léopold Desmarais (Jeannette), Saint-Paul-d'Abbotsford; M. et Mme Roger Aubertin (Simone), Montréal; sa soeur: Mme Alma Bélisle, Roxton Falls; son frère: M. Omère Bélisle, Roxton Falls; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Emile Duclos, Valcourt; Mme Henri Bélisle, Granby; M. et Mme Ernest Beauchemin, Roxton Falls; M. et Mme Paul Brunel, Valleyfield; M. et Mme Méri Auclair, Roxton Falls; M. et Mme Armand Desnoyers, Roxton Falls; M. et Mme Arthur Desnoyers, Rhode Island; M. et Mme Ferdinand Desnoyers, Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.



DANCAUSE
(Gilles)

A Sherbrooke, le 25 décembre à l'âge de 28 ans est décédé M. Gilles Dancause, époux de Lucette Scott demeurant à 88, rue Decelles Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 29 du mois courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Girardot et Ménard
223, Principale
pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 10 h 30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. Il laisse dans le deuil son épouse: son fils: Steve; ses parents: M. et Mme Eugène Dancause, Granby; ses soeurs et son beau-frère: M. et Mme Gaétan Gariépy (Thérèse), de Roxton-Pond, Mlle Lucie Dancause, Granby; ses beaux-parents: M. et Mme Wilfrid Scott de Granby; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Denise Scott, Mlle Danielle Scott, M. Jacques Scott, tous de Granby; ainsi que de nombreux oncles et tantes, neveux et nièces.



BISAILLON
(Rose-Anna)

A Granby, le 26 décembre, à l'âge de 65 ans est décédée Mme Philippe Bisaillon, née Rose-Anna Millette demeurant R.R. no 2, Bromont. Les funérailles auront lieu lundi le 29 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.A. Lesieur Enr.
855, Principale
pour se rendre à l'église St-François-Xavier de Bromont où le service sera célébré à 10 h 30. Inhumation au cimetière à Bromont. Salons ouverts de 2 à 5 h et de 7 à 10 h.
Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: Mme Cécile Choinière, Bromont; M. et Mme Jean-Pierre Bisaillon, Longueuil; M. et Mme Michel Bisaillon, Bromont; M. et Mme Raymond Robitaille (Aline), Granby; M. et Mme Paul-André Mailloux (Anne-Marie), Bromont; M. et Mme Jacques Archambeault (Lucie), Bromont; frères et soeurs: Mme Placide Cloutier (Marie-Ange), Mont-Laurier; Mme Gédéon Cloutier (Germaine), Mont-Laurier; M. Rosario Millette, Mont-Laurier; M. Josaphat Millette, Mont-Laurier; Mme Guy Demers (Dorine) Mont-Laurier, Mme Lionel Dupré (Yvonne), Montréal. Soeur Claire Bisaillon. Plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Malo
(Philippe)

A Ste-Angèle de Monnoir accidentellement le 24 décembre, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Philippe Malo fils de Georges Malo et de Emilienne Mailloux. Les funérailles auront lieu lundi, 29 décembre. Le convoi funèbre partira des
Salons Delphis Monast et Fils
45, Principale
Ste-Angèle de Monnoir
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h 30. Inhumation au même endroit.

ST-JULES
(M. Olivier)

A Dunham, le 26 décembre, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Olivier St-Jules, époux en premières noces de feu Salomé Sansoucy et en secondes noces de feu Azilda Colette, demeurant à Dunham. Les funérailles auront lieu le lundi 29 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
F. et J.-M. Désourdy
109, rue William
Cowansville
pour se rendre à l'église Sainte-Croix où le service sera célébré à 14 h 30. Inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: M. Frédéla St-Jules, Ange Gardien; M. et Mme Doriva St-Jules, Saint-Césaire; M. Oliva St-Jules, Granby; M. et Mme Maurice Robitaille, East-Berkshire, Vermont; M. Gilles St-Jules, Montréal; M. Auguste St-Jules, M. Bertrand St-Jules; M. et Mme Normand Messier, Dunham; une soeur: Mme Louisa Jolin, Springfield, Mass.; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Marie-Louise Lamoureux, Saint-Hyacinthe, et M. et Mme Frank Letrançois, Saint-Hyacinthe; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

FOURNIER
(Abbé Louis-Joseph)

A Saint-Théodore d'Acton, le 25 décembre, à l'âge de 56 ans, est décédé subitement M. l'abbé Louis-Joseph Fournier. Né à Waterloo, de M. Louis-Joseph Fournier et de Louise Arès, en 1919, il fut ordonné prêtre en 1945. Après avoir exercé la fonction d'éducateur au séminaire de Saint-Hyacinyhe durant 23 ans, l'abbé Fournier est devenu curé de la paroisse de Saint-Théodore d'Acton en 1968. La dépouille mortelle est exposée à la salle paroissiale de Saint-Théodore d'Acton. La translation des restes sera effectuée dimanche soir. Les funérailles auront lieu le lundi, 29 décembre, à 10 heures, en l'église paroissiale de l'endroit. Inhumation au cimetière paroissial. Le tout étant sous la direction des salons
Marcel Boisvert Ltée,
Acton Vale
Il laisse dans le deuil, ses frères et soeurs, M. l'abbé Henri Fournier, de Waterloo; Mlle Lorina Fournier, de Gamelin; M. Adélard Fournier (Germaine Duval), de Waterloo; M. Ernest Fournier, (Marie-Ange Lagrandeur), de Waterloo; M. Georges Fournier (Yvonne Ménard), de Montréal; Mme Evelina F.-Archambault (Hector), de Sherbrooke; Mme Anna F.-Durocher (André), de Saint-Etienne de Bolton; M. Emile Fournier (Jacqueline Desrosiers), de Granby; Mme Rita F.-Beauregard, de Saint Etienne de Bolton; ainsi que ses deux belles-soeurs, Mme Lionel Fournier (Fidélia Bissonnette), de Montréal et Mme Roland Fournier (Jeanne d'Arc Tremblay) de Saint-Pierre de Sorel.

ROBERT
(Mme Edith)

A la villa La Providence, à Saint-Hyacinthe, le 25 décembre, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Florémont Robert, née Edith Beaudry, demeurant à Saint-Pie. Les funérailles auront lieu le lundi 29 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Desparts et Petit
Saint-Pie
pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Pie. Inhumation au cimetière de Saint-Pie. Elle laisse dans le deuil ses filles: M. et Mme Lionel Beaurégard, Saint-Hyacinthe; Mlles Raymonde et Nicole Robert, Saint-Pie; ses petits-enfants: Louise, Robert et Pierre Beaurégard; ses frères et soeurs: Mme Rolland Lussier, Saint-Hyacinthe; Mlle Madeleine Beaudry, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Nazaire Beaudry, Saint-Pie; M. et Mme Georges Beaudry, Saint-Pie; M. et Mme Charles Beaudry, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Régis Beaudry, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Marcellin Beaudry, Saint-Hyacinthe.

CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY
AVOCATS
Jean Marquis C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aime Beaudry
50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvert le soir sur rendez vous)
TEL: 372-5461
BUREAU DE ST-CESAIR
1124, rue UNION
(Mercredi soir seulement)
Tel.: 469-2801
(340-7—26799)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
GERARD A SOUTHIERE
DANIEL SOUTHIERE
GILLES SOUTHIERE
EDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(339-6—26800)

POUR DES RESULTATS RAPIDES N'ATTENDEZ PLUS.
TÉL.: 372-5433
DEMANDEZ LES
ANNONCES CLASSEES

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74, rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tel. (514) 372-3347 C.P. 356
G.-D. Dallaire, C.A.
J.-P. Picotte, C.A.
L.-J. Alain, C.A.
A. Desautels, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
Y. Racine, C.A.
L. Dextradeur, C.A.

CARTES MORTUAIRES CARTES DE REMERCIEMENTS
Voyez notre catalogue
PHOTO LAVIGNE
1, St-Joseph Granby

L'art et la distinction, dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Pare Granby
372-4343

Rita
FLEURISTE
29, PRINCIPALE
GRANBY 372-2881-2
TRIBUT FLORAL



FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HOPITAL RECEPTIONS MORTALITE
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

GIRARDOT & MENARD LTEE
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
BUREAU 225 PRINCIPALE - GRANBY

BONNE MANGE

METRO ®



Jeunes dindons congelés
Canada catégorie "A" moins de 10 lbs
Quantité limitée
78¢ lb

Fesse de jambon
"MÉRITE" Prêt-à-servir, découennée, dégraissée, sans jarret, un bout ou l'autre
$1.18 lb
Morceau de jambon coupé du centre Environ 2½ lb **$1.53**

Margarine Golden Girl
Aluminium 1 lb **45¢**
molle 1 lb **59¢**
RABAIS ÉCLAIRS

Détersif poudre Tide
$2.19 Bte 5 lb
RABAIS ÉCLAIRS

Café Maxwell House
Instantané Bocal 10 oz **$2.79**
Moulu, régulier Sac 16 oz **$1.59**

RABAIS ÉCLAIRS

SAUCE HOT CHICKEN GAZA	bte 14 oz	27¢
NETTOYEUR POUDRE SPIC & SPAN	Bte 38 oz	1.15
SAUCE BBQ GAZA	bte 14 oz	29¢
EAU JAVEL MIX-O	128 oz	75¢
THON EN FLOCONS CLOVER LEAF	bte 6 oz	69¢
SACS À ORDURES GLAD ext	paquet 10s	99¢
BEIGNES MÉTRO	nature 12s	49¢
(Région de Mtl.)	au sucre 12s	55¢
HUITRES FUMÉES CLOVER LEAF	bte 3.6 oz	59¢
HABITANT CHOW CHOW ROUGE	bocal 24 oz	1.05
VERT	bocal 15 oz	69¢
SERVIETTES FÉMININES Light Days KOTEX	bte 12s	59¢
OLIVES McLAREN FARCIES MANZANILLA	bocal 20 oz	1.19
NATURE REINE	bocal 20 oz	95¢
CORNICHONS TRANCHÉS SUCRÉS	bocal 32 oz	89¢
BEIGNES VAILLANCOURT AU MIEL (RÉGION DE QUÉ.)	6s	65¢
BISCUITS DARE Cookie Jar Party Pak, Cookie Cupboard	sac 2 lb	1.59

En vigueur jusqu'au 3 janvier 76

DEL MONTE PÊCHES TRANCHÉES OU MOITIÉS		
COCKTAIL AUX FRUITS CANADA DE FANTAISIE	bte 28 oz	69¢
HABITANT Betteraves marinées, Cornichons à l'aneth à l'ail, l'aneth nature, l'aneth Polski	bocal 24 oz	57¢
	bocal 24 oz	79¢
FARINE FIVE ROSES	sac 5 lb	87¢
PAPIER MOUCHOIR FACELLE ROYALE Blanc 3 épaisseurs	bte 100 f.	53¢
GATTUSO GHERKINS SUCRÉS	bocal 12 oz	79¢
OIGNONS SUCRÉS	bocal 12 oz	87¢
KETCHUP HEINZ	bouteille 20 oz	74¢
MÉLANGE MONARCH Croûte à tarte	bte 18 oz	59¢
MARINADES SUCRÉES McLAREN	bocal 48 oz	1.49
DESSERTS AUX FRUITS FLAIR Saveurs assorties	bte 10 oz	53¢
ADOUCISSEUR À TISSUS DOWNY	contenant 100 oz	2.49
LAIT ÉVAPORÉ CARNATION	contenant 16 oz	37¢
PAPIER TOILETTE ROYALE Blanc, rose, Jaune	paquet 2 roul.	58¢
ESSUIE-TOUT FACELLE Blanc	paquet 2 roul.	1.10
POUDRE POUR GELÉE JELL-O Saveurs assorties	bte 3 oz	27¢
CÉRÉALES GENERAL FOOD Alphabits	bte 15 oz	95¢
Sugar Crisp	bte 13 oz	91¢
JUS DE TOMATES HEINZ Canada fantaisie	bte 19 oz	33¢

BEURRE D'ARACHIDES KRAFT Crémeux	contenant 32 oz	1.52
APPRÊT À SALADE KRAFT Miracle Whip	Contenant 16 oz.	75¢
EAU MINÉRALE MONTCLAIR	(5 oz.) Btle 35 oz.	37¢
HUILE VÉGÉTALE CRISCO	(2.4 oz.) Btle 26 oz.	1.23
SOUPES LIPTON Poulet et nouilles	2 env.	41¢
MOUTARDE PRÉPARÉE FRENCH	bocal 16 oz	47¢
PAPIER MOUCHOIR FACELLE ROYALE format homme 3 épaisseurs	bte 60f	59¢
POIS VERTS LESIEUR, 1 & 2 Canada fantaisie	bte 10 oz	40¢
SAUCE CHILI HEINZ	bouteille 16 oz	79¢
CHAUSSONS AUX POMMES PILLSBURRY	paquet 14 oz	92¢
MÉLANGE À GÂTEAU MONARCH Pouch Pak, Chocolat, Blanc, doré	sac 10 oz	42¢
GRENACHE Beurre de caramel, sucre, ou fudge deluxe	contenant 14 oz	61¢
FANTAISIE DE NOËL AU CHOCOLAT COMET		
CHOCO SANTA PETITS TRAINEAUX	3 oz 2¼ oz.	89¢
SAC POLYNET	7 oz	1.09
CANNES DE NOËL BEST BRANDS	24 morceaux	69¢
FROMAGES KRAFT Tranches individuelles	paquet 8 oz	71¢
CHEEZ WHIZ	bocal 16 oz	1.32
VELVEETA	paquet 32 oz	2.54

viandes BOEUF MÉRITE de qualité
Boeuf Canada catégorie "A" — Ruban Rouge

PORC HACHÉ **1.08** lb

JEUNES DINDONS
Congelés
"BUTTERBALL" "FLAMINGO"
IMPRÉGNÉS, CANADA
CATÉGORIE "A"
À PRIX POPULAIRES

BACON "MERITE"
SANS COUENNE **1.55** 1 lb

TOURTIÈRE "MÉRITE" 16 oz **99¢**

SAUCISSES PORC-BOEUF BOEUF MERITE	lb	88¢
SMOKED MEAT "MERITE" ou "COORSH"	env. 2 oz	4/1.29
SAUCISSES SALAMI "COORSH" pur boeuf	10 oz	89¢
CRETONS "TAILLEFER"	10 oz	99¢
SALADE DE CHOU	32 oz	89¢
PÂTÉ AU POULET "LA BELLE FERMIÈRE"	8 oz	69¢
SAUCISSES FUMÉES "MÉRITE"	1 lb	88¢
SAUCISSON BOLOGNE "MERITE" morceau 2 lb et plus	lb	59¢

fruits et JARDIN MÉRITE légumes
pour mieux vous servir

BANANES "DÔLE" QUALITÉ SUPÉRIEURE	lb	18¢
ORANGES "SUNKIST" NAVEL, SANS PÉPIN GROSSEUR 113	douz.	99¢
ÉCHALOTES FRAÎCHES É.U.	3 paquets	39¢
RADIS FRAIS É.U.	2 sacs poly	27¢
CONCOMBRES Frais, Super Select, É.U., catégorie Canada no 1		2/49¢
POIRES "ANJOU" Sucrées, É.U., Canada de fantaisie	lb	35¢

Les prix de la viande, des fruits & légumes sont en vigueur jusqu'au samedi 3 janvier 1976
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



Métro, j'y crois

Clémentines (mandarines)
Sucrées, juteuses, importées du Maroc
47¢ lb

Gâteaux aux fruits MÉTRO
87¢ 1 lb **$1.58** 2 lb
$2.45 3 lb **$3.07** 4 lb